NEUCHATEL — No 194 (12 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES MARDI 22 AOUT 1967

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Le nouveau drame congolais

« CETTE fois-ci, c'est bien fini. Nous avons connu les événements de 1961 et ceux de 1964 ; mais ce que nous venons de vivre nous a dégoûtés à jamais du Congo et des Congolais. »

Ainsi s'expriment, d'après notre confrère bruxellois : « La Libre Belgique », les Belges nouvellement rapatriés du Congo en provenance tant de Bukavu où règnent les mercenaires de Jean Schramm que de Kinshasa, l'ex-Léopoldville où l'autorité du général Mobutu est de plus en plus contestée. Et de raconter de nouvelles scènes d'horreur qui affectent au demeurant aussi les Noirs que les Blancs et qui se déroulent dans les deux camps. Inutile de les décrire. De ces tragiques détails, nous en avons hélas ! la triste habitude.

Il est de fait que l'ancienne colonie belge est de nouveau plongée en pleine anarchie. Mobutu, ce sergent-comptable promu de son propre chef au plus haut grade militaire, sur lequel on comptait pour remettre de l'ordre « dans la maison », s'est révélé aussi inefficace que ses prédécesseurs. Il s'est montré incapable d'établir des relations normales avec l'Europe et plus particulièrement avec la Belgique dont l'ambassade à Kinshasa vient d'être pillée dans des conditions scandaleuses, ainsi du reste qu'avec les pays d'Afrique, comme le prouve l'hésitation de Boumedienne à lui livrer Tchombé.

Pareillement, sur le plan intérieur, l'armée nationale congolaise (A.N.C.) qu'il avait prétendu réorganiser n'est qu'un ramassis de bandes, au nombre de 15,000 hommes, tenues en échec par les quelques centaines de mercenaires de Schramm auxquelles s'ajoute un millier de gendarmes katangais qui ont de nouveau passé à la dissidence. Mais qui est Jean Schramm ? Un colon belge las de voir le pays s'agiter dans les convulsions et qui a pris la tête des « affreux », qui s'est emparé de Bukavu à la frontière orientale où il a installé un gouvernement noir présidé par le colonel Monga et d'où il s'efforce de faire tache d'huile sur le Katanga dont les richesses, si nécessaires à l'ensemble congolais, périclitent depuis que M. Tchombé n'est plus là pour imposer son autorité.

De cette révolte des mercenaires, on a donné plusieurs explications. Un temps, Mobutu songea à faire d'eux les cadres de l'A.N.C., mais leur solde n'aurait pas été payée. Sont-ils aussi les instruments des compagnies étrangères qui n'ont pas abdiqué et sans lesquelles il est impossible de remettre le Congo sur ses rails, sous peine de tomber sous la dépendance communiste ? Nourrissent-ils le rêve d'un retour de Tchombé dont, à vrai dire, on ne voit pas comment il s'échapperait de sa geôle algérienne ? Toutes ces explications s'enchevêtrent.

Quoi qu'il en soit, ce qui est singulier, c'est que Mobutu ne vienne pas à bout de cette révolte, malgré sa supériorité numérique. Preuve que les assises de son pouvoir sont bel et bien minées et que ses ultimatums sont sans effet. Quant à l'ONU à laquelle le chef du gouvernement congolais s'est de nouveau adressé, elle n'a plus envie, après tant de mécomptes, de remettre le nez dans ce guêpier.

René BRAICHET

FRANCHISSANT PAR MÉGARDE LA FRONTIÈRE

Deux avions américains abattus par la DCA en Chine communiste

NOUVEAU BOMBARDEMENT DE LA RÉGION DE HANOÏ

WASHINGTON (AP). — Le Pentagone a annoncé que deux avions de la marine américaine ont peut-être franchi, par inadvertance la frontière chinoise, au début de la matinée de lundi, en s'efforçant d'échapper aux avions et aux missiles nord-vietnamiens.

Les deux appareils sont portés disparus et pourraient avoir été abattus en Chine communiste, a déclaré un porte-parole.

Le Pentagone a précisé que les deux avions, des « A-66 » basés sur le porte-avions « Constellation », participaient à un raid au début de la matinée contre la gare de triage de Duc-noi, à 11 km au nord-est de Hanoï.

« Après avoir rencontré un feu nourri de la défense anti-aérienne dans la zone visée, et tandis qu'ils se repliaient, les appareils ont été attaqués par des « Mig » et des missiles sol-air », a ajouté le porte-parole.

Les avions, a-t-il fait remarquer, ont signalé qu'ils avaient des problèmes de navigation, dus vraisemblablement à des orages dans le sud.

« Au cours de leurs manœuvres de repli devant les « Mig » et les « Sam » (fusées sol-air), les deux « A-6 » ont, croit-on, franchi par inadvertance la frontière chinoise.

(Lire la suite en dernière page)

Les pyramides sans secret

Ce chamelier et sa bête, seuls au monde devant les Pyramides, illustrent la situation fort désargentée dans laquelle se débat l'Egypte d'après la défaite. En effet, cette année, les milliers de touristes qui, à cette époque, envahissent la RAU pour le bon motif, sont allés sous d'autres cieux... Lire nos informations en dernière page.

(Téléphoto AP)

MADAME EUROPE

Elle est Italienne, s'appelle Dolores Agusta et vient d'être élue Mme Europe à Cortina, en Italie. Ses dauphines ne sont pas moins charmantes : à gauche, Edwige Fenech, Mme France ; à sa droite, Rocio Jurado, Mme Espagne.

(Téléphoto AP)

Un camion-citerne français transportant du gaz naturel explose à Martelange (Belgique)

NEUF MORTS — TRENTE-QUATRE PERSONNES BLESSÉES

MARTELANGE (ATS-AFP). — Martelange, à vingt kilomètres de Bastogne, un petit village pittoresque où l'on passerait volontiers des vacances, ressemble maintenant à un décor de la bataille des Ardennes.

Des poteaux électriques ont culbuté dans la Sure, l'asphalte décollé de la route est retombé en plaques. Des voitures noircies par la suie ou éventrées jonchent la route. Les maisons semblent avoir été bombardées.

(Lire en dernière page)

Après le drame : c'est à cet endroit que se trouvait le camion-citerne.

(Téléphoto AP)

DES ABEILLES PLEIN LA TÊTE

EXETER (Angleterre (AP). — Une jeune fille de 19 ans, Joy Teague, a été transformée soudainement en ruche vivante.

Elle se promenait lorsqu'une reine des abeilles se posa dans sa chevelure. En quelques secondes un essaim de centaines d'abeilles lui recouvrit la tête et le visage.

Deux mécaniciens, alertés par les cris de la malheureuse, se précipitèrent à son secours, arrachant les insectes par poignées en attendant qu'elle soit conduite en ambulance à l'hôpital.

« Ils arrachaient les abeilles, mais aussi mes cheveux », déclara-t-elle. « C'était un véritable supplice. »

Les médecins lui ont retiré une cinquantaine d'aiguillons du visage et une centaine du cuir chevelu.

Elle a de la chance, disent-ils, d'avoir survécu à un aussi grand nombre de piqûres. Joy, dont le visage est tout boursouflé, a pu regagner son domicile.

« Ma tête me fait encore mal », se plaint-elle. « Si je me penche, j'éprouve une sorte de vertige. »

LIRE AUJOURD'HUI

A Neuchâtel

Un brasseur atrocement brûlé

(Lire en page 3)

Un gros voilier coule dans la baie de l'Evole

(Lire en page 3)

Nouveau directeur au théâtre de Bienne

(Lire en page Bienne-Jura)

Pages 2, 3 et 8 : L'actualité régionale
Pages 5 et 9 : Les sports
Page 10 : Le carnet du jour / Les programmes radio - TV / Les bourses

La nouvelle ligne Zurich-Moscou limite la liberté de mouvement des pilotes militaires suisses

ZURICH/BERNE (UPI). — Les avions de la nouvelle ligne Zurich-Moscou ouverte récemment par Swissair et l'Aéroflot n'utilisent pas les routes ordinaires du trafic aérien civil.

Une controverse entre bureaux militaires et civils au Palais fédéral a précédé la fixation de l'itinéraire qu'empruntent les avions de l'Aéroflot qui relient Moscou à la Suisse, via Vienne, une fois par semaine. Cela a été confirmé à Berne, à l'occasion du vol inaugural. Cependant, le département militaire n'est pas parvenu à imposer son point de vue. Pourquoi ces « turbulences » ?

L'Aéroflot handicape l'entrainement des pilotes militaires helvétiques. Un porte-parole du département militaire a indiqué que près de 60 % des avions militaires suisses sont stationnés à Dubendorf, d'où les entrainements se font de manière intensive.

DÉTOUR IMPOSSIBLE

« Nous devons malheureusement compter avec certaines restrictions », a déclaré le colonel Wetter, de la section « aviation » et « défense contre avions », au D.M.F. Etant donné qu'aucun accord n'existe entre la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique sur le trafic aérien civil, des problèmes ont surgi concernant l'octroi de droits de survol. Dès lors, l'Aéroflot s'est décidée à prolonger sa ligne Moscou-Vienne en direction de Zurich. Cette route se situe plus au sud que la route aérienne normale Vienne-Munich via Kempten. Les avions russes peuvent donc emprunter la ligne passant par Innsbruck, l'Arlberg et Saint-Gall.

Le colonel Wetter a déclaré que le D.M.F. a été opposé dès le début à cette route. Les bureaux civils, et en particulier l'Office de l'air ont estimé qu'on ne saurait demander à l'Aéroflot de faire un détour de 400 kilomètres en contraignant ses avions à passer par Trieste et Milan.

PRÉCAUTIONS

Ainsi, la ligne aérienne empruntée par les « Venom », les « Hunter » et les « Mirage » n'est plus « franche ». Toutefois, la situation n'est pas aussi grave qu'on l'avait imaginé au D.M.F. au début : les pilotes militaires qui s'entraînent au-dessus de la Suisse orientale seront informés une heure avant le passage de l'avion de l'Aéroflot, sur l'heure exacte et l'altitude de celui-ci, de sorte que le risque d'une collision entre un « Tupolev » et un « Mirage » est des plus improbables.

Un vacancier sans bagage...

« Si vous pouviez publier les lignes qui suivent, vous me feriez un très grand plaisir. Cela ferait réfléchir beaucoup de gens, surtout ceux qui ne savent que faire de leur santé et de leurs vacances »...

La dame qui m'écrit ces lignes ne semble pas avoir été gâtée par la vie. Bien au contraire, Elle se trouve dans une maison de retraite pour personnes âgées. Mais le bonheur de ceux qui sont privés des dons que la plupart des hommes et des femmes considèrent comme indispensables à leur satisfaction, n'est-il pas de faire la joie autour d'eux avec un rien ? Ce prodige en vérité s'accomplit chaque jour. Il suffit de savoir regarder autour de soi.

Voici l'histoire telle qu'elle m'est contée par ma correspondante : « Il est là, assis sur un banc, avec pour tout bagage deux cannes et un moral tout bleu. Cet homme habite Berne. Depuis une année entière, il ne travaille pas, car il est handicapé. Comme je lui demandais ces jours derniers des nouvelles de sa santé, il me répondit que tout allait bien. Par la même occasion, il m'informa que je ne pourrais plus le voir pendant quelques temps, car il allait partir pour trois semaines en vacances !

« Je lui demandai quel était le lieu de ses vacances. Il me dit spontanément : « A la fosse aux ours ! » Je n'en revenais pas. Cette réponse me laissa perplexe et, comme vous le feriez sûrement aussi j'en ris en moi-même. Comment, me dis-je, demeurant à Berne, il prétendait être en vacances en se rendant tout simplement à la Fosse aux ours de notre capitale ?

« Pourtant, en y réfléchissant un peu, j'ai trouvé cela merveilleux. Jusqu'alors immobilisé, cet homme aux petits moyens veut profiter pendant trois semaines du soleil, du beau temps, de la nature ; il veut voir du monde autour de soi, des enfants, de l'animation ; il ira manger très modestement au petit café du coin ; il sera tout à fait heureux.

« Si vous passez à Berne, votre bonjour et votre poignée de main lui feraient le plus grand plaisir. Vous le trouverez assis sur un banc, avec pour tout bagage deux cannes et un moral tout bleu... »

R. A.

Toute la Suède est en émoi : c'est le jour J moins 11 du demi-tour à droite... droite

STOCKHOLM (ATS-AFP). — Le « comité pour la circulation à droite » a lancé son ultime offensive pour « conditionner » près de 8 millions de Suédois au changement de conduite de gauche à droite, le 3 septembre prochain.

Pendant deux semaines, la population suédoise va subir la plus importante campagne publicitaire que le pays ait jamais connue. Ce sera aussi la plus coûteuse, car les frais pour les informations et l'éducation sont estimés officiellement à 36 millions de francs.

La presse, la radio et la télévision seront mobilisées pour que tous les habitants du pays soient préparés à faire face le jour « J » à la réforme décidée par le parlement en mai 1963.

(Lire la suite en dernière page)

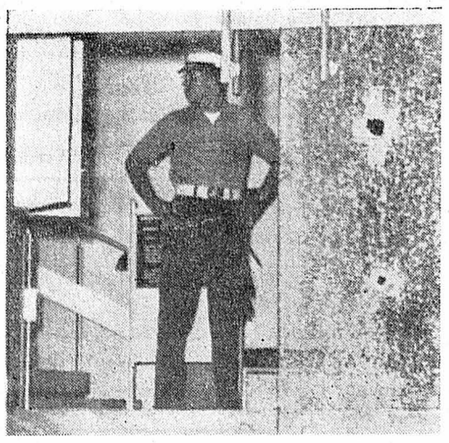

Un « marine » veille

L'ambassade américaine à Londres a été l'objet d'un attentat. On remarque à droite de notre document les points d'impact des balles. Lire nos informations en dernière page.

(Téléphoto AP)

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

A L'AMENDE PARCE QUE SES GÉNISSES FOLÂTRAIENT DANS LES CHAMPS VOISINS

(c) Composé de MM. Jacques Meylan, juge suppléant et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu hier une audience à Môtiers.

A. S., des Verrières, était accusé d'avoir laissé errer des génisses dans deux champs de tiers. Le garde-forestier aurait reconnu au moins une bête appartenant au prévenu qui contestait les faits. Un témoin déclara qu'en général, le bétail de A. S. était conduit correctement aux champs, qu'il était gardé et si des bovins devaient s'échapper, ils étaient forcés de passer devant chez lui.

Se fondant sur la déclaration du garde-forestier assermenté, A. S. a écopé de quarante-cinq francs d'amende et de 59 fr. de frais.

DÉCLARATIONS CONTRADICTOIRES

Le soir du 4 avril, M. J. M., âgé de 79 ans, fut renversé, à Fleurier, au débouché de la rue de la Sagne sur la Grand-rue par la voiture de U. S. Le temps était mauvais, la visibilité restreinte et M. J. M. tout de foncé vêtu, tenait encore un parapluie. Il fut blessé à une jambe. Conduit chez un médecin par U. S., puis à son domicile, M. J. M. fit ensuite neuf semaines d'hôpital.

Comme un plan n'avait pas été établi, il s'agissait de reconstituer, si possible, l'endroit où s'était produit le choc. Un gendarme, dans son rapport, le situa à 10 m 20 du côté nord du la Grand-rue, distance indiquée par un témoin qui, à l'audience, fut incapable de préciser où avait eu lieu l'accident. En raison de ces contradictions, le juge a décidé un complément de preuves, et a renvoyé le cas à une date ultérieure.

FAUTES NON ÉGALES

Au début de l'après-midi du 27 avril, C. F. roulait en auto sur la route Buttes-Fleurier. A la sortie de la première localité, il fut dépassé par une première voiture et au moment où il obliquait à gauche pour entrer dans une rue transversale, une auto pilotée par P. M., de la Côte-aux-Fées, entra en collision avec celle de C. F. Ici aussi, des déclarations diamétralement opposées ont été faites.

Pour le tribunal, C. F. ne s'est pas conformé au devoir de la prudence et n'a pas eu suffisamment d'égard envers les autres usagers de la route en amorçant son déplacement à gauche. Il paiera trente francs d'amende et 15 fr. de frais.

La faute la plus grave a cependant été commise par P. M., lequel a été reconnu coupable de perte de maîtrise car il n'a pas prêté une attention suffisante quand il a constaté que le véhicule F. était en ordre de présélection. Une amende de cinquante francs augmentée de 25 fr. de frais a été infligée à P. M.

APRÈS L'INCENDIE D'UN CAMION-CITERNE

Le 21 février, sur le coup de midi, un camion-citerne transportant 5000 litres de mazout, avait soudainement pris feu au-dessus de la Roche-Percée, entre Fleurier et les Verrières. La cause du sinistre est provenue d'une déflagration dans le moteur. Le propriétaire du poids lourd, M. P., et le chauffeur, P. T., avaient été condamnés chacun à 200 fr. d'amende par défaut. Ils ont obtenu le relief du jugement.

Il n'était pas contesté que, d'un poids de 7840 kg, le camion était surchargé, qu'il n'avait pas d'extincteur, ni d'assurance complémentaire R.C. pour le transport de marchandises dangereuses ou inflammables.

A l'exception de la surcharge — tolérée de 2 tonnes quand les roues d'un camion sont jumelées — toutes les préventions ont été retenues contre M. P., lequel n'a cependant pas agi intentionnellement mais par négligence. C'est pourquoi l'amende a été réduite à soixante francs et les frais à 40 fr., le solde de ceux-ci étant supporté par l'Etat. Quant au chauffeur P. T., il a été libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui.

APRÈS UNE COLLISION

Une collision, n'ayant fait que des dégâts matériels, s'était produite à Travers, C. S. ayant, dans un carrefour, coupé la route avec son auto à celle de A. K. Ce dernier, connaissant l'endroit, aurait dû rouler à une vitesse inférieure à 30 ou 35 km à l'heure comme il l'a avoué. Aussi a-t-il été puni de 20 fr. d'amende et de 9 fr. de frais, alors que C. S., coupable de violation de priorité et d'inadaptation de sa vitesse aux circonstances paiera 60 fr. d'amende et 27 fr. de frais.

ELLE GARDAIT L'ARGENT

Mme E. A. avait été chargée de vendre des produits de parfumerie par une maison d'Argovie. Elle a gardé l'argent encaissé soit une somme de 453 fr. Par défaut, la prévenue a été condamnée à 10 jours d'emprisonnement ferme et à 49 fr. de frais.

NEUCHATEL

Avant la prochaine séance du Conseil général

Ces 870,000 francs, le cimetière de Beauregard en a vraiment besoin

On sait que le Conseil communal de Neuchâtel demande un crédit de 870,000 francs pour diverses constructions et transformations au cimetière de Beauregard. Déjà, il faut acheter un second four crématoire d'un prix de quelque 74,000 francs. En effet, le four à charbon hérité de la Société de crémation lors de la reprise par la ville de l'exploitation du crématoire en 1953, est utilisé comme four de secours lorsque le premier four électrique doit être mis hors service pour réparation ou révision. Or, ce four à charbon est dans un si triste état qu'en cas de panne du four électrique, on serait obligé de procéder aux incinérations à la Chaux-de-Fonds ou ailleurs. Si l'on sait que la proportion des incinérations dépasse cette année 70 % des décès enregistrés à Neuchâtel, il va de soi qu'une telle installation (à laquelle s'ajoutent d'inévitables travaux de maçonnerie et de cheminée) est absolument indispensable.

Parallèlement, il serait rationnel d'envisager la transformation de la chapelle, trop petite. L'actuel bâtiment du crématoire sera rasé au niveau du plancher et une salle élargie sera reconstruite qui permettra d'accueillir quelque 440 personnes (140 places assises et 300 debout). Durant les travaux de démolition et de reconstruction du crématoire, une tente sera érigée sur l'esplanade pour accueillir les familles.

L'harmonium ? Il est plutôt à bout de souffle et l'on s'en plaint. Le fonds de réserve, constitué de la même manière que celui du four crématoire, permettra de couvrir une partie de la dépense et pourra être déduit du crédit sollicité.

A LA DISPOSITION DES FAMILLES

Le besoin se fait aussi sentir de mettre des chambres mortuaires à la disposition des familles qui ne peuvent — en raison par exemple de l'exiguïté des appartements — garder un mort à domicile. Les hôpitaux souhaitent aussi une telle solution. Où placer cette construction ? Sur le talus sis au sud du crématoire, à l'est du portail d'entrée où l'ensemble serait en grande partie enterré et recouvert de verdure, et serait proche du crématoire. Le Conseil communal prévoit la construction de quatre salons mortuaires à température de 16 à 18° et de trois autres salons avec vitre de séparation. Enfin, une morgue serait logée en fond et rendrait de précieux services notamment lorsqu'il s'agit de différer les obsèques, sur demande ou avec l'accord du médecin, éventuellement du juge d'instruction.

La loge du gardien, construite dans les années 80 a subi l'outrage des ans. Plutôt que de la rénover, mieux vaudrait démolir cette loge et la remplacer par une construction moderne dont le coût, pour quatre pièces, salle de bains et cuisine, reviendrait à 120,000 francs.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 21 août 1967. — Température : moyenne : 18,2, min. : 15,0, max. : 21,4. Baromètre : moyenne : 723,7. Eau tombée : —. Vent dominant : direction : est à nord-est ; force : variable modéré. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux.

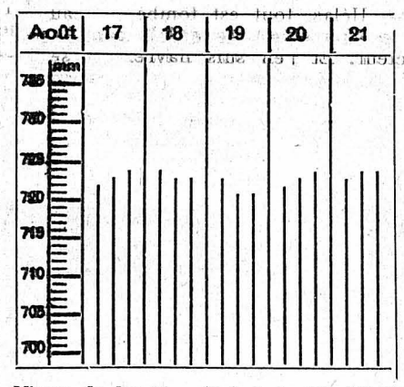

Niveau du lac 21 août à 6 h 30: 429,18
Température de l'eau : 20,5°

Prévisions du temps. — Malgré des bancs de brouillard ou de stratus matinaux au nord des Alpes, limite supérieure vers 1000 m, le temps sera ensoleillé dans tout le pays. La température en plaine sera comprise entre 11 et 16 degrés tôt le matin et elle atteindra 21 à 26 degrés l'après-midi au nord des Alpes, 24 à 29 degrés en Valais et au sud des Alpes. Vent faible et variable.

Evolution probable pour mercredi et jeudi. — Toujours beau. Température en hausse. Jeudi après-midi orages locaux.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE. — 17 août. Tollet, Michèle-Jeanne-Berthe, fille de Jacques-Marie-Antoine, employé de bureau à Neuchâtel, et de Monique-Germaine, née Geeraerts.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 18 août. Schuler, Jacques, comptable à Neuchâtel, et Jetzer, Erika, à Uster ; Maffioli, Ruggero-Carlo, représentant à Neuchâtel, et Matthey-de-L'Endroit, Christiane, aux Brenets ; Richard, Peter, compositeur typographe à Neuchâtel, et Kummer, Marianne, à Derendingen.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 18 août. Gaschen, Jean-Paul, étudiant, et Gygax, Françoise, les deux à Neuchâtel ; Egger, Jean-Pierre, maître de culture physique à Neuchâtel, et Pellaud, Béatrice-Marie à Lausanne ; Tribolet, Théodore-Max, mécanicien de précision, et Grossenbacher, Marianne, les deux à Neuchâtel ; Zbinden, René, employé et commerce, et Bodenmann, Erna, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 16 août. Schütz née Andres, Hedwig, née en 1921, ménagère à Bargen (Berne), épouse de Schütz, Werner-Paul.

AVIS TARDIFS

Fondation ferme du Grand-Cachot-de-Vent

Prochainement, des enfants de bonne volonté passeront à votre domicile et vous offriront des chocolats dont l'emballage représente la ferme du Grand-Cachot-de-Vent. Veuillez leur réserver bon accueil ! Ces chocolats sont vendus Fr. 1.— pièce. Le produit de la vente est destiné à couvrir les frais de la restauration en cours.

Merci.

(Vente autorisée par le département de Police.)

CAFÉ DU THÉÂTRE
Au Centre

cherche pour son bar au premier

BARMAID

Entrée 1er septembre ou à convenir. Prière de s'adresser avec références à la Direction.

HONDA SPORT

Type S - 800, 5 CV, 1967, 7000 km, cabriolet 2 places, rouge.

Segessemann & Fils, Garage du Littoral, tél. 5 99 91, Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel.

Tomates du pays **kg -.95**

Magnifiques **pruneaux kg 1.25**

aux Gourmets

Naissances

Monsieur et Madame Robert RIME-HEIM et leurs enfants Christian et Patricia ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Bertrand

Neuchâtel, le 21 août 1967

Maternité Pourtalès Pierre-à-Mazel 54

Monsieur et Madame DELL'OMODARME et leur petite fille Luciana ont la joie d'annoncer la naissance de

Marco - Enzo

le 20 août 1967

Maternité Pourtalès — Rue des Chasselas 18 Peseux

Monsieur et Madame Roland PIZZERA et Vincent ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille et petite sœur

Isabelle

21 août 1967

Maternité des Cadolles — Boudry Vermondins 20

Monsieur et Madame Jean CARBONNIER - DU PASQUIER, Frédéric et Gilles, ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille et sœur

Sylvie - Claudine

le 21 août 1967

Maternité des Cadolles
Faubourg de l'Hôpital 22, Neuchâtel

NOIRAIGUE — L'ours aura passé entre les gouttes

(sp) Renvoyée le 13 puis le 20 août à cause du temps incertain, la traditionnelle fête de l'ours, à la ferme Robert, n'aura pas lieu cette année. Elle a été remise à l'an prochain. Ainsi le combat singulier entre Robert et l'ours ne s'est pas déroulé. Le plantigrade a une année de sursis.

FLEURIER — Stands d'animation

(c) Cette année le Comptoir du Val-de-Travers, présidé par M. Claude Montandon, aura deux stands d'animation. Le premier sera consacré à l'histoire et à la situation actuelle de l'horlogerie dans le district. Douze entreprises horlogères y participeront.

Le second aura trait à l'épuration des eaux, avec présentation de maquettes, de panneaux photographiques, de films et de diapositives.

VAL-DE-RUZ

Vélomoteur contre tracteur à Savagnier

Un maçon grièvement blessé

Hier à 20 heures, M. François Gaberel, 16 ans était au volant d'un tracteur auquel était accouplé un char à quatre roues. Alors qu'il bifurquait à gauche dans un chemin communal au Grand Savagnier, un cyclomotoriste qui survint en sens inverse l'emboutit violemment. Son conducteur, M. Fritz Vuillomenet, 56 ans, a été conduit à l'hôpital de Landeyeux. Il souffre d'une fracture à la jambe gauche.

VIGNOBLE

BROT-DESSOUS

Les colliers des gadoues...

(c) Des colliers de chevaux, de grande valeur, ont été récupérés par un antiquaire français à la carrière de Brot-Dessous. Les colliers dataient de l'époque héroïque de Napoléon Bonaparte. L'antiquaire a trouvé les colliers en fouillant les gadoues de la commune de Brot-Dessous.

RÉGION DES LACS

Au Landeron

Une voiture contre un arbre

Un automobiliste bâlois, M. Werner Wiss, accompagné de son frère, roulait du Landeron en direction de Cerlier. Mais probablement à la suite d'un excès de vitesse, il perdit le contrôle de sa machine une cinquantaine de mètres avant le pont en bois de Saint-Jean. Il sortit de la route et la voiture s'écrasa contre un arbre à gauche. Le frère de M. Wiss a subi des contusions sur tout le corps et une forte commotion. Le conducteur, lui, ne souffre que d'une plaie au visage. Ils ont été conduits à l'hôpital des Cadolles. La voiture est démolie.

LA NEUVEVILLE
Carnet de deuil

(c) Nous avons appris avec regret le décès survenu samedi, de Mme Bertha-Marie Delapraz-Rosselet.

Agée de 63 ans, Mme Delapraz est décédée à l'asile Mon Repos où elle séjournait depuis la mort de son époux, le 20 juin passé.

La défunte était originaire de Corseaux (VD) et était venue s'établir à Chavannes le 15 juin 1945.

Augmentation du nombre d'étrangers

(sp) Un dénombrement de la main-d'œuvre étrangère, fait à mi-août, a permis de constater la présence à la Neuveville à cette date, de 426 (395) travailleurs étrangers soumis au contrôle (les chiffres entre parenthèses sont ceux de mi-août 1966).

Les étrangers qui n'exercent pas d'activité professionnelle, les réfugiés, de même que ceux qui possèdent un permis d'établissement en Suisse ne sont pas compris dans ce chiffre. Le groupement par profession est le suivant :

Mines et carrières : 2 (0), agriculture, viticulture, horticulture : 18 (16), alimentation, boissons, tabac : 2 (2), habillement : 4 (5), industrie chimique 5 (0), métaux et machines : 62 (53), horlogerie : 72 (50), bois et liège : 5 (7), bâtiment : 160 (160), transports, communications : 3 (2), industrie hôtelière : 43 (23), service de maison : 28 (36), professions du commerce : 4 (2), personnel technique : 1 (2), hygiène et médecine : 3 (2), sciences et arts : 6 (2), autres professions 8 (33).

Quatorze (6) travailleurs sont de nationalité allemande, 36 (43) de nationalité française, 337 (297)de nationalité italienne, 3 (4) de nationalité autrichienne, 39 (41) de nationalité espagnole, et 7 (4) d'autres nationalités.

Il y a 315 (300) hommes et 11 (95) femmes.

122 (126) travailleurs sont des ouvriers saisonniers.

Fête du vin

(sp) Le comité d'organisation de la prochaine Fête du vin (22-24 septembre 1967), qui remplacera le « Dimanche des vendanges », a pris diverses dispositions concernant les concerts publics qu'il envisage de mettre sur pied. Le Conseil municipal a approuvé ces dispositions, ainsi que le projet d'interdiction de circuler pour les véhicules à moteur dans l'enceinte de la vieille ville.

A Soleure

Vieille femme brûlée vive

SOLEURE (ATS). — Mme Kueffer, née Elise Roth, 71 ans, ménagère domiciliée à Schoenenwerd (SO), a perdu la vie d'une manière particulièrement tragique. Lundi à 17 h 05, des habitants de la route d'Olten à Schoenenwerd aperçurent de la fumée s'échapper d'une fenêtre ouverte. Aussitôt deux personnes montèrent dans le logement et trouvèrent la locataire, qui se trouvait seule dans son appartement, gisant sur le plancher ses habits en flammes. Un médecin appelé d'urgence ne put hélas rien faire pour la sauver. L'enquête a établi que Mme Kueffer avait nettoyé un parquet avec de l'encaustique liquide. A la suite de quoi, elle voulut brûler dans le fourneau de la chambre le papier qu'elle avait utilisé, mais ses habits qui étaient imbibés d'encaustique liquide prirent feu.

Approchez-vous de Dieu et Il s'approchera de vous.

Jacques 4 : 8.

Monsieur et Madame Edwin Schnapp, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Cyril Schnapp et leur fils Frédéric ;
Monsieur et Madame K. Mishalany, leurs enfants et petits-enfants, à Beyrouth et aux U.S.A.,
ainsi que les familles parentes et alliées en Suisse, au Liban et aux U.S.A.,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Charles SCHNAPP
née Georgina MISHALANY

leur très chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 80me année, après une longue maladie supportée avec courage.

Neuchâtel, le 19 août 1967.
(rue Matile 28)

Les voies de Dieu sont parfaites, la parole de l'Eternel est éprouvée ; Il est un bouclier pour tous ceux qui se confient en Lui.

Ps. 18 : 31.

L'ensevelissement aura lieu mardi 22 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

Madame Oscar Vonlanthen-Antenen, à Peseux ;
Monsieur et Madame Tell Boillod-Vonlanthen, à Peseux ;
Monsieur André Durig, à Peseux ;
Monsieur Charles Wälchli, à Peseux ;
Monsieur et Madame François Baud-Antenen, à Lausanne ;
Monsieur Jean-Jacques Antenen, à Genève ;
Monsieur François Baud, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Oscar VONLANTHEN

leur bien-aimé époux, frère, beau-frère, beau-fils, oncle et ami, enlevé paisiblement à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 60me année.

Peseux, le 19 août 1967.
(rue Ernest-Roulet 6)

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mardi 22 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Contemporains de 1908 de Peseux ont le triste devoir de faire part du décès de leur cher camarade et ami

Monsieur
Oscar VONLANTHEN

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la fanfare « L'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Oscar VONLANTHEN

membre honoraire et ancien membre actif.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mardi 22 août.

Ma grâce te suffit.

Monsieur et Madame Emile Junker-Muchenberger (Coste), à Riehen ;
Monsieur et Madame James Coste, à Bâle ;
Mademoiselle Irène Coste, à Bâle ;
Monsieur et Madame Emmanuel Coste, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Mademoiselle Esther Coste, à la Tour-de-Peilz ;
les enfants et petits-enfants de feu Fritz Coste, à Auvernier ;
les enfants et petits-enfants de feu Traugott Hausmann-Coste, à Genève ;
les enfants et petits-enfants de feu Otto Ryser--Coste, à Lausanne ;
les enfants et petits-enfants de feu Elie Coste-Bornand, à Genève, Bâle, l'Auberson et le Locle ;
Monsieur et Madame Fritz Weilbrenner (Coste), à Neuchâtel ;
Monsieur Edouard Rognon, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean COSTE

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement, dans sa 90me année.

Auvernier et Bâle, le 21 août 1967.
(Lac 3) (Blumenrain 25)

L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée, dès maintenant et à jamais.

Ps 121 : 8.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel mercredi 23 août.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire : maison de santé de Préfargier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Vous aussi, tenez-vous prêts, car le fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas.

Luc 12 : 40.

Sur toi je me repose, ô Jésus mon Sauveur ; faut-il donc autre chose pour un pauvre pécheur ?

Madame et Monsieur Eugène Clottu, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Daniel Huguenin et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Robert Gacon, leurs enfants et petits-enfants, à Porrentruy ;
Madame et Monsieur Richard Demériez, leurs enfants et petits-enfants, à Cold-Lake (Canada) ;
Madame veuve Hermann Henry, ses enfants et petits-enfants, à Serrières et Neuchâtel ;
Monsieur Marc Cornu, ses enfants et petits-enfants, à Corseaux, Vevey, Lausanne et Zurich ;
Monsieur et Madame René Pettavel, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux et Bienne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
font part du décès de

Monsieur
Benjamin GACON

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 86me année.

Neuchâtel, le 20 août 1967.
(Av. des Cadolles 13)

Jésus lui dit : « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. »

Jean 11 : 25-26.

L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 23 août, à 11 heures, au cimetière de Beauregard.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les membres de l'Action biblique, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Benjamin GACON

leur cher frère en Christ.

Culte à la chapelle du crématoire, mercredi 23 août, à 11 heures.

Les familles Nicolet et Dumont font part à leurs amis et connaissances du décès de leur parente

Mademoiselle
Alice NICOLET

que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui dans sa 86me année.

Corcelles (NE), le 20 août 1967.

Ceux qui se confient en l'Eternel renouvellent leurs forces.

Esaïe 40 : 31.

Domicile mortuaire : hospice de la Côte.

Office funèbre à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, mardi 22 août, à 16 heures.

Les amis de

Madame Elisa TZAUT

font part de son décès, survenu le 21 août 1967, à Perreux.

Le comité du Chœur mixte de Bôle a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Edouard GRUET

père de Madame Pierre Matthey, sa dévouée secrétaire.

La moto des victoires

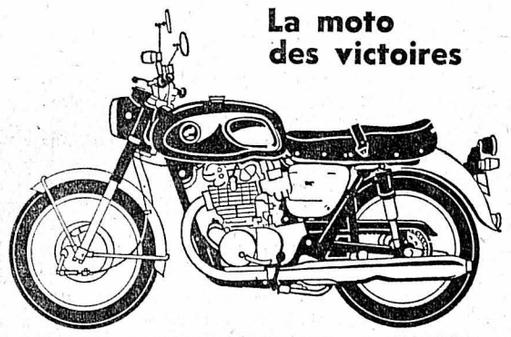

HONDA

Toute la gamme en exposition

AU CENTRE DES 2 ROUES

Maison

GEORGES CORDEY & Fils

Ecluse 47-49 - Neuchâtel - Tél. 5 34 27

Classe préparatoire

En quittant l'école préprofessionnelle, vos enfants ont encore besoin d'une instruction complémentaire s'ils veulent pouvoir :

— entrer plus tard dans nos cours de secrétariat ;
— fréquenter une école préprofessionnelle ou une école de commerce ;
— préparer leurs examens d'entrée dans les administrations fédérales.

Faites-leur suivre ce cours pendant une année, afin qu'ils acquièrent les connaissances indispensables.

Demandez notre programme détaillé.
Classe à effectif réduit ; professeurs qualifiés.

ECOLE BENEDICT

Neuchâtel — La Chaux-de-Fonds

Rentrée scolaire : avril et septembre
Prochaine rentrée scolaire : 4 septembre

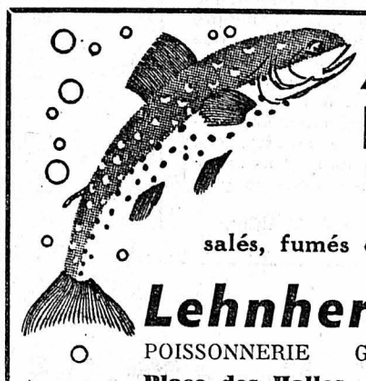

Arrivage de POISSONS frais de mer

salés, fumés et marinés

Lehnherr frères

POISSONNERIE GROS ET DÉTAIL

Place des Halles — Tél. 5 30 92

Nettoyage chimique à sec

Vos habits
NETTOYÉS
DÉTACHÉS
APPRÊTÉS
sans odeur
prêts à porter

6 KG = 8 FRANCS

Egalement pièces séparées avec ou sans repassage

Service express

NEOVIT ECLUSE 9

(près du funiculaire) Tél. 4 11 01

Auberge de Montezillon

NEUCHÂTEL (SUISSE)
bonne cave
bonne table
Tél. (038) 8 48 98

vous propose :
son jambon à l'os et rösti
ses spécialités aux morilles
son choix de menus pour banquets et sociétés

GRAVE ACCIDENT DE TRAVAIL DANS UNE BRASSERIE

Un jeune brasseur atrocement brûlé par du moût de bière en ébullition

Un dramatique accident de travail s'est produit hier, peu après 3 heures, à la brasserie Müller.

Un jeune brasseur, M. Alfred Gaessler, de Rheinfelden, âgé de 21 ans, qui habite au restaurant de la Brasserie, a été atrocement brûlé sur plus de soixante pour cent du corps.

M. Gaessler, qui faisait un stage à la brasserie pour apprendre le français, devait surveiller une cuve de moût de bière. A ce stade de la fabrication, le liquide est chauffé à ébullition par un double fond dans lequel circule de la vapeur sous pression à une température de 160 degrés. Il semble que M. Gaessler, après avoir enclenché le système du chauffage, se soit absenté un moment. A son retour dans la salle de brassage, il voulut sans doute fermer les vannes de chauffage, mais, le liquide surchauffé déborda de la cuve le brûlant atrocement aux bras ainsi que sur tout le bas du corps.

Le jeune brasseur, malgré les douleurs que l'on imagine, réussit à quitter la salle de brassage et à grimper jusqu'aux silos d'où il appela au secours. Ses appels furent entendus par le gérant de la Brasserie ainsi que par le concierge du bâtiment. Tous deux le secoururent immédiatement.

M. Gaessler fut aussitôt transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles. Mais, vu la gravité de son état — brûlé au troisième degré sur plus de 60 % du corps — il dut être conduit d'urgence à l'hôpital de l'Ile à Berne, où il a été placé sous une tente à oxygène. Hier soir, son état était encore considéré comme des plus alarmants.

L'enquête établira les causes exactes de l'accident. Interrogé, un brasseur a confié que « la grande peur des brasseurs a toujours été de voir les cuves de moût déborder ». Ce pénible accident vient douloureusement confirmer ces craintes.

Un gros voilier chavire et coule devant l'Evole

Il était 16 h 35 lorsque la police locale apprenait par plusieurs coups de téléphone qu'un gros dériveur avait chaviré dans la baie de l'Evole et que son équipage faisait des signaux de détresse. A ce moment, le loueur de bateau, M. Marc Lambelet était, lui aussi, averti qu'un bateau avait chaviré. Il prit la « Marie-Madeleine » pour se rendre sur place. De loin déjà, M. Lambelet remarquait qu'il s'agissait d'un dériveur lesté, un « DC 20 » qui avait effectivement chaviré. S'approchant, il reconnaissait le docteur Gilbert Du Pasquier qui, en compagnie d'un autre homme et d'un enfant, se tenait sur la coque retournée de son bateau.

GROSSES VAGUES DE BISE

La manœuvre s'annonçait immédiatement difficile, car la bise soulevait de grosses vagues. Le « DC 20 » se trouvait à ce moment à environ 500 mètres du bord, devant le hangar de la Nautique. Il fallait tout d'abord faire monter à bord de la Marie-Madeleine, les deux équipiers du docteur Du Pasquier. Approcher un bateau tel que la « Marie-Madeleine » assez près du « DC 20 » par ces vagues, alors qu'on est deux à bord, n'est pas une petite affaire ! Ceci se fit pourtant sans mal pour les deux bateaux. Ensuite, le docteur étant resté à bord, Marc Lambelet se déshabilla et se mit à l'eau. Il réussit, en plongeant, à fixer deux cordages, tout d'abord à un « wynch » (sorte de téton métallique autour duquel on attache les cordages servant à tendre les voiles) et à une pièce métallique à laquelle sont fixés les haubans. Remonté sur la « Marie-Madeleine », M. Lambelet commença, en marche arrière, à tirer sur ces deux cordages pour tenter de redresser le bateau dont le mat visait le fond du lac. La manœuvre réussit partiellement. Le bateau de la police de la ville, l'Uberre, était, sur ces entrefaites, arrivé sur les lieux. Il se mit aussi au travail, et passa un cordage autour du mât. Le « DC 20 » commençait alors à se retourner. Le mât apparu, auquel était encore fixé le spinnaker. Car il avait chaviré alors qu'il naviguait au spinnaker.

Un « DC 20 » en régate.

LE BATEAU COULE

Soudain, le bateau commença à s'enfoncer. Il est probable que retourné, il contenait encore dans sa cabine une poche d'air, mais à moitié retourné, cet air s'échappa, si bien que le bateau s'enfonça. Heureusement qu'il était amarré à la Marie-Madeleine et à l'Uberre, car on ne l'aurait certes pas retrouvé. La profondeur doit atteindre à cet endroit quelque 70 mètres. Sur ces entrefaites, l'Uberre dut partir, un autre naufrage avait lieu devant le Rond-Point du Crêt.

La Marie-Madeleine commença un bien difficile remorquage, dans la bise qui forcissait encore. On ne voyait plus du tout le « DC 20 ». Les filins plongeaient directement vers le fond, mais le poids terrible était là ! Tout doucement, le convoi s'approcha de la terre. Une des amarres se rompit, la lente approche continuait. Arrivé près des berges, M. Lambelet, toujours aidé par le docteur Du Pasquier, tira sur le cordage attaché au mât pour que celui-ci ne râcle pas le fond. Manœuvre réussie. On arrêta alors le remorquage. Le « DC 20 » se posa sur le fond dans une position normale. Devant le hangar des TN, le mât sortait de l'eau, une bouée de sûreté a encore été posée, et aujourd'hui une entreprise se chargera de remettre à flot le bâtiment. D'après M. Lambelet, il ne devrait pas y avoir trop de casse à bord. Il convient de féliciter les hommes qui ont par leur travail contribué à sauver le bateau du docteur Du Pasquier. Il était 17 h 15, lorsque la « Marie-Madeleine » rentrait au port.

JDS

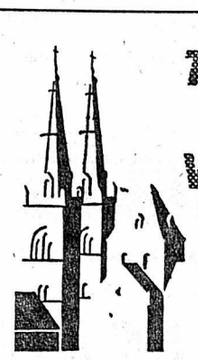

TOUR DE VILLE

Fond sonore pour la Fête des vendanges...

● *C'EST la fanfare « Les Armes Réunies » de la Chaux-de-Fonds qui ouvrira le cortège de la Fête des vendanges, le 1er octobre prochain. Sur le plan de la musique, on notera ensuite, dans l'ordre de marche, la Musique militaire de Neuchâtel, puis la musique du 1er bataillon du régiment du Devonshire et du Dorset, la musique de la ville de Winterthour, celle des « Armourins » de Neuchâtel, les « Vikingers » de Lucerne et la fanfare de Corgémont.*

Voleur arrêté

● **UN NOMMÉ M. K., domicilié à Neuchâtel, ramoneur, s'est rendu coupable de plusieurs vols de cyclomoteurs. Il a été incarcéré, puis relâché.**

Un « Vaurien » chavire

L'Uberre, bateau de sauvetage de la ville était appelé à 16 h 20 pour aller remorquer un « Vaurien » qui avait chaviré au large du rond-point du Crêt. Il était barré par M. Robert Riskalla, de Neuchâtel. C'est le concierge de l'Ecole de commerce qui a averti la police. Le « Vaurien » a été remorqué dans le port de Neuchâtel.

(Avipress - J.-P. Baillod)

En plus des permanences de la gare

Les touristes devraient trouver des kiosques ouverts le dimanche après-midi à Neuchâtel

CE siècle avait treize ans, la République déjà l'âge de la retraite et le Conseil d'Etat, le Dr Pettavel pour président, lorsque fut modifiée la loi sur le repos hebdomadaire. Etaient désormais autorisés à rester ouverts le dimanche jusqu'à midi et le soir de 18 à 20 heures « les magasins spécialement affectés à la vente de cigares et de tabacs ; les kiosques à journaux et les kiosques permanents qui ne sont pas uniquement affectés à la vente de fruits, de fleurs naturelles et de boissons non alcooliques ».

Rien ne changera jusqu'en 1948 lorsque l'on annexera à la loi entre autres ce nouvel article spécifiant que si les besoins de la population le justifiaient, l'autorité communale pourrait établir un plan de rotation. Mais depuis vingt ans, et raison de plus depuis un demi-siècle, les choses ne sont plus les mêmes. Tout a évolué sauf la loi. Les touristes sont plus nombreux parce que plus motorisés. On joue la carte des vacances mais trop d'atouts restent encore dans la manche. A ces touristes, que l'on aimerait tant ne pas voir que passer, que leur offre-t-on à Neuchâtel, un dimanche ? Peu de choses. Pas de bureau de voyage ou de change et les kiosques n'ouvrent toujours qu'à 18 heures, au centre de la ville, autour du port, là où ces touristes arrivent, garent leurs voitures ou quittent leurs cars, prennent un verre ou un billet de bateau. Et tous ces gens, que cherchent-ils pour marquer ce passage sinon des cartes postales, du tabac et du chocolat, donc les produits de deux industries typiquement locales sur trois. Car Serrières, c'est toujours Neuchâtel...

LA GARE ? OUI MAIS...

On rétorquera qu'il y a bien une permanence, que le kiosque de la gare la tient et qu'aux guichets des CFF on peut changer de l'argent. Pourtant, c'est maigre, car la gare de Neuchâtel, au contraire de certaines autres villes, n'est pas assise en son centre géographique et, cela compte en ces jours, les facilités de stationnement n'y sont pas aussi grandes qu'au bord du lac.

Une solution aurait été intéressante : la transformation de l'actuel, et vieillot, pavillon de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat.

— Hélas, tout est tombé à l'eau si je puis dire !, se désole son directeur. Et j'en suis navré. On se contentera de réparer la toiture du pavillon et c'est tout...

Comme tant d'autres à qui d'officielles incertitudes coupent les ailes, ce projet ne manquait pourtant pas d'envergure. Dans le pavillon reconstruit et passablement agrandi, on aurait pu loger, en plus des bureaux de la Société de navigation, un office de voyage et un change que l'on voyait déjà ouverts en permanence ainsi que la police du lac, tant cantonale que communale. Mais comme on ne sait pas encore par où passera la RN 5, pas question de construire même en préfabriqué ! Ce n'est d'ailleurs pas le seul coin du Bas que l'on laisse ainsi en état d'hibernation...

VOIR « YVERDON » !

Les kiosques ? On patiente jusqu'à 18 heures ! L'ADEN, l'Association du commerce de détail sont déjà intervenus auprès des autorités pour que soit revu le problème de la fermeture des magasins. Il y aurait des projets dans les tiroirs. En attendant, à Ouchy ou à Montreux, les touristes trouvent ce qu'ils cherchent à croquer ou à fumer. Au pied de Lausanne, les kiosques ouvrent même jusqu'à 23 heures durant la saison et à Yverdon, qui n'a pourtant pas tous les galons touristiques dont Neuchâtel se pare volontiers sur ses prospectus, il y en a au moins deux dans le centre qui ne ferment pas le dimanche après-midi.

Alors qu'attend-on ?

Cl.-P. Ch.

LE LOCLE · LA CHAUX-DE-FONDS

MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS · LE LOCLE

Feux lumineux au Pré-de-Suze

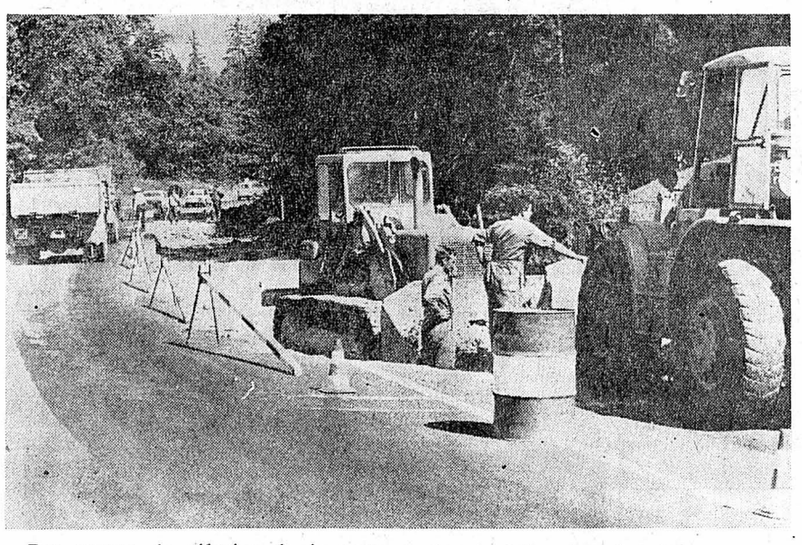

Des travaux de réfection de la route qui dureront deux semaines, sont actuellement en cours à quelques dizaines de mètres sur la route de la Vue-des-Alpes. Des feux lumineux règlent la circulation qui n'a lieu que sur une moitié de la route, l'autre ayant été défoncée.

La circulation dans les deux sens sera rétablie pour le week-end et la semaine prochaine, les voitures circuleront sur la nouvelle moitié de la route pendant que l'autre sera, à son tour, refaite.

(Avipress-Bh)

Cours de natation au Locle pour les écoliers des Brenets

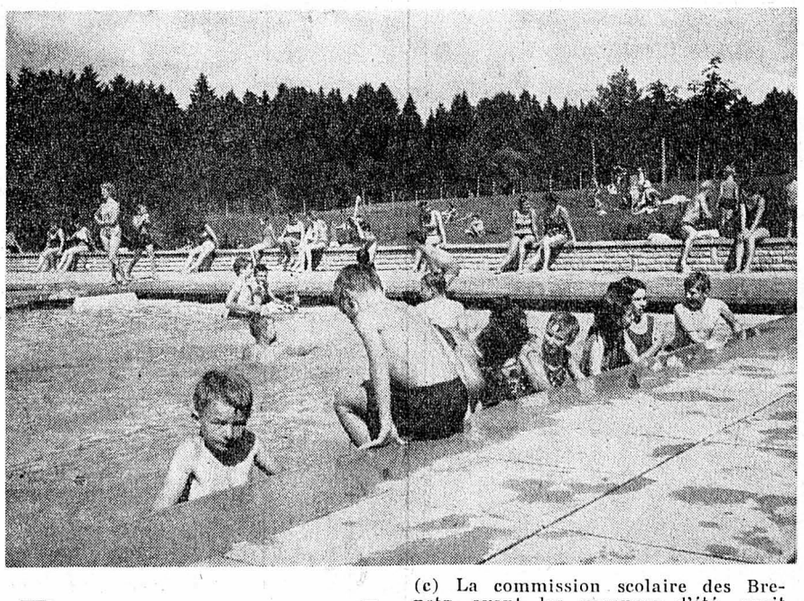

(c) La commission scolaire des Brenets, avant les vacances d'été, avait décidé d'organiser un cours de natation de quatre après-midi à la piscine du Locle. Ce cours devait débuter le lundi de la rentrée. Le temps n'a hélas pas permis de commencer le programme à la date prévue.

Ce n'est que vendredi que les élèves, dès la 4me année, ont pris le chemin du Communal : quatre maîtres de cours pour quelque soixante élèves. Il s'est révélé que c'est un minimum.

Pour quelque trente-cinq enfants, c'est un apprentissage complet. Pour les autres, il s'agit de perfectionner une technique parfois rudimentaire. Deux heures durant, avec de petites pauses au soleil, les néophytes ont appris à connaître le milieu dans lequel ils évoluent : il faut vaincre la crainte de cet élément dans lequel on ne peut pas respirer.

Louable initiative dont il faut remercier la commission scolaire et ceux qui s'occupent du développement intellectuel et physique de la jeunesse.

Fin de semaine touristique

(c) Avec le beau temps revenu, ce sont aussi de très nombreux touristes qui sont venus dans la région. Avec la montée des eaux, la chute du Doubs reprend son aspect normal.

Samedi, baigneurs et voyageurs étaient enchantés : les baigneurs de la douceur de l'eau — 20 degrés — et les touristes de la beauté retrouvée des bassins du Doubs.

La fin d'un règne au Reymond

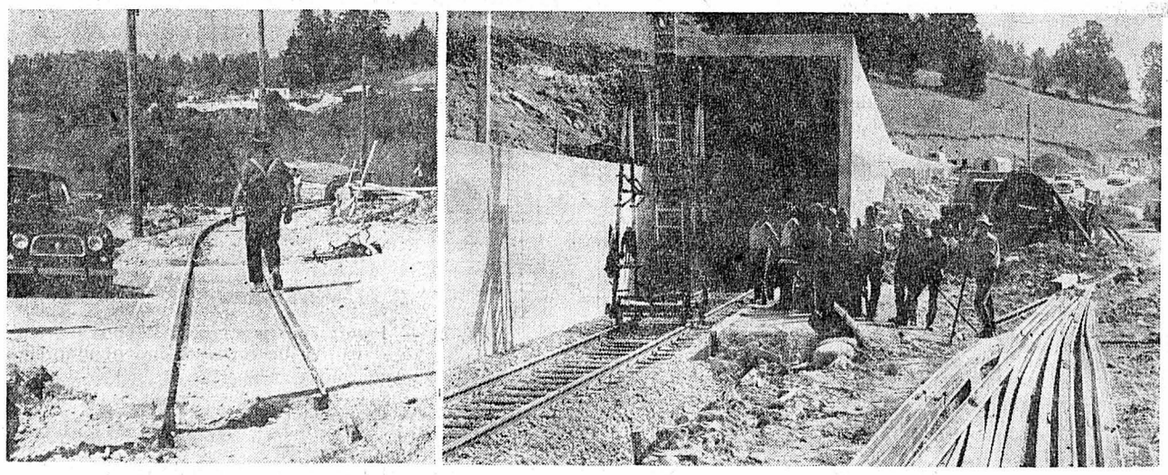

ENFIN.— On a déjà enlevé les rails sur l'ancien ballast tandis que l'on pose la voie et les fils électriques, un peu plus haut, dans le tunnel.

(Avipress - Bh)

Les travaux sont entrés dans une nouvelle phase sur le grand chantier de la route du Reymond. Dès hier matin, en effet, les ouvriers ont entrepris la pose de la voie du chemin de fer la Chaux-de-Fonds - les Ponts-de-Martel, dans le tunnel de béton. Le trafic a été interrompu et, pendant trois jours, un service d'autocars remplace les voyages du « Ponts-Sagne ». Les premiers essais auront lieu mercredi et, si tout va comme prévu, le petit train pourra circuler dès jeudi sur les rails neufs.

LA CHAUX-DE-FONDS

Perte de maîtrise

Hier soir vers 19 h 10, une voiture conduite par M. André Leuba, de Saint-Imier, roulait en direction de la Cibourg, dans une colonne de voitures. Il entreprit le dépassement, mais arrivé à la hauteur de la première voiture il aperçut le véhicule de Mme Suzanne Besançon de la Chaux-de-Fonds qui venait en sens inverse. Cette dame freina énergiquement, perdit le contrôle de son volant et dévala le talus. A son bord M. et Mme Paul Meyrat, de Tramelan ont été pansé à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. La gendarmerie de la Chaux-de-Fonds a procédé aux constats d'usage.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds 21 août 1967

NAISSANCE. — Gilliand, Francine-Claudine, fille de René-Louis, ouvrier, et de Liliane-Constance-Alice, née Plancherel.

PROMESSES DE MARIAGE. — Ummel, Jean-Michel, missionnaire, et Schnegg, Margrita-Hulda ; Arcelaschi, Bruno, manœuvre, et Pittet, Denise-Chantal.

MARIAGES CIVILS. — Grosclaude, Jean-Berthold, employé de bureau, et Bertschy, Theresia ; Bauer, Charles-Frédéric-Eugène, ingénieur agronome, et Gut, Claude-Danielle.

DÉCÈS. — Perregaux-Dielf, Frieda, née le 8 juin 1888, ménagère, veuve de Jules-Albert, Nord 5 ; l'enfant Luginbuhl, Florence-Michèle, née le 15 août 1967, domiciliée Paix 17 ; Mœschler, Arnold-Aurèle, commis, né le 19 juillet 1895, veuf de Jeanne, née Piaget, domicilié Agassiz 13 ; Peltier, Henri-Alfred, horloger, né le 11 juillet 1906, époux d'Alice-Jeanne-Eva, née Jutzi, domicilié Numa-Droz 156 ; Thiévent, née Viret, Paulette, ménagère, née le 5 septembre 1924, épouse de Thiévent, Albert-Auguste, domiciliée Numa-Droz 124 ; Moser, née Kullmer, Rosa-Agnès, dite Hélène, ménagère, née le 20 janvier 1885, épouse de Moser, Emile, domiciliée Grenier 30b ; Gruet, Henri-Edouard, m/technicum, né le 30 juin 1890, époux de Berthe-Hélène, née Jeanrenaud, domicilié Numa-Droz 183 ; Chautems, née Schmid, Maria-Cäcilie, ménagère, née le 24 juillet 1881, épouse de Chautems, Paul-Félicien, domiciliée Parc 9b.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

AU LOCLE

CINÉMA. — Lux, 20 h 30 : Le Délinquant involontaire.

Pharmacie d'office. — Coopérative.

Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

VIGNOBLE

SAUGES-SAINT-AUBIN

Visite de poids

(c) Mercredi matin, les usagers de la route Saint-Aubin-Sauges feront bien de rouler prudemment s'ils ne veulent pas risquer une collision avec un véhicule particulièrement résistant au choc ! C'est en effet à 8 heures, qu'arrivera à Sauges un char d'assaut 61 de l'armée suisse. Ce char de conception entièrement helvétique et pesant quelque quarante tonnes rend visite à toutes les industries qui ont participé à sa construction. Sauges et Saint-Aubin figurent sur cette liste, d'où la raison de cette visite, sur laquelle nous reviendrons.

BOUDRY — Retour de Pesaro

(sp) Samedi dernier, dans la soirée, les derniers groupes des J.P. de Boudry sont rentrés du camp de Pesaro, qui en train, qui en voiture. Les jeunes gardent de ce séjour de trois semaines au bord de l'Adriatique un excellent souvenir. Logés au collège Léonard-de-Vinci, ils ont pu de nouveau apprécier l'amabilité et le dévouement de son directeur, M. Renato Antognozzi.

Nouveaux diplômés de l'Ecole polytechnique fédérale

Parmi les nouveaux diplômés de l'Ecole polytechnique fédérale, nous relevons les noms suivants intéressant notre zone de diffusion :

Architectes : Jean-Christophe Laederach, de Neuchâtel ; Claude Schelling, de la Chaux-de-Fonds ; Alfred Wyss, demeurant à Evilard. **Ingénieurs civils :** Yves Christen, de Cortaillod ; Pierre-André Bourgeois, de Ballaigues ; Eric Dardel, de Saint-Blaise ; Daniel Zimmermann, demeurant à Romont. **Ingénieurs électriciens :** Georges Hangaertner, demeurant à Courtételle ; Jean-Maurice Lutz, demeurant à Tavannes. **Ingénieurs ruraux :** Louis Gapany, de Marsens. **Ingénieurs topographes :** Pierre Guillaume, demeurant à Romont ; Heinz Lautenschlager, demeurant à Bienne. **Diplômés ès sciences physiques :** Roland Menningen, de Renan (JB) ; Jean-Claude Schwab, de Chiètres. **Diplômés ès sciences naturelles :** Denis Rebetez, des Genevez (JB).

AU LOCLE

Réception des annonces et des abonnements

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

chez Mme S. FAVRE

Rue D.-Jeanrichard 33

Tél. (039) 5 32 66

Discobar - Tabacs Journaux

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Mise au concours

Dans le cadre de la réforme de l'exécution des peines, et à l'occasion de l'agrandissement des prisons de la Chaux-de-Fonds, le département de Justice met au concours un poste de

geôlier adjoint

Travail varié, à caractère social.
Connaissances requises : bonne formation scolaire ; deux langues (français-allemand ou français-italien) ; aptitudes à conduire les hommes.
Age minimum : 25 ans.
Traitement : selon les normes légales, classes 10 ou 9, logement en plus.
Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au département des Finances, office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au **15 septembre 1967.**

VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de la S. I. Bretonne S.A. de construire un bâtiment commercial à l'emplacement des Nos 1-5, ruelle Breton, 8-10, rue du Temple-Neuf et 11-13, rue des Poteaux (art. 146, 227, 744, 983, 1777 du cadastre).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 28 août 1967, délai d'opposition.

Police des constructions

VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Max-P. Forrer de construire une maison familiale à la rue Léon-Berthoud, sur l'article 9323 du cadastre de Neuchâtel.

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 28 août 1967, délai d'opposition.

Police des constructions

MACULATURE
à vendre à l'imprimerie de ce journal

IMMEUBLES

A vendre à la Tour-de-Peilz

superbe villa neuve

construction très soignée, salle de séjour avec cheminée, 6 chambres à coucher, cuisine, office, bains, 2 douches, 3 W.-C., réduits, galetas, garage pour deux voitures, terrain de 1665 mètres carrés ;
situation ensoleillée et tranquille, vue grandiose et imprenable sur le lac et les Alpes. Accès facile à quelques minutes de la ville.

fr. 460,000.—

Larges facilités de paiement, éventuellement location - vente.

S'adresser à l'entreprise Guex, à Jongny, tél. (021) 51 59 09.

Je cherche à acheter

MAISON FAMILIALE

avec confort, situation dégagée, de préférence région Neuchâtel-Peseux. Eventuellement possibilité d'échange avec maison de 8 pièces, tout confort, bien située, à proximité des Franches-Montagnes.

Adresser offres avec tous détails utiles sous chiffres AG 1646 au bureau du journal.

A VENDRE
à Lausanne

beau locatif

construit en 1962 ; 28 appartements et 14 garages.

1,580,000 fr. A verser 745,000 fr. Rendement brut 7,1%, net 6,1 %. Placement exceptionnel et sûr.

Ecrire sous chiffres OFA 4592 L à Orell Fussli-Annonces, 1002 Lausanne.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Place Pury 1
Tél. 5 17 26

offre à vendre et à louer

HÔTELS
CAFÉS-RESTAURANTS

à vendre

VILLAS-LOCATIFS
CHALETS-TERRAINS

avec tous services sur place.

On cherche à acheter, sur le territoire de Neuchâtel,

PARCELLE

d'environ 800 à 1200 mètres carrés pour la construction d'une villa.

Adresser offres écrites à L. S. 1657 au bureau du journal.

A LOUER

VILLA A LOUER

à Peseux, Guches No 4a, comprenant 5 chambres, dépendances, jardin, très belle situation.

ÉTUDE JEAN-PIERRE MICHAUD, AVOCAT ET NOTAIRE, COLOMBIER.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

---

agence 13 * 13

Ø 5 13 13
Neuchâtel
Epancheurs 4
offre à vendre

Maison de week-end

dans une situation tout à fait exceptionnelle,

à Lignières

Construction récente en maçonnerie, intérieur entièrement boisé, 3 pièces, dégagements divers, véranda, cuisine, toilettes, garage, terrasse-jardin, surface totale environ 650 m².

Vue magnifique et imprenable sur les trois lacs, le Seeland et la belle campagne fribourgeoise.

AUVERNIER

à 5 minutes de l'arrêt du tram, à louer tout de suite,

APPARTEMENTS

4 ½ pièces à 480 francs
plus charges.

Appartements ensoleillés jouissant de tout le confort moderne, dans immeuble neuf.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 Ø 4 03 63 NEUCHÂTEL

DEMANDES À LOUER

Etudiant au doctorat, marié, un enfant, cherche à Neuchâtel

appartement meublé

de 3 ou 4 pièces, tout confort, pour l'année universitaire.

Adresser offres écrites à CK 1665 au bureau du journal.

Entreprise cherche, pour un de ses collaborateurs,

un appartement

de 3 à 4 pièces, prix entre 200 et 300 francs. Région Peseux et dans un rayon de 5 km.

Adresser offres écrites à AI 1663 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de Neuchâtel-Ville désire engager

UN MAGASINIER

pour le contrôle des stocks, des entrées et sorties de marchandises.

Faire offres, avec références et prétentions de salaire, sous chiffres DF 1618 au bureau du journal.

LOOPING

cherche :

ouvrières
pour le posage de cadrans, le vissage de pendulettes et divers travaux d'atelier ;

remonteuses des barillets
(éventuellement à la demi-journée) ;

jeunes filles
qui seraient formées sur parties d'horlogerie, formation rapide et rétribuée ;

aide mécanicien
et
tourneurs
pour son département des ébauches.

Entrée immédiate ou date à convenir.
S'adresser à :
LOOPING S.A.
Manufacture de réveils et de pendulettes, 5a, rue de la Gare, 2035 Corcelles (NE). Tél. (038) 8 16 03.

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., Neuchâtel

cherche :

aide-mécanicien
et
ouvriers
de nationalité suisse.

Places stables, bonne rémunération, caisse de pension, semaine de cinq jours.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

SULZER

Aimez-vous les langues ?
Nous cherchons pour notre bureau de traductions une

COLLABORATRICE

rapide et consciencieuse pour mettre par écrit des textes en langue **française.** Connaissances d'anglais, d'espagnol ou d'italien seront d'avantage.

Postulantes qui ont de bonnes connnaissances de la langue française et une sténo et dactylographie courante recevront auprès du bureau du personnel (tél. 052/81 36 05) pour employés toutes les indications désirées qui concernent la place vacante. (Mentionner code 4713.)

Sulzer Frères
Société Anonyme
Winterthur, Suisse

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.
FABRIQUE DE PAPIER

Nous engageons immédiatement ou pour époque à convenir des

OUVRIERS

pour le travail d'équipe (âge minimum 19 ans) et pour le travail de jour, et des

aides-mécaniciens

Les ouvriers intéressés, de *nationalité suisse*, ou étrangers en possession du permis « C », voudront bien envoyer leurs offres ou se présenter à la Direction des Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières. Tél. (038) 5 75 75.

Bell

cherche

VENDEUSE

pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

Avantages d'une grande maison.

S'adresser à Bell S.A., La Treille. Tél. (038) 4 01 03.

Pour notre service de mécanographie, nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

PERFOREUSE/IBM

Cet emploi d'un genre nouveau pourrait aussi convenir à une employée de bureau jeune et dynamique, habituée à un travail précis.

Salaire intéressant.

Adressez vos offres écrites à : Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel.

MOVOMATIC S.A., PESEUX-CORCELLES

Instruments de mesure engage

mécaniciens de précision

Places stables et bien rétribuées.

Avantages sociaux de premier rang.

Se présenter ou faire offres au chef du personnel, av. de Beauregard 16, tél. 8 44 33. C. P., 2034 Peseux.

LAUENER & Cie
fournitures d'horlogerie à Chez-le-Bart
engagent

1 mécanicien de précision

Faire offres écrites ou se présenter.
Tél. (038) 6 71 48.

BUFFET DE LA GARE

LA CHAUX-DE-FONDS
cherche

SOMMELIERS (ÈRES)

Entrée immédiate.

Tél. (039) 3 12 21
S'adresser à la direction.

PRODUITS PERFECTONE S. A.

fabrique d'appareils électro-mécaniques, engagerait tout de suite ou pour date à convenir :

Pour son usine de Bienne :

Réf. 26 — 1 électronicien, éventuellement électro-mécanicien ou radio-monteur ayant 5 à 10 ans de pratique dans l'électronique.

Réf. 21 — 1 peintre sur machines pouvant travailler de manière indépendante.

Pour sa succursale de Granges :

Réf. 21 — 1 mécanicien sur pointeuse,

— 3 - 4 mécaniciens pour fabrication et montage d'appareils de précision.

Prière de téléphoner au (032), 3 09 34, en mentionnant la référence susmentionnée.

Jamais encore 11 calories n'ont autant stimulé l'appétit
(1 dl de jus d'orange = 60 calories env.)

Consommé riche Knorr

* bouillon de viande racé – mais pauvre en calories et en matières grasses, enrichi de fins légumes
* stimule le goût, l'appétit, le plaisir de la table
* soluble instantanément
* dosage léger ou racé

Et pour varier, essayez aussi le **Consommé de Poule Knorr** ou **l'Oxtail clair Knorr**

2.90 1.95 vous économisez par verre -.95

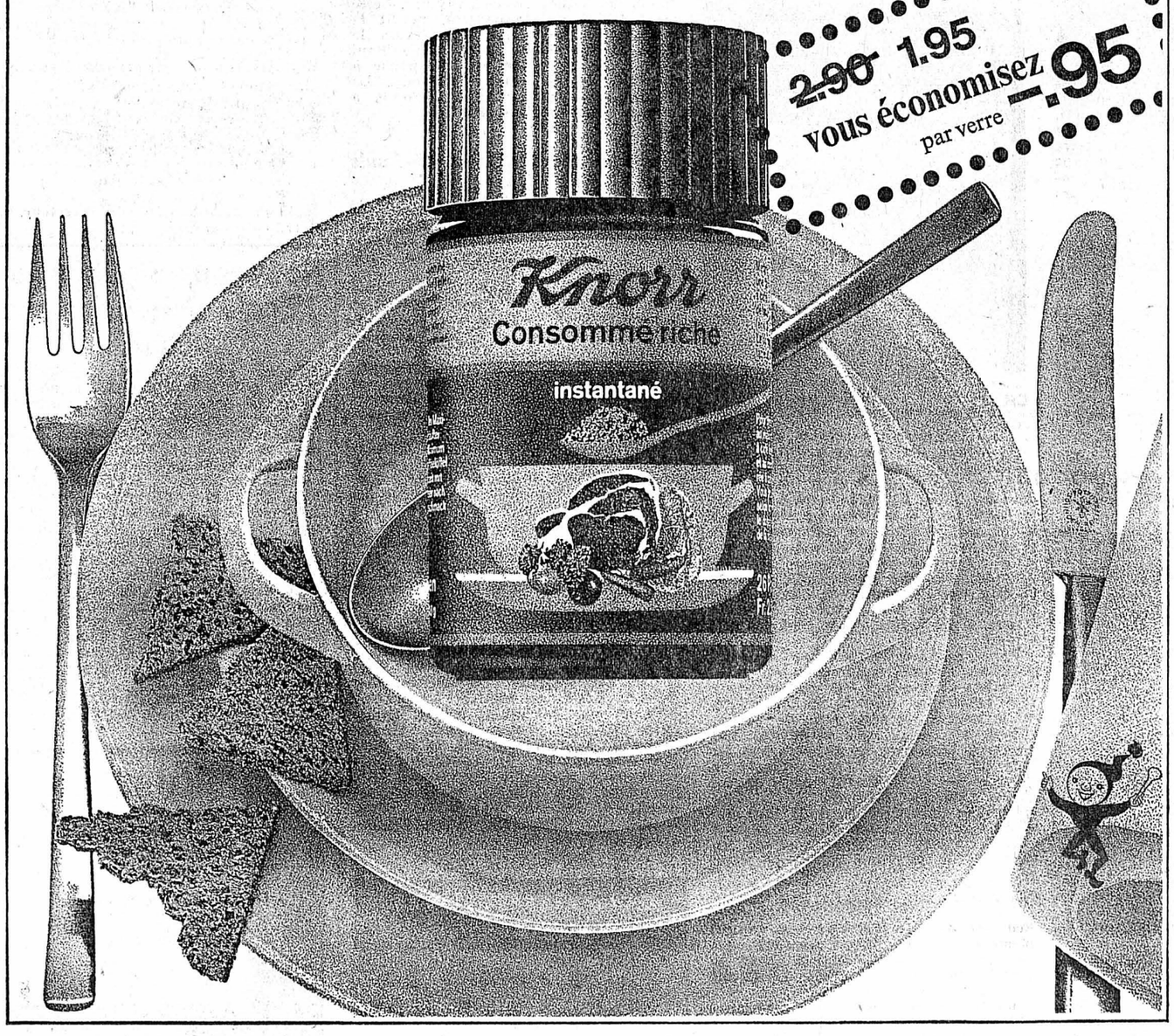

FOOTBALL

Il y a peut-être parmi les vainqueurs des grenouilles qui ont voulu être aussi grandes que des bœufs

Le championnat est d'emblée passionnant

L'affaire se présente sous des dehors intéressants. Sur la route du Lausanne Sports, il y aura décidément toujours une certaine équipe de Bienne. Quand Grasshoppers veut, il peut. Lugano en a fait l'expérience. Et quand Bâle ne peut pas, il a beau appeler tous les diables à son secours que ça ne lui sert à rien.

REMARQUÉ.— L'Allemand Konietzka, qui marque ici son premier but pour Winterthour, l'a été. (Avipress - Perrin)

Au fait, on pensait sérieusement que Bâle éprouverait des difficultés à Lucerne : on en parlait à mots couverts dans les milieux proches du champion national.

PLUS FORT QU'AVANT

Lucerne a la particularité d'être fort chez lui. S'ajoutaient à cette particularité qui est une constance, son enthousiasme d'équipe promue en ligue supérieure et l'apport considérable de l'Allemand Richter. On a lu que Richter avait marqué les deux premiers buts. D'autres part, Lucerne est certainement meilleur maintenant que lors de sa culbute : il a quelque joueurs de talent qui ont muri en ligue B, il a aussi Bertschi, Richter et Elsener. Tout ça n'existait pas, avant.

Pour Bâle, cette défaite est relativement grave. D'autant plus qu'elle précède un déplacement à Sion.

Lausanne, qu'on croyait renforcé et, en quelque sorte, rajeuni, a également été battu par un Allemand : Peters, le nouvel entraîneur de Bienne. On va bientôt en faire des complexes. Sont-ils vraiment de si bons joueurs, ceux qui viennent de l'autre côté du Rhin ? Ils ont des noms à peine connus et ils font la loi sur nos terrains.

PAS LA PREMIÈRE FOIS

Mais Luttrop n'a pas battu Grasshoppers et ça nous réconforte. De tous les vainqueurs, c'est Grasshoppers qui a accompli la meilleure performance parce qu'il avait l'adversaire le plus difficile : Lugano. Lugano, l'équipe vedette du dernier championnat. Lugano, pour beaucoup, le favori de cette compétition.

Cependant, ce n'est pas la première fois que Grasshoppers joue très bien... au début du championnat. Souvenez-vous, l'année passée...

Zurich a montré quelques faiblesses lors de ses matches de préparation, de sorte qu'on n'est pas étonné qu'il ait joué avec crainte à Bellinzone. Un point, c'est un point. Mais, une défaite, c'est autre chose. Il n'a pas perdu et il en sera satisfait.

Au demeurant, au début d'un championnat, le deuxième match a plus d'importance que le premier. Il corrige ou il confirme. Après, tout le monde voit plus clair. Il faudra donc attendre la fin de la semaine pour savoir s'il n'y a pas, parmi les vainqueurs de ces matches d'ouverture, des grenouilles qui ont voulu être aussi grandes que des bœufs.

SE MÉFIER

Cette remarque ne touche pas Servette qui aurait eu vraiment mauvaise grâce de recommencer l'aventure de la saison dernière. On n'aurait pas compris. Non, vraiment pas. Mais, Servette aurait tort d'accorder trop d'importance au résultat. Parce que, même avec Stürmer, Granges ce n'est pas le Pérou.

Et Young Boys, peut-il se prévaloir de sa victoire sur Young Fellows ? Ils ont tous les deux — marque déposée — le secret de l'éternelle jeunesse. Cependant, on se dit que Young Boys n'a plus rien fait de bon depuis belle lurette. Est-ce que ce sont les moyens qui lui manquent ? Sion espérait mieux qu'un partage à La Chaux-de-Fonds. Il ne doit pourtant pas se faire d'idées noires à cause de ce petit point perdu — il reste 25 matches.

Vingt-cinq matches pour tous.

En Allemagne, en Angleterre, les champions ont été battus. Bâle est donc en bonne compagnie.

Marin gagne le tournoi de Travers

Dimanche a eu lieu le tournoi du Football-club Travers. Douze équipes réparties en trois groupes, étaient en présence. Malgré le temps couvert par intermittence, les 18 matches de 25 minutes chacun se déroulèrent sans accroc devant un nombreux public. Les rencontres furent passionnantes à suivre et le résultat incertain jusqu'à la fin. Les champions de groupe étaient Travers I, Noiraigue et Marin I.

Plaisantes à suivre, les finales donnèrent les résultats suivants : Travers I - Noiraigue 1-0 ; Noiraigue - Marin I 1-2 ; Marin I - Traver I 1-0. Avant la proclamation des résultats, M. Louis Aeschlimann remercia les équipes de leur active participation. Le classement final est le suivant : 1. Marin I ; 2. Travers I ; 3. Noiraigue ; 4. Cortaillod II ; 5. Travers II ; 6. Fleurier II ; 7. Saint-Sulpice ; 8. Marin II ; 9. Châtelard ; 10. Môtiers ; 11. Les Geneveys-sur-Coffrane ; 12. Les Hauts-Geneveys. Il y avait trois challenges en compétition, celui des commerçants de Travers, celui du membre fondateur Jean Roth et le challenge fair-play qui a été remporté par Môtiers.

L'équipe victorieuse était la suivante : Droz, Lovat, Valbini, Walti, Banderet, Chételat, Todeschini, Buhler, Siliprandi, Rothenbuhler, Cachelin, Jeanneret et Tschannen.

Thoune - Moutier se jouera à Moutier

Le match de championnat suisse de ligue nationale B, Thoune - Moutier, qui devait avoir lieu samedi à Thoune, aura lieu à Moutier. Le stade du Lachen sera en effet occupé durant le week-end par les championnats suisses d'athlétisme pour juniors.

Le match retour, le 10 mars 1968, sera joué à Thoune.

UNE NOUVEAUTÉ :

Thoune battu le premier jour

En ligue nationale B, Saint-Gall, le nouveau riche de la Suisse orientale a éprouvé quelques difficultés à Baden. Mais dès que l'autre a cédé, il lui a fait passer le goût du pain noir. Il y a longtemps que Saint-Gall bourlingue aux premières places pour qu'il parvienne à ses fins. Si, débarrassé de Lucerne, il n'accède pas à la ligue supérieure après l'effort financier qu'il a fourni, il n'aura qu'à tout vendre à la mise américaine.

Winterthour a moins bien débuté puisque le petit Fribourg l'a tenu en échec. Si petit que ça, Fribourg ? C'est ce qu'on va voir. Revenu à sa place, Moutier a battu Berne : ça lui aura certainement fait drôle d'être victorieux, un dimanche après-midi.

Xamax n'a pas vaincu Aarau, fait moins surprenant cependant que le point abandonné par Urania à Soleure. Quelle que soit la saison, Aarau c'est toujours difficile — tandis qu'Urania avait, comme préjugé favorable, son extraordinaire fin de championnat de la saison passée.

Moutier a cessé de perdre. Les temps changent : le football conserve ses énigmes. Mais, pour varier, Thoune commence, cette fois, par une défaite. A Chiasso, il est tout excusé.

Guy CURDY

LES GROS BRAS.— Ceux des Bâlois Michaud (à gauche) et Kiefer (à droite) n'ont pas suffi pour contenir l'ardeur des jeunes Lucernois représentés ici par Schuwig (au centre). (Photo Keystone)

GYMNASTIQUE

En vue de Tunisie - Suisse

Trois Romands sélectionnés

Ernst Lengweiler (Lausanne), Gilbert Jossevel (Yverdon), Michel Froidevaux (la Chaux-de-Fonds), Hans Schumacher (Berne), Walter Muller (Winterthour), Hans Ettlin (Berne), Gody Faessler (Richterswil) et Silvano Franchini (Ascona) participeront au match international Tunisie - Suisse qui vient d'être conclu par l'intermédiaire de M. Arthur Gander, président de la Fédération internationale. Ce match aura lieu les 26 et 27 août en Tunisie. L'équipe sera accompagnée par Hanspeter Frey (Bâle) comme chef d'équipe, André Huguenin (Saint-Imier) comme chef de délégation, Thedy Stocker (Zoug) et Walter Lehmann (Richterswil) comme arbitres.

TENNIS

Victoire suisse

● Le match représentatif Suisse - Bavière, organisé à Saint-Gall, s'est terminé par la victoire des joueurs helvétiques sur le score de 8-7. C'est en remportant les deux doubles messieurs que les Suisses ont renversé une situation qui paraissait bien compromise la veille.

● Tournoi du TC Genève, finales : Simple messieurs : Licis (Pol) bat Hiskins (Aus) 6-0 6-4. Simple dames : Mme Fetz (Genève) bat Mlle Hufschmid (Genève) 7-5 6-4. Double messieurs : Hiskins - Bartlett (Aus) battent Blondel - Auberson (Genève) 7-5 13-11.

● Tournoi international de Saint-Moritz, finales : simple messieurs : Osuna (Mex) bat Spear (You) 6-4 6-2. Simple dames : Lucia Bassi (It) bat Kerstin Seelbach (Al) 6-4 6-3. Double messieurs : Paul Hutchins - Stanley Matthews (GB) battent Isao Kobayaschi - Ryocki Mori (Jap) 6-3 6-4.

● Associée à l'Australienne Gail Sherriff, la Française Françoise Durr a remporté la première finale des championnats internationaux d'Autriche, à Kitzbuhl, celle battu les Allemandes Helga Schultze et du double dames. Durr et Sherriff ont Helga Niessen par 6-3 6-0.

A une exception près

Les dernières dates ont été fixées pour les coupes d'Europe

A l'exception du match Sarajevo-Olympiakos Chypre, toutes les dates du premier tour des deux compétitions européennes sont désormais connues. Les rencontres qui étaient encore en suspens auront lieu aux dates suivantes :

Coupe des vainqueurs de coupe : Aberdeen - Reykjavik, le 6 septembre à Aberdeen et le 13 septembre à Reykjavik ; Vasas Gyoer - Apollon Limassol 20 septembre-4 octobre ; Torpedo Moscou - Motor Zwickau, 20 septembre-4 octobre ; Altay Izmir - Standard Liège 20 septembre-18 octobre ; Lausanne Sports - Spartak Trnava, 20 septembre-11 octobre ; Levski Sofia-AC Milan, 20 septembre-11 octobre.

Ces dates ont été annoncées par l'Union européenne.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 1 des 19 et 20 août 1967:
2 gagnants avec 13 points : 92,308 fr. 50
91 gagnants avec 12 points : 2028 fr. 75
1482 gagnants avec 11 points: 124 fr. 55
11,417 gagnants avec 10 points : 16 fr. 15.

Dans le but de rivaliser avec Saint-Etienne et Nantes au cours de la saison dans la lutte pour le titre de champion de France, le S.C.O. d'Angers entend se renforcer et vient d'entrer en pourparlers avec un international yougoslave, Andri Darvstic.

Ce joueur, arrivé hier à Angers, sera « testé » aujourd'hui. Si cet essai se révèle concluant, il sera engagé par le club angevin qui compte également engager une autre recrue étrangère.

AUTO — Grand Prix d'Autriche

Abandons de Rindt et Hulme

C'est avec deux tours d'avance sur tous ses rivaux que l'Australien Paul Hawkins, au volant de sa Ford GT 40, a remporté le Grand Prix d'Autriche, couru sur les 3 km 200 du circuit de Zeltweg-Steiermark (distance totale : 500 km). Dans cette manche du championnat du monde des voitures de sport et prototypes, les Porsche ont été particulièrement décevantes. C'est ainsi que le grand favori, l'Autrichien Jochen Rindt, qui s'était montré le plus rapide au cours des essais, a dû abandonner (ennuis mécaniques) de même que le Néo-Zélandais Denis Hulme et les Allemands Mitter et Neerpasch. Voici le classement :

1. Paul Hawkins (Aus) sur Ford, les 500 km en 3 h 15'54"53 (moyenne 153,361). 2. Attwood (GB) sur Porsche Carrera, à deux tours. 3. Vaccarella (It) sur Ford, à quatre tours.

D'autre part, l'Américain Mario Andretti a remporté les 200 miles de Milwaukee en établissant un nouveau record à la moyenne de 169 km 334 au volant de sa Ford. L'ancien record était détenu depuis 1964 par Purnelli Jones avec une moyenne de 168 kmh. Andretti a devancé Al Unser de 12 secondes. Roger McCluskey, Gordon Johncock et Joe Leonard ont ensuite pris les places d'honneur.

RALLYE DES « MILLE LACS »

Notons encore que le Finlandais Timo Makinen, sur BMC-Cooper, a remporté pour la troisième fois le rallye des « Mille lacs », comptant pour le championnat d'Europe, qui s'est terminé à Jyvaeskylae. Makinen a remporté dix des 21 épreuves chronométriques que comportait ce rallye. Il n'a toutefois devancé que de 8" son compatriote Simo Lampinen. Voici le classement final : 1. Timo Makinen (Fin) sur BMC-Cooper, 6891 p. 2. Simo Lampinen (Fin) sur Saab, 6899. 3. Hannu Mikkola (Fin) sur Volvo, 6994. 4. Ove Andersson (Su) sur Cortina, 7057. 5. Bendt Soederstroem (S) sur Cortina, 7067. 6. Ove Eriksson (Su) sur Opel, 7151.

CYCLISME — *Les championnats du monde débutent demain soir en Hollande*

Deux retours importants: Maspes et Rousseau

Les champions du monde 1967 de cyclisme sur piste seront couronnés sur le vélodrome olympique d'Amsterdam où des compétitions mondiales avaient déjà eu lieu en 1949 et 1959. Les épreuves débuteront demain soir et elles s'échelonneront jusqu'au mardi 29 août. Après quoi auront lieu, à Heerlen, à l'autre extrémité de la Hollande, les compétitions sur route (amateurs, dames et professionnels).

RÉVÉLATION ?

Deux disciplines retiendront particulièrement l'attention chez les professionnels : la vitesse et la poursuite. Dans la première, l'Italien Giuseppe Beghetto, tenant du titre mondial depuis deux ans, risque fort d'être inquiété par le Belge Patrick Sercu. Ce dernier, champion du monde chez les amateurs en 1963, deuxième chez les professionnels en 1965, n'avait pu, par suite d'une blessure, participer, à Francfort, au tournoi mondial 1966. Cette saison, tout laisse à penser qu'il jouera un premier rôle. Ses qualités sont telles qu'il convient de la place à égalité de chances avec Beghetto. Dans ce domaine de la vitesse où la moindre inattention peut coûter le succès, on enregistre le « retour » de deux célébrités : l'Italien Antonio Maspes, sept fois champion du monde de 1955 à 1964, et le Français Michel Rousseau, détenteur du titre des professionnels en 1958 après avoir remporté l'arc-en-ciel en 1956 chez les amateurs et avoir été champion olympique à Melbourne. Fait curieux, l'un et l'autre, qui avaient abandonné la compétition, rentrent justement à Amsterdam, sur la piste où, en 1959, ils avaient été opposés dans une finale que Maspes avait remportée.

ÉCHEC

Le jeune Hollandais Tiemen Groen (20 ans), champion du monde depuis trois ans chez les amateurs, sera le grand favori de la poursuite chez les professionnels. Sur la piste d'Amsterdam, qu'il connaît fort bien, il a réalisé des temps remarquables, améliorant le record de la piste (6'07"8) que détenait depuis 1959 le Français Roger Rivière avec 6'09"5. L'Italien Leandro Faggin et le Belge Ferdinand Brake, qui dominaient la spécialité depuis quatre ans, risquent fort d'être cette fois tenus en échec.

LES MÊMES

Sauf révélation ou surprise, les Français Daniel Morelon, détenteur du titre, et Pierre Trentin (vainqueur en 1964), le soviétique Omar Phakadze (lauréat en 1965) et l'Italien Giordano Turrini, seront, tout comme l'an passé, les principaux postulants au titre mondial de la vitesse chez les amateurs.

Le passage dans les rangs des professionnels de Tiemen Groen a rendu plus ouverte la lutte dans le domaine de la poursuite individuelle. Le Tchécoslovaque Jiri Daler, régulièrement le principal adversaire de Groen, l'Italien Chemello — en l'absence de son compatriote Ursi, victime d'une mesure disciplinaire — paraissent les mieux armés pour triompher mais il faudra compter également avec le Hollandais Gert Bongers, qui évoluera dans une ambiance favorable.

La poursuite olympique risque fort de rester le domaine de l'Italie, qui alignera les vainqueurs de l'an dernier (Castello, Roncaglia, Chemello, Panconi), lesquels ont été récemment crédités d'une performance approchant le meilleur temps mondial : 4'26"8 contre 4'26"7 par les Allemands Claesges, May, Rohr et Rudolph). Les principaux adversaires de la formation italienne seront l'Allemagne de l'Ouest (qui risque toutefois d'être diminué si la suspension de Genrichs et de Link était confirmée), l'Allemagne de l'Est, l'URSS et la tchécoslovaquie.

Les deux nouveaux titres créés l'an dernier, ceux du kilomètre contre la montre et du tandem, devraient rester à la France grâce à Daniel Morelon et Pierre Trentin (ce dernier est détenteur du titre sur le kilomètre et il détient aussi celui du tandem avec Morelon).

En demi-fond, le Hollandais Piet de Witt, tenant du titre, pourrait une nouvelle fois triompher chez les amateurs. Chez les professionnels, le pronostic est moins aisé encore que le Romain Deloof et Leo Proost (Be), Rudolph (All),) Oudkerk (H) et Timoner (Esp) bénéficient d'une cote favorable.

PETITE CHANCE

Chez les professionnels, on ne peut rien attendre des Suisses d'autant plus que Fritz Pfenninger a renoncer à s'aligner en vitesse pour se consacrer à l'épreuve sur route. Chez les amateurs en revanche, les stayers, et tout particulièrement Max Janser, possèdent une petite chance, de même que Walter Burki, qui a réussi samedi à Zurich une excellente performance sur le kilomètre contre la montre.

(Si) Sélection hongroise pour les épreuves sur route, épreuve individuelle : Meyerdi et Juhasz. — 100 km par équipes : Maszaros, Maho, Keserue et Magyar.

NATATION — Les fillettes de 15 ans font la loi aux Etats-Unis

Avalanche de nouveaux records mondiaux

La blonde Californienne Debbie Meyer (15 ans) est passée une deuxième fois à la postérité sportive dimanche en devenant la première à nager le 1500 m libre en moins de dix-huit minutes (17' 50"2) après avoir, vendredi, franchi le « mur » des 4' 30" (4' 29") au 400 m, au cours des championnats féminins des Etats-Unis. Ses prodigieuses performances permettent à la collégienne de Sacramento de se hisser au-dessus de ses compatriotes qui provoquèrent, avec elle, une avalanche de records sans précédent dans l'histoire de la natation.

Deux autres nageuses ont également réussi le « doublé » en matière de record : Claudia Kolb (200 m quatre nages en 2' 25" et 400 m quatre nages en 5' 08"2) et Catie Ball (100 m brasse en 1' 14"6 et 200 m brasse en 2' 39"5) alors que le club de Santa Clara eut, lui aussi, ses deux records : 4' 03"5 au 4 fois 100 m nage libre et 8' 53" au 4 fois 200 m nage libre (avec encore Claudia Kolb au dernier relais), Seule Pam Kruse (2' 09"7 au 200 m nage libre) ne put réussir à doubler sa performance d'un deuxième record.

Cette pluie de nouveaux records mondiaux a relégué au second plan d'autres performances qui, en temps ordinaire, auraient occupé une très large place, comme les 59"8 au 100 m nage libre de Jane Barkman (15 ans), deuxième meilleure performance mondiale de tous les temps après le record de l'Australienne Dawn Fraser (58"9) et les 2' 23"6 au 200 m papillon de Toni Hewitt (15 ans également) qui constituent aussi la deuxième meilleure performance mondiale après le record du monde (2' 22"5 par la Hollandaise Ada Kok). Si beaucoup de finalistes ont entre 13 et 17 ans, les jeunes filles de 15 ans sont les plus nombreuses à battre les records et c'est peut-être à cet âge que les Américaines atteignent désormais le sommet de leur forme en natation.

ÉVÉNEMENT

La troisième et dernière journée des championnats, à Philadelphie, fut la moins fertile en records, mais les 17' 50"2 de Debbie Meyer constituent « l'événement » si l'on songe que l'Australien Murray Rose remporta la finale olympique masculine en 1956 à Melbourne avec un temps supérieur de huit secondes...

fut éliminée de la finale du 100 m avec 1' 01"9, neuvième meilleur temps des éliminatoires.

La grande révélation de ces championnats a été finalement Eadie Wetzel (14 ans, écolière à Chicago) qui, inconnue l'an dernier, a réalisé 2' 11"4 au 200 m et 4' 35"7 au 400 m nage libre. La meilleure confirmation fut sans conteste Jane Barkman avec notamment ses 59"8 au 100 m et ses 2' 10"1 au 200 m libre.

DERNIERS RÉSULTATS

200 m brasse : 1. C. Ball 2' 39"5 (record du monde) ; 2. C. Kolb 2' 45"9 ; 3. S. Wichmann 2' 47"3. 100 m papillon : 1.E. Daniel 1' 05"7 ; 2. C. Kolb 1' 06"1 ; 3. T. Hewitt 1' 06"4. 4 fois 100 m quatre nages : 1. Santa Clara (P. Watson, C. Kolb, L. Davis, L. Gustavson) 4' 34"6 (meilleure performance mondiale pour une équipe de club) ; 2. Vesper Boat Club Philadelphie 4' 40"9 ; 3. Los Angeles A.C. 4' 43"3.

Trop jeunes pour aller à Tokio !

Aucune des nageuses américaines qui viennent d'améliorer des records du monde en fin de semaine à Philadelphie n'a été sélectionnée dans l'équipe des Etats-Unis qui participera aux Jeux universitaires de Tokio. En effet, l'âge des prodiges de la natation américaine oscille entre 15 et 17 ans. Elles ne sont encore qu'au lycée (high school) et pas encore inscrites dans une université, donc non éligibles pour l'Universiade.

Outre les records mondiaux de Debbie Meyer, de Catie Ball, dimanche, un autre record du monde a été battu, mais pour les équipes de clubs seulement avec l'inévitable Santa Clara, dont les quatre nageuses (Pokey Watson en dos 1' 10"3 — Claudia Kolb en brasse en 1' 16"1 — Lee Davis en papillon en 1' 07"9 — Linda Gustavson en libre 1' 00"3) furent chronométrées en 4' 34"6 au relais 4 fois 100 m quatre nages.

Dans l'ensemble, derrière les exploits des prodiges, le niveau de ces championnats fut extrêmement relevé si l'on considère que pour accéder à la finale du 200 m nage libre, il fallut nager en moins de 2' 14"9, que pour celle du 400 m, il fallut réaliser moins de 4' 46"4 et que Pam Kruse

CHALLENGE.— Celui de la Feuille d'avis remis par M. Jecker à un jeune concurrent. (Avipress - J.-P. Baillod)

Le 2me championnat cantonal s'est déroulé à Neuchâtel

Red Fish gagne le challenge de la « Feuille »

Le deuxième championnat cantonal de natation, organisé par le Cercle des nageurs de Red-Fish, s'est déroulé dans des conditions idéales et par un temps splendide. Plus de quarante nageurs et nageuses étaient au rendez-vous, à la piscine du Lido.

Dès les premières courses on voyait une nette supériorité de Red Fish. En l'absence de Serge Pilier, le 400 m crawl, le 200 m 4 nages et le 100 m dauphin ont été remportés par son frère Yves, qui a réalisé des exploits où l'on tient compte du fait qu'il ne s'entraîne plus depuis plusieurs années. On sentait chez lui qu'il voulait absolument vaincre et prouver ainsi qu'un ex-champion de Suisse peut encore s'imposer. Cependant, c'est sans rancune qu'il s'est avoué battu par un concurrent allemand, G. Eckart au 100 m dauphin, mais ce dernier nageait hors concours.

Chez les autres jeunes, E. Sack s'est imposé au 100 m dos, ceci malgré une pénible école de recrue. Au 100 m crawl, le jeune Muller a fait un très bon temps (1'08"5).

AVEC BRIO

Chez les jeunes filles, comme on pouvait s'y attendre, Mireille Richter a gagné quatre courses avec brio et elle se serait certainement encore imposée au 100 m brasse si elle avait eu plus de repos entre les courses. Anne-Claire Maillardet, quant àelle, a gagné le 100 m dauphin, ceci contre toute attente, car Anne-Claire s'était démis l'épaule la veille. Monique Aubry s'est classée deuxième en dos.

Le Cercle des nageurs de la Chaux-de-Fonds possède quelques bons éléments, tels les Perrin, Froidevaux et surtout Humair, qui s'est imposé au 100 m brasse. Le Locle Natation a encore de la peine à s'imposer mais, d'ici à l'été prochain, il y aura certainement des éléments qui épauleront leur médaillée Marie-Paule Huguenin. Quant au Val-de-Travers, ce club est plein de mérite mais, malheureusement, il nous semble manquer d'adeptes.

En résumé, Red Fish a obtenu 118 points et a, de ce fait, gagné, pour cette année, le challenge de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ». La Chaux-de-Fonds suit avec 38 points et le Locle avec 22. Notons aussi que Red Fish a offert des médailles aux trois premiers concurrents de chaque épreuve.

TS

RÉSULTATS

400 m crawl messieurs. — 1. Y. Piller (RF) 5'40"5 ; 2. F. Muller (RF) 5'44"9 ; 3. L. Froidevaux (CF) 5'54"5. **200 m 4 nages dames.** — 1. M. Richter (RF) 3'23"1 ; 2. A.-C. Maillardet (RF) 3'23"1 ; 3. D. Froidevaux (CF) 3'31"2. **100 m crawl messieurs.** — 1. F. Muller (RF) 1'08"5 ; 2. J.-M. Perrin (CF) 1'10"1 ; 3. D. Perrin (CF) 1'10"6. **100 m dos dames.** — 1. M. Richter 1'34"6 ; 2. M. Aubry (CFRF) 1'40"6 ; 3. M. Huguenin (LN7 1'44"0. **200 m 4 nages messieurs.** —1. Y. Piller 3'05"3 ; 2. L. Froidevaux 3'12"0 ; 3. F. Muller 3'13"5. **400 m crawl dames.** — 1. M. Richter 6'16"6 ; 2. F. Arber (LN) 6'27"4 ; 3. A.-C. Maillardet 6'35"8. **100 m brasse messieurs.** — 1. R. Humair (CF) 1'29"4 ; 2. G. Lauber (RF) 1'30"5 ; 3. J. Richardet (LN) 1'31"7. **100 m dauphin dames.** - 1. A.-C. Maillardet 1'38"9 ; 2. F. Arber 1'39"9 ; 3. M. Huguenin 1'51"2. **100 m dauphin messieurs.** — 1. Y. Piller 1'24"5 ; 2. M. Vacondio (RF) 1'41"5 ; 3. P. Neumann (RF) 1'46"2. **100 m crawl dames.** - 1. M. Richter 1'18" ; 2. N. Mathys (CF) 1'18"6 ; 3. A.-C. Maillardet 1'22"7. **100 m dos messieurs.** — 1. E. Sack (RF) 1'27" ; 2. P. Braun (RF) 1'28" ; 3. D. Perrin 1'29"5. **100 m brasse dames.** — 1. M.-P. Huguenin (LN) 1'40"1 ; 2. M. Richter 1'40"5 ; 3. N. Mathys 1'41"3. **5 fois 50 m crawl messieurs.** — 1. Red Fish I 2'37" ; 2. Club Natation Chx-Fds I 2'40"6 ; 3. Club Natation Chx-Fds II 2'50"2. **4 fois 50 m crawl dames.** — 1. Red Fish I 2'27" ; 2. Club Natation Chx-Fds 2'30"8 ; 3. Le Locle Natation 2'54"7.

MOTOCROSS

Prix des Nations (250 cmc)

Nouvelle victoire de la Suède

Pour la quatrième fois, la Suède a remporté, à Prague, le Prix des Nations des 250 cmc en dominant la Tchécoslovaquie et l'URSS. Les Soviétiques ont cependant eu la malchance de perdre l'ex-champion du monde Victor Arbekov, victime d'une chute dès le huitième tour. Individuellement, la victoire est revenue au Suédois Torsten Hallman. Voici le classement final :

1. Suède (Hallman 1 - Pettersson 5 - Jonsson 7) 13 p. ; 2. Tchécoslovaquie (Polas 4 - Dobry 6 - Konecky 9) 19 p. ; 3. URSS (Sinkarenko 3 - Matvejev 8 - Brunis 13) 24 p. ; 4. Grande-Bretagne 38 p. ; 5. Belgique 40 p. ; 6. Finlande 57 p. ; 7. Hollande 76 p. ; 8. Italie 77 p. La France et le Danemark n'ont pas pu être classés car trois au moins de leurs pilotes n'ont pas terminé.

SPORTS dernière

CYCLISME

C'est en Tchécoslovaquie que se dérouleront, en 1969, les championnats du monde amateurs et féminins. La décision en a été prise par le congrès de la Fédération internationale du cyclisme amateur, qui s'est tenu à Amsterdam. Ce choix devra être approuvé par le congrès de l'Union cycliste internationale, mais l'approbation ne sera que simple formalité.

Les épreuves auront lieu à Brno tant pour la piste que pour la route et elles seront réparties entre le 19 et le 30 août.

Rappelons que pour les championnats du monde professionnels 1969, les candidatures en présence sont celles de la Belgique et de la France. L'Allemagne de l'Ouest, quant à elle, a posé sa candidature pour l'organisation du championnat du monde de cyclocross.

FOOTBALL

Championnat d'Angleterre de première division : West Ham United - Burnley 4-2. Deuxième division : Blackpool - Ipswich Town 0-0.

Stade de la Maladière
Samedi 26 août, à 16 h 30
CANTONAL - CHÊNOIS
CHAMPIONNAT

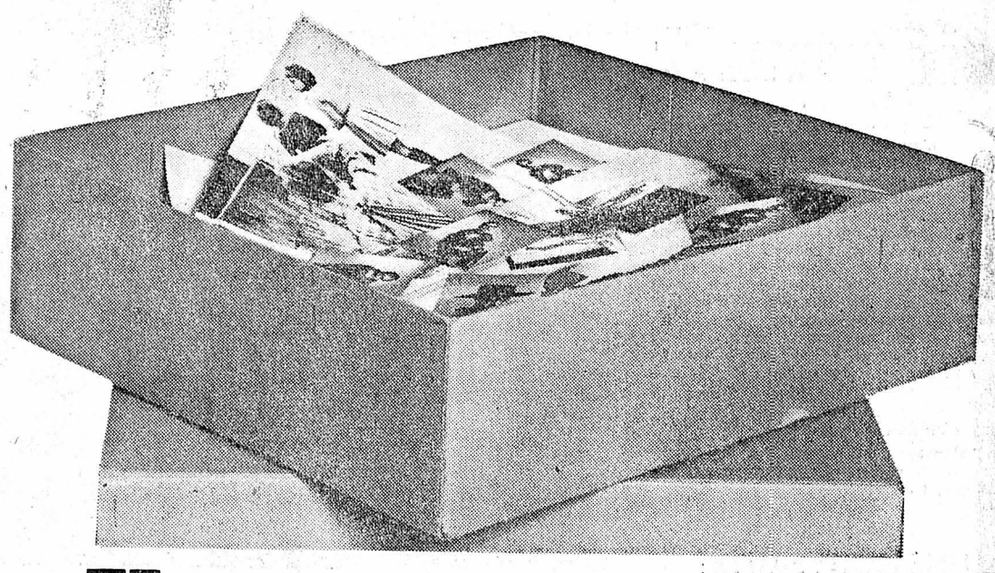

Vos photographies ont mérité mieux que cela!

La vraie place de vos bons instantanés n'est pas n'importe où dans un carton ou un tiroir. Quel dommage pour des prises de vue réussies, qu'on ne retrouve plus ou qui réapparaissent avec des «cornes» après de longues fouilles.
Vos photographies ont mérité mieux que cela — vous les classerez dans un album de photos!

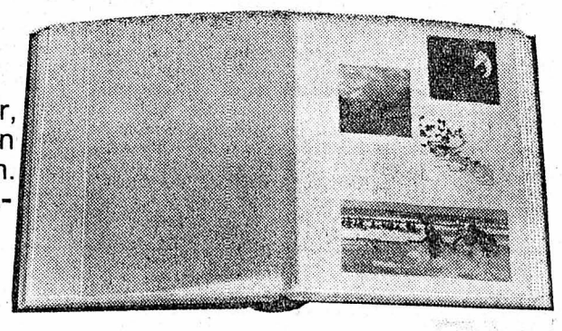

Album de photos en balacuir, avec impressions or, 24x20 cm, 34 feuilles avec feuilles intermédiaires en papier-pergamyn, couleurs: rouge, jaune, bleu, brun.
Prix MIGROS: **6.-**

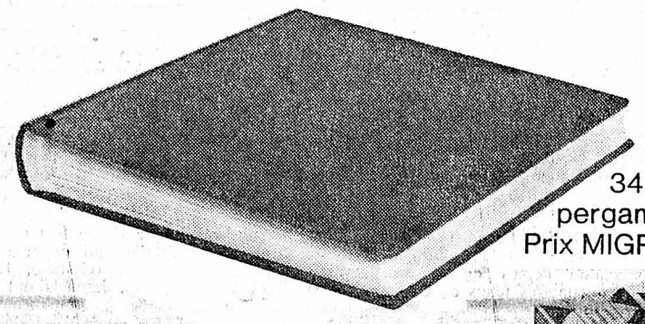

Album de photos en skivertex, ouaté, avec impression or, 24x24 cm, coins arrondis, 34 feuilles avec feuilles intermédiaires en papier-pergamyn, couleurs: bleu, vert, rouge, brun.
Prix MIGROS: **9.-**

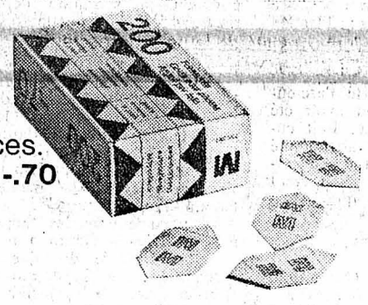

Coins pour photos autocollants, 200 pièces.
Prix MIGROS: **-.70**

MARCHÉS MIGROS

Offre spéciale

135 tasses de délicieux café

6.45 au lieu de ~~7.45~~

Thomi + Franck SA Bâle

ACTIVIA
Construction
Technique
Industrielle
Villas
Immeubles
Architecture

NEUCHÂTEL-SERRIÈRES
Touraine, rue Pierre-de-Vingle 14
Tél. (038) 8 55 44

mode Nettoie tout
Tél. 5 31 83 — 5 31 93, Neuchâtel

Charcuterie - restaurant à SAULES
FERMÉ
jusqu'au 21 septembre

LIVRETS DE DÉPÔT
4¼%
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
Ouvert le samedi matin

PETITS TRANSPORTS
JEANRENAUD BEVAIX
Tél. 6 66 33 — 6 66 54
Dès 19 h (039) 5 13 32

MYRTILLES des ALPES
5-10 kg, 2 fr. 60 le kg b.p.n. + port
Gius. Pedrioli
6501 Bellinzone.

COUPE HARDY
Nombreux personnel
Service impeccable
FRANÇOIS coiffeur de PARIS
Neuchâtel
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Piège pour deux cœurs

ROMAN

par 12

CLAUDE JAUNIÈRE

En dépit du ton contenu, elle flambait de haine. Elle ne m'impressionnait plus, quelque chose sonnait faux dans son comportement: ses amabilités, ses attendrissements, comme cette violence méchante. Que pouvait-elle contre moi ? Nous étions dans un lieu public, dans une grande ville de gens libres, protégés par une police et des lois.

Cette démence, dont elle accusait son beau-frère, c'était elle qui en était atteinte. Je restais calme et je la vis lentement se ressaisir par un intense effort de volonté. Je dis à mi-voix :

— Nous n'avons plus rien à nous dire, je suppose ?

Elle passa sa longue main sur son visage et m'offrit de nouveau cette expression de détresse contre laquelle je me défendais mal.

— Excusez-moi, murmura-t-elle. S'il ne s'agissait que de moi ! Mais il y a mon enfant... ma petite fille dont l'avenir est menacé par cet homme. Vous avez raison... je n'ai plus d'arguments à vous offrir... laissons faire les choses.

Elle se leva, soudainement vieillie, et je me repentis de mon intransigeance.

— Si cependant...

Elle se désintéressait de la question et eut un geste las :

— Vous pouvez appeler au numéro que vous connaissez. Il sera probablement trop tard, tout le mal aura été fait.

— Mais je ne puis rien, je ne sais rien. A part ce que vous m'avez appris, j'ignore tout de celui dont vous parlez. Vous rendez-vous compte de ce que cela a de torturant pour moi ?

Elle se pencha en avant et, la figure très près de la mienne prononça :

— J'aurais voulu vous épargner une dernière révélation, retarder pour vous le moment de savoir, mais peut-être est-il mieux que vous soyez informée de tout. J'ai parlé de folie... ce n'était pas un propos en l'air. A la suite des excès de Xavier, nous avons dû nous résigner à le faire interner... C'est de la clinique psychiatrique, où il était en traitement depuis... depuis le jour précisément où vous deviez arriver à Paris... qu'il s'est évadé, il y a près d'un mois. Sa folie ne s'est pas atténuée, hélas ! et nous ne savons pas de quoi il est capable. Voilà, ma pauvre enfant, la triste vérité que je n'osais vous faire connaître. A présent, c'est à vous de prendre vos responsabilités. Moi, je ne peux plus rien. Adieu !

Si vite que je ne pus la retenir, elle pivota sur ses talons et gagna, de son pas rapide, la sortie.

Je restais sur place, écrasée par cette annonce dont je doutais, dont je voulais douter, mais dont la précision me faisait trembler.

Je n'avais plus qu'une hâte : m'éloigner, rentrer chez moi, revenir dans la paisible maison où, près de mon père et de ma grand-mère, je n'avais à redouter ni haine, ni vengeance, ni folie, mais je sentais en même temps que c'était impossible ; je ne retrouverais pas ma sérénité tant que je n'aurais pas élucidé cette singulière affaire, tant que je n'aurais pas, de la bouche même de celui qui disait m'aimer, la certitude de sa félonie ou de sa déraison.

CHAPITRE VI

Il est difficile de porter seule un lourd secret, de cacher les préoccupations qui vous assaillent, surtout quand aucune intervention ne vient vous en libérer ou seulement entretenir un peu d'espoir d'en être bientôt délivré.

En dépit de sa promesse, Xavier ne se manifestait nullement ; pas davantage Odile. Parfois, j'avais un désir frénétique de former le numéro de téléphone qu'elle m'avait donné, de révéler le peu que je savais, d'interroger, de questionner encore.

Malgré tout ce que cette femme m'avait appris, je ne pouvais, saisie de doutes, croire à l'indignité, à la folie de cet homme. Précieusement, en moi, demeurait le souvenir des heures exquises que nous avions passées ensemble, où l'amour, à ses prémices, ne se soupçonnait pas encore, où le jeu des cruelles rivalités familiales n'était pas entré dans notre existence.

Ma préoccupation visible n'échappait pas à ma cousine Laura qui, avec beaucoup de tact, s'efforçait de me distraire, sans cependant se permettre de manifester la moindre curiosité intempestive, et ce fut moi, un soir, n'en pouvant plus, qui lui fis, en pleurant d'énervement, le récit de cette étrange aventure.

La psychologie de ma parente avait là un beau domaine pour s'exercer. M'écoutant sans m'interrompre, ponctuant d'un signe de tête certaines de mes conclusions, elle resta silencieuse quand j'eus terminé. Son visage intelligent mais sans grâce révélait l'attention en éveil.

Ma cousine est une personne d'habitudes paisibles. Entre ses cours et un traité de philosophie auquel elle travaille, en déclarant, rieuse, qu'il ne saurait être achevé avant une vingtaine d'années, elle réserve ce qui lui reste de temps disponible à s'entraîner, avec un groupe d'alpinistes, à escalader des rochers en forêt de Fontainebleau, préparation excellente aux vacances d'été, où l'on se lancera, en haute montagne, à l'assaut de pics encore inviolés.

La discipline physique à laquelle il lui faut s'astreindre, le contrôle des réflexes, donnent au corps autant qu'à l'esprit un équilibre parfait. Redoutant au début sa curiosité, j'avais hâte à présent de connaître son jugement, confiante dans son détachement en face d'une situation qui lui était étrangère. De Mamine, de papa, l'appréciation des faits serait entachée de cette crainte due à l'excès de leur affection pour moi.

Alors que les insinuations, les affirmations d'Odile, touchant l'indignité de Xavier, renforçaient plutôt dans mon cœur mes sentiments pour lui, la réaction de Laura, dans ce qu'elle avait de peu favorable, me bouleversa :

— Ton amoureux, ma petite Nadine, est pour le moins un curieux personnage. Même si la haine de sa belle-sœur le noircit de façon évidente, il aime certainement l'intrigue, il a quelque chose à cacher, sinon pourquoi, puisque vous étiez tout à fait en dehors de son cercle familial, s'est-il présenté à toi sous un nom d'emprunt ?

A cette première question, celle qui venait tout de suite à l'esprit, je n'avais pas de réponse. Sans doute y avait-il quelque motif valable pour qu'il cachât sa véritable identité.

— Il faut d'abord connaître ce qui se rapporte à ces gens, à cette société Anguiral dont les actions jouent un rôle si important. Laisse-moi faire ma petite enquête sur la matérialité des faits. Nous devons savoir ce qu'ils sont ou ont été, et obtenir quelques précisions sur la mort, assez mystérieuse, de ce docteur Gretz. Entre-temps, tu auras peut-être eu des nouvelles de l'un ou l'autre des antagonistes.

Les investigations de Laura ne devaient pas tarder à donner des résultats. Nous étions bien innocentes de ne rien connaître de cette puissante société Anguiral, universellement connue, qui, en plus d'une importante affaire immobilière, point de départ de la fortune, contrôle des usines métallurgiques, procède à des installations portuaires dans le monde entier, finance des recherches minières, patronne des laboratoires, etc.

A très peu de choses près, les informations de Laura rejoignaient les indications fournies par Odile. Cependant, sur son cousin Robert Gretz, dont elle avait peu parlé, Laura rapportait des précisions.

Célibataire à trente-sept ans, vivant seul et uniquement préoccupé de la marche de ses affaires, on le présentait comme un homme austère, menant avec compétence une organisation considérable. Mention spéciale était faite pour sa moralité, déclarée irréprochable.

Sur le docteur Gretz, Laura recueillit quelques informations : sa mort subite paraissait n'avoir soulevé aucun problème. C'était, disait-on, un grand nerveux : spécialiste des maladies psychiatriques, il surmenait à l'excès un organisme délicat. Il avait eu plusieurs accidents cardiaques. Celui qui l'emporta ne semblait avoir surpris personne.

— A propos des Anguiral, les renseignements sont les suivants :

« L'aîné, Paul, est considéré comme un incapable. Quoique possédant une part importante des actions héritées de son père, il est relégué à un poste sans importance, plus nominatif qu'effectif. Marié à une demoiselle Odile Marengaux — celle que tu as rencontrée — il n'a d'influence dans aucun domaine.

(A suivre.)

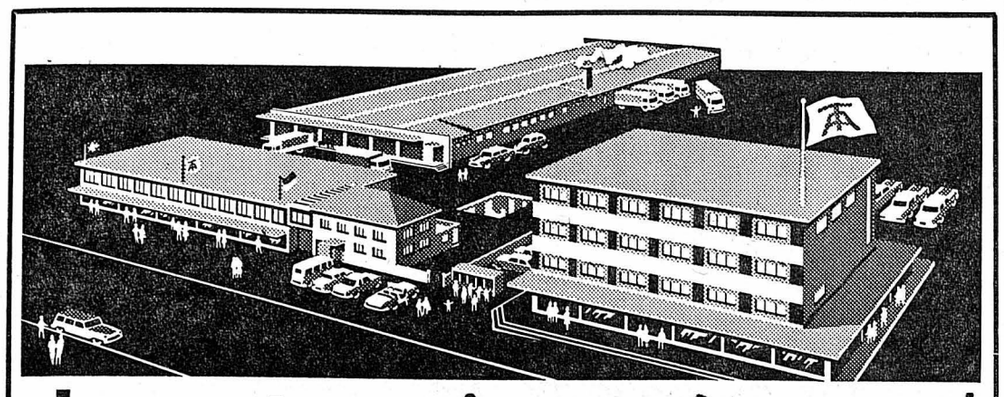

Le centre suisse - Romand du meuble à crédit

VOUS OFFRE MAINTENANT AVEC

LONGS CRÉDITS

SANS RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

20 ans d'efforts à satisfaire la clientèle

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc).

Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER	dès Fr. 995.—	**26.-**
à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 199.— et 36 mensualités de Fr.		
SALLE A MANGER	dès Fr. 822.—	**23.-**
à crédit Fr. 987.— / acompte Fr. 173.— et 36 mensualités de Fr.		
SALON-LIT TRANSFORMABLE	dès Fr. 695.—	**18.-**
à crédit Fr. 795.— / acompte Fr. 139.— et 36 mensualités de Fr.		
STUDIO MODERNE	dès Fr. 1985.—	**52.-**
à crédit Fr. 2271.— / acompte Fr. 397.— et 36 mensualités de Fr.		
CHAMBRE A COUCHER « STYLE »	dès Fr. 2985.—	**78.-**
à crédit Fr. 3415.— / acompte Fr. 430.— et 36 mensualités de Fr.		
SALLE A MANGER « STYLE »	dès Fr. 1985.—	**52.-**
à crédit Fr. 2271.— / acompte Fr. 397.— et 36 mensualités de Fr.		
SALON « STYLE »	dès Fr. 1995.—	**52.-**
à crédit Fr. 2282.— / acompte Fr. 399.— et 36 mensualités de Fr.		
APPARTEMENT COMPLET 1 pièce	dès Fr. 2995.—	**78.-**
à crédit Fr. 3427.— / acompte Fr. 599.— et 36 mensualités de Fr.		
APPARTEMENT COMPLET 2 pièces	dès Fr. 3365.—	**88.-**
à crédit Fr. 3849.— / acompte Fr. 673.— et 36 mensualités de Fr.		
APPARTEMENT COMPLET 3 pièces	dès Fr. 3926.—	**99.-**
à crédit Fr. 4474.— / acompte Fr. 885.— et 36 mensualités de Fr.		

Avec chaque appartement complet

NOTRE CADEAU: LA CUISINE

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR
par notre filiale Polissa, à Bulle

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE FN

Nom, prénom :

Rue, No

Localité :

Tinguely AMEUBLEMENTS SA BULLE

TÉLÉPHONE (029) 2 75 18 / 2 81 29 — ROUTE DE RIAZ — CANTON DE FRIBOURG

7 étages d'exposition - 6000 m² à visiter
22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

Un triomphe! OMO lave le blanc visiblement plus blanc

OMO pour prélaver et pour cuire le linge à la machine. Le soigne à la perfection. Résultats insurpassables!

Des milliers et des milliers de femmes l'ont constaté de leurs propres yeux: OMO lave vraiment le blanc visiblement plus blanc!

Prenez donc OMO - plus qu'OMO!

Produit Sunlight 027F

Débarras
de caves et galetas, logements entiers après décès.
Léon Hœfler, Monruz 28, 2000 Neuchâtel. Tél. 5 71 15.

GODET VINS
Auvernier

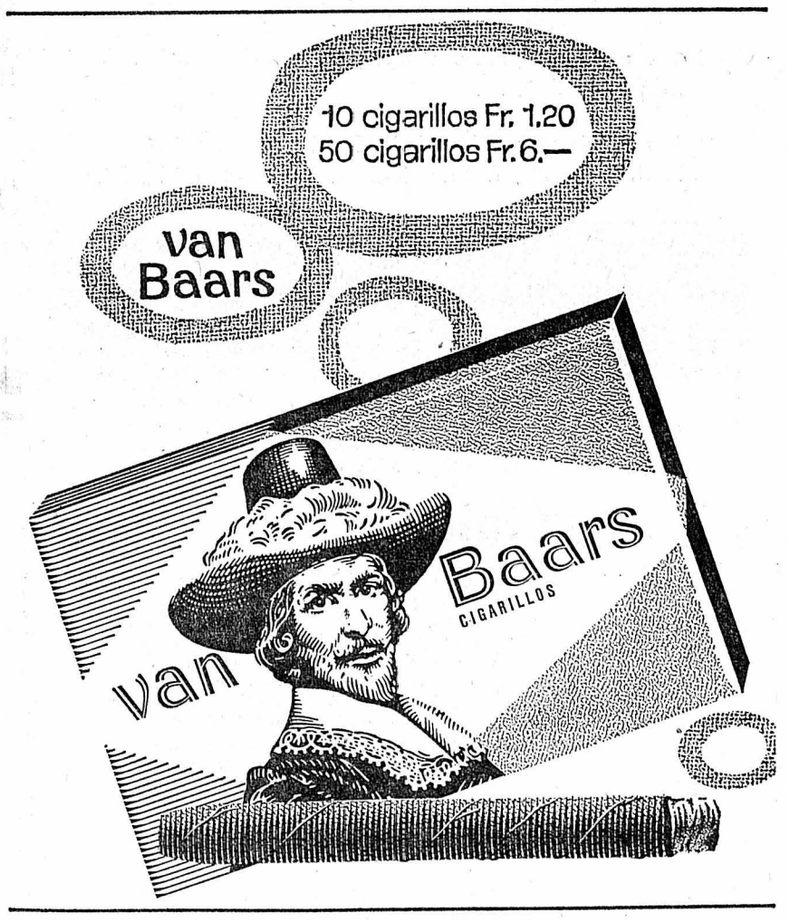

PRÊTS Rapides Discrets Sans caution
EXEL
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

Et les vacances continuent...
au Pavillon des Falaises
un tas de bonnes choses
Tél. (038) 5 84 98

Tout le monde peut s'offrir aujourd'hui un PIANO

Grâce à notre nouveau système de **LOCATION-VENTE** (pas d'achat immédiat), chacun est en mesure de se procurer un **BON PIANO MODERNE,** de petites dimensions, avec cordes croisées, cadre en fer, 7 octaves.

Choisissez de préférence un **PIANO NEUF.** Il en existe d'excellents à partir de **Fr. 2800.—** déjà, que nous louons à raison de **Fr. 40.—** par mois.

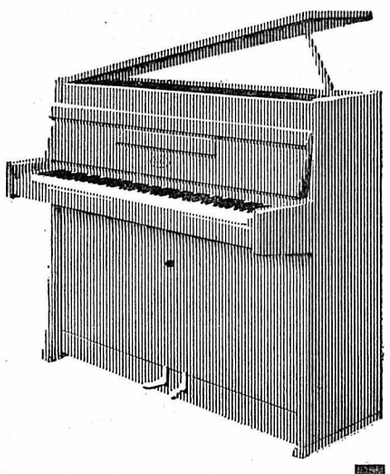

Cas échéant, nous reprenons votre ancien piano à des conditions très favorables.

HUG & CIE, MUSIQUE, NEUCHÂTEL

BON à découper et à envoyer à l'adresse ci-dessus pour recevoir, sans aucun engagement :

- La visite d'un expert.
- Une documentation sur les pianos droits et à queue.

Nom .....

Adresse .....

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.90 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

Excursions FISCHER

MERCREDI 23 AOUT
LES TROIS COLS
GRIMSEL - FURKA - SUSTEN
Départ : 5 heures Fr. 32.—

MOOSEGG
BERNE - L'EMMENTAL
Départ : 13 heures Fr. 16.—

JEUDI 24 AOUT
Barrage de la
GRANDE-DIXENCE
Départ : 6 h 30 Fr. 31.—

VENDREDI 25 AOUT
BALE - RHEINFELDEN
(avec trajet en bateau sur le Rhin)
Départ 7 heures Fr. 25.—

Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

BOUCHERIES-CHARCUTERIE TEL. 5.14.56 5.66.21 SEYON 5 - PARCS 82 **Margot**
Pour une bonne vinaigrette
Bouilli cuit

CAFÉ DU THÉÂTRE

au centre

Une parmi les spécialités :
CLUB SANDWICH

VOYAGES ORGANISÉS A. Henchoz. Tel. 5 47 54 **L'ABEILLE**

23.8, TROIS COLS, 6 h 30, 32 fr. 25.8, TITISEE, 6 h 30, 30 fr. 4-6.9, FLIMS, SAINT-MORITZ, DAVOS, etc., 6 COLS, 165 fr. Ville, prise à domicile.

WITTWER

EXCURSIONS
Départ du quai du Port

MARDI 22 AOUT
FERME-ROBERT
Départ 14 heures **Fr. 7.50**

MERCREDI 23 AOUT
GRAND-SAINT-BERNARD tunnel et col
(pièce d'identité obligatoire)
Départ 7 heures **Fr. 32.—**

BALE, ZOO
(entrée non comprise)
Départ 8 heures **Fr. 21.—**

COL DU GURNIGEL
Départ 13 h 30 **Fr. 16.50**

MAISON-MONSIEUR
Départ 14 heures **Fr. 8.—**

24.8 Le Loetschental	Fr. 33.—
24.8 Tête-de-Ran	Fr. 5.50
25.8 Panoramastrasse	Fr. 23.50
25.8 Chalet Heimelig	Fr. 6.50

Programmes - Inscriptions
(038) 5 62 82
St-HONORÉ 2 NEUCHATEL

Les théâtres de Bienne et Soleure ont trouvé un nouveau directeur

De notre correspondant :
Nous avons annoncé récemment que les villes de Soleure et de Bienne (réd. mais Soleure en particulier) se sont mises d'accord avec M. Kreith, directeur de la réunion de leur théâtre pour qu'il soit mis fin au contrat qui les lie à lui.

Il ne nous appartient pas de juger ici les motifs qui ont incité les villes intéressées à prendre congé de M. Kreith, surtout qu'il s'agit de raisons très personnelles qui n'ont rien à voir avec la bonne marche du théâtre. Ce départ précipité a ému tous ceux qui ont su apprécier M. Kreith en tant que directeur de théâtre. Pour le remplacer, nous apprenons que les responsables ont fait appel à M. Markus Breitner qui, on le sait, avec des moyens financiers fort limités a, durant 11 ans, réussi à élever le niveau du théâtre de Beinne-Soleure, théâtre qui a acquis une excellente réputation aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Vagon en feu

(c) Hier à 23 heures, les Premiers secours étaient alarmés. Un vagon de marchandise plein de déchets venait de prendre feu. Grâce à l'intervention immédiate des soldats du feu, le sinistre fut vite maîtrisé. Le vagon est partiellement détruit.

La question jurassienne

(c) Vendredi aura lieu au Cercle romand, à Beinne, une conférence sur la question jurassienne. MM. Roger Schafter, Roger Jardin et Pierre Laurent en seront les principaux orateurs.

VAUD

LA BRINAZ

Automobile contre motocyclette

(c) Une voiture qui circulait de Sainte-Croix en direction des Tuileries-de-Grandson et qui empruntait la gauche de la chaussée dans cette dernière localité est entrée en collision à la Brinaz avec un motocycle léger roulant en sens inverse. Dégâts.

CRONAY — Collision

(c) Un accident de la circulation s'est produit près de Cronay, au lieu dit « Moulin-du-Pont ». Dans un tournant à droite, le conducteur d'une automobile ayant perdu la maîtrise de sa machine est entré en collision avec une autre voiture qui roulait en sens inverse et qui tenait régulièrement sa droite. Dégâts.

CHAMPAGNE

Collision en chaîne

(c) Sur la R.N. 5, un automobiliste qui se rendait à Champagne avait ralenti pour bifurquer à droite afin de se rendre dans la localité précitée. Un deuxième véhicule qui le suivait ralentit, alors qu'un troisième, qui ne vit la manœuvre que tardivement, heurta le véhicule qui le précédait et ainsi de suite, jusqu'au premier véhicule. Dégâts matériels seulement.

BIENNE

Brûlé par des fils électriques

(c) A 11 h 50 lundi, l'ambulance municipale a dû se rendre sur un chantier à la route de Bienne où M. Hans Bischoff, monteur, domicilié à Oftringen, était entré en contact avec des fils électriques en montant une grue. Il a été assez grièvement brûlé et son transfert à l'hôpital a été nécessaire.

Un enfant blessé par une automobile

(c) Lundi à 13 h 15, François Antoine, 9 ans, qui traversait la route de Mâche a été renversé par une automobile. Souffrant d'une commotion cérébrale, il a été conduit à l'hôpital de Wildermeth.

Cambriolage d'une salle de jeux

(c) Nous apprenons que la salle de jeux du restaurant Faucon à Bienne a reçu, récemment, la visite de cambrioleurs qui ont réussi, en fracturant les caisses des appareils de jeux, à emporter quelque 1500 fr. Cette nouvelle, qui n'émanne pas des autorités de police, mérit, bien sûr, confirmation.

La fugitive est retrouvée

(c) La jeune Françoise Friedrich que nous avons annoncée comme disparue dans notre édition de lundi a été retrouvée. Elle a passé son samedi et son dimanche chez une connaissance. Lundi matin, elle a réintégré son collège.

Chute à vélo

(c) A 12 h 15, un cycliste, M. Andreas Krolliger, habitant rue de l'Erguel 14, a fait une chute à vélo à la route de Buren. Blessé à la tête, il a été hospitalisé à Beaumont.

Enfant renversé

(c) Lundi à 11 h 10, à la rue du Schlœssli 37, un enfant a été renversé par une voiture. Légèrement blessé, il a pu regagner le domicile de ses parents.

CORTÉBERT

Pour la troisième fois en deux ans un commerçant cambriolé

(c) Samedi, le magasin de M. Charles Wirz à Cortébert a reçu la visite de cambrioleurs qui lui ont soustrait une somme d'argent assez importante. Ils se sont introduits dans le magasin en fracturant la serrure de la porte. C'est la troisième fois en deux ans que le commerçant du village est cambriolé. La dernière fois, les malfaiteurs avaient soustrait une somme de 1500 francs. La police enquête.

SAIGNELÉGIER

Ils avaient touché du bois !

(c) Hier, à 17 heurse, une élève conductrice de Saignelégier a quitté la route à la sortie du village, au virage de la Roche-Percée. Après avoir fauché une borne, la voiture dévala un talus, toucha un sapin et termina sa course sur le toit. Le véhicule qui valait 4000 francs est hors d'usage. Quant à ses deux occupants, par une chance extraordinaire, ils sont indemnes.

Subventions pour le Jura

(c) Dans sa prochaine session, qui s'ouvrira en septembre, le Grand conseil bernois aura à voter divers crédits en faveur du Jura. Parmi ceux-ci relevons notamment : 176,880 fr. pour la transformation du bâtiment scolaire de Sohyères et pour l'aménagement d'une place de gymnastique ; 83,400 fr. pour la correction de l'Allaine à Boncourt ; 200,200 fr. pour corriger le ruisseau de la Golatte et La Pran entre Delémont et Develier ; 145,000 fr. pour l'aménagement de la route cantonale entre Delémont et Develier ; 80,000 fr. en faveur du remaniement parcellaire des forêts des Enfers ; 200,000 fr. en faveur du remaniement parcellaire de la Montagne de Diesse, territoire de la commune de Nods.

Le Grand conseil sera aussi invité à ouvrir un crédit de 161,000 fr. pour la reconstruction des bâtiments du domaine de Mont-Dessus, à Delémont, détruits par un incendie, les assurances immobilières devant verser 112,000 francs.

Partant de Delémont, 461 personnes ont parcouru 20 kilomètres à pied !

Dimanche a eu lieu avec départ et arrivée à Delémont, la première marche «Par monts et par vaux» organisée par la section delémontaise de l'ASSO (l'association suisse des sous-officiers), et plus particulièrement par trois membres de Moutier : MM. Ackermann, préposé, Grünenwald, étudiant et Chaignat, commissaire de police. Le but de ces organisateurs était de revaloriser la marche dans un temps où l'on ne se déplace plus guère qu'en véhicule à moteur.

L'entreprise obtint un éclatant succès puisque 461 participants prirent le départ, soit samedi, soit dimanche. Les marcheurs partaient de la cour du château de Delémont, passaient par Domont, la Golatte, le Sommet, suivaient le chemin de la crête jusqu'au chalet des Amis de la Nature, puis redescendaient à Delémont par Péribier, le Deuxième Vorburg, le Mexique et arrivaient à nouveau dans la cour du château. Le circuit était de 20 kilomètres. Ce n'était nullement une compétition puisque le temps ne comptait pas. On invitait ainsi les participants à flâner selon leur bon plaisir et à admirer au passage le paysage et la nature, individuellement, en famille ou en groupes. A défaut de palmarès, nous pouvons dire que le plus jeune marcheur, le petit Didier Steiner, de Moutier, n'avait que 6 ans, alors que le plus âgé, M. Edouard Beck de Delémont n'en avait pas moins de 83. Parmi les participants se trouvaient plusieurs habitués des « trois jours de Nimègue » et des « quatre jours d'Israël ».

Devant le grand succès remporté par cette première course pédestre, les organisateurs ont l'intention de récidiver.

Pour les médecins de Bellelay, on projette de construire des maisons

(c) la possibilité de loger les médecins de la maison de santé de Bellelay est la source de préoccupations constantes.

A cause de sa situation isolée, la maison de santé de Bellelay est obligée d'attacher une grande importance au logement du personnel qu'elle emploie. Depuis 1949, une coopérative de construction, soutenue par l'Etat, s'occupe de fournir des logements aux familles des membres mariés du personnel.

PROJETS. — Cette maison est celle du directeur, et c'est deux maisons comme celle-ci qui sont nécessaires.
(Avipress - Guggisberg.)

En 1950 a été construite, en outre, une maison pour les sœurs. On peut donc dire que, pour le personnel soignant comme pour le personnel affecté à la gestion, le problème a été résolu à la satisfaction générale.

On ne saurait en dire autant en ce qui concerne les médecins et leurs familles. La maison de santé se heurte, à des difficultés considérables dans le recrutement de médecins qualifiés. La Direction de l'hygiène publique écrit à ce propos :

« Les centres universitaires absorbent le plus grand nombre de jeunes médecins suisses qui désirent acquérir une formation en psychiatrie. Depuis longtemps, on doit se contenter, à Bellelay, de médecins étrangers, célibataires, parlant mal le français et insuffisamment préparés. Dans l'intérêt de l'établissement et, surtout des malades, il faut absolument arriver à engager des médecins mariés au bénéfice d'une formation suffisante. »

Les conditions actuelles sont loin de donner satisfaction. Des 6 médecins (le directeur y compris), 4 sont logés de façon convenable. Mais les deux autres vivent dans des conditions intolérables ; leurs logements ne pourraient, tout au plus, être admis que comme solution provisoire de très courte durée ; mais, pour un séjour de longue durée, on ne peut sans honte y loger une famille de médecin. Aussi ne faut-il pas s'étonner que de jeunes médecins renoncent à travailler à Bellelay.

Cette situation commande qu'on construise de nouveaux logements. On a donc élaboré un projet qui prévoit la construction de deux maisons jumelées, semblables à celles qui existent déjà et qui permettraient à deux familles de médecin de vivre convenablement.

Ce bâtiment est devisé 260,000 fr. et le Grand conseil bernois, dans sa prochaine session, aura à se prononcer sur ces constructions.

MOUTIER — Collision

(c) Deux automobiles sont entrées en collision lundi, à la suite de la non-observation de la priorité de droite. Dégâts pour 5000 francs.

Vols

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, des inconnus se sont introduits dans le dépôt d'un immeuble locatif et y ont volé un vélo, un vélomoteur et une veste de cuir. La police enquête.

Inauguration du nouveau stand de tir du Fuet

(c) Samedi et dimanche, dans une ambiance très sympathique, a été inauguré au Fuet le nouveau stand de tir qui remplace les vieilles installations datant de 1914.

Le nouveau stand comprend 6 cibles. Pour marquer cet événement, un tir spécial avait été organisé ainsi qu'un riche programme de divertissements auquel toute la population a participé. On y remarqua en particulier le groupe de Chyens de Tramelan, les fanfares de Loveresse et de Malleray, ainsi que le Jodler-Club de Tramelan. Au cours de la partie officielle, deux discours furent prononcés, soit ceux du président M. H.-R. Freudiger et du président de l'Association des tireurs du district de Moutier, M. Edmond Friedez. La société de tir du Fuet, fondée en 1872, est ainsi dotée de nouvelles et belles installations de tir.

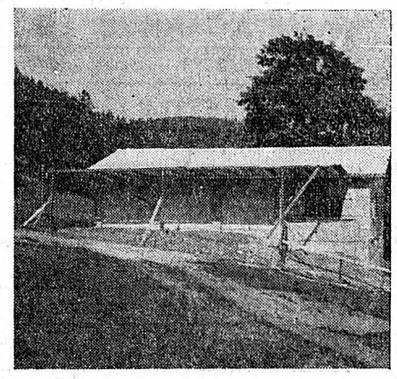

Dans le Jura on cherche les drapeaux...

De notre correspondant :
Ces derniers temps, des vandales s'en sont pris, à plusieurs reprises, et toujours à la faveur de la nuit, à des emblèmes jurassiens hissés ou apposés à des propriétés privées des Franches-Montagnes. A Saignelégier, la veille du Marché-concours, les câbles de trois mâts furent sectionnés, on pénétra même dans un bâtiment pour emporter un drapeau qui flottait à la fenêtre d'un vestibule. Aux Cerlatez, un mât dressé dans un jardin fut cassé. A Saint-Brais, il y a environ un mois, un panneau aux couleurs jurassiennes fut arraché et volé. Un nouveau panneau remplaça immédiatement le premier. Il a été à nouveau détruit dans la nuit de samedi à dimanche dernier. Ces actes de vandalisme indisposent la population et produisent un effet contraire, puisqu'ils incitent les Francs-Montagnards à hisser toujours plus nombreux les couleurs, dûment homologuées du Jura.

Moutier — Heureuse innovation

(c) La gare de Moutier vient d'être dotée d'un distributeur automatique de billets. Heureuse innovation.

Nouveau jardin d'enfants à Saint-Imier

De notre correspondant :

Lundi s'est ouvert à Saint-Imier le nouveau jardin d'enfants. Il coïncidait avec la reprise des cours dans toutes les écoles, après 6 semaines de vacances ensoleillées.

On se rappelle que l'ancien jardin d'enfants (qui d'ailleurs sera toujours occupé) se trouvait logé dans le bâtiment qui eut la seconde école d'horlogerie, puis les locaux de la police cantonale à la rue Baptiste-Savoye. Cette vieille demeure, dont la disparition est dit-on prochaine, me rappelle de vieux souvenirs. En tant qu'élève de l'école enfantine j'avais une « frousse » terrible en apercevant la porte bardée de fer des prisons. Je me souviens aussi les longues attentes à la bibliothèque communale avec la sévère Mlle Javet, de la douce institutrice Mlle Wile. Ce bâtiment abrite également la salle du Conseil de bourgeoisie et l'appartement du chef de la police cantonale.

Le nouveau bâtiment qui vient de s'ouvrir à Beau-Site était une nécessité pour le grand village d'Erguel. Réalisé par M. Etienne Bueche architecte, il a été extrêmement bien conçu. Il offre une grande salle en forme de croix avec niches permettant la pratique des jeux en groupes. Un autre local est réservé aux filles et la troisième salle est réservée aux garçons désireux de bricoler. A ces locaux viennent s'ajouter les vestiaires, toilettes, abris du matériel, un grand porche couvert et le logement du concierge. Réalisé avec beaucoup de goût et selon les normes réglementaires, il ne reste plus à ce jardin pour être complet, que l'extérieur soit aménagé, ce qui sera fait incessamment.

Voici une belle réalisation qui est toute à l'honneur des responsables des écoles de Saint-Imier et qui sera complétée lorsqu'on aura trouvé un local pour remplacer celui de l'ancienne école enfantine de la rue Baptiste-Savoyé qui ne répond plus aux exigences de notre temps.

Adg.

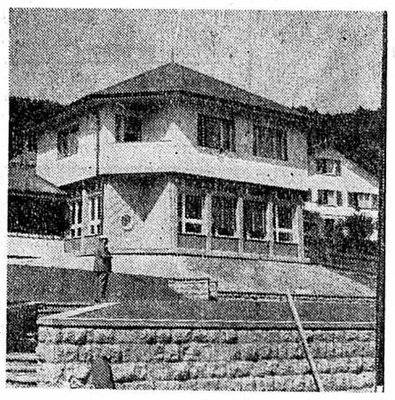

ÉCOLE ENFANTINE. — Celle de Beau-Site.
(Avipress - Guggisberg.)

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

PERSONNEL FÉMININ

est engagé par atelier d'horlogerie, ouest de la ville. Travail facile et bien rémunéré. Horaire selon entente.

Adresser offres écrites à E M 1667 au bureau du journal.

La Fabrique des Montres ERNEST BOREL, à Neuchâtel, cherche, pour le 1er décembre 1967 ou date à convenir, une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

de langue maternelle française, connaissant les langues allemande et anglaise, capable de rédiger seule correspondance et rapports, d'excellente éducation et douée d'initiative.

Préférence sera donnée à candidate ayant une bonne culture générale.

Faire offres par écrit, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photo, à la Direction de ERNEST BOREL & Cie S. A., Maladière 71, 2002 Neuchâtel.

Les Services industriels de la ville du Locle
cherchent
un appareilleur eau, gaz et sanitaire
(Suisse, ou étranger avec permis d'établissement).
Entrée immédiate
Faire offres à la Direction des Services industriels du Locle qui fournira, sur demande, tous renseignements.

On cherche, pour nettoyages de bureau,
personne
soigneuse et propre. Locaux modernes, faciles à nettoyer.
Etude Biétry & Loup, fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel. Tél. (038) 4 20 63.

Pour le 1er ou le 15 septembre, nous cherchons
une sommelière
Congé le dimanche soir et le lundi.
Prière de s'adresser au RESTAURANT DES HALLES. Tél. 5 20 13.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,
OUVRIERS
pour les départements de la mise en bouteilles de jus de fruits et de vinaigre.
Nous offrons : places stables, caisse de pension favorable, semaine de 5 jours.
Prière d'adresser offres à la Société coopérative « FRUITS D'OR, à Chez-le-Bart. Tél. (038) 6 73 24.

OMEGA
Pour le département administratif de la Direction du PERSONNEL, dont dépend également le service des SALAIRES, nous engageons
secrétaire
bilingue (français-allemand) et possédant si possible de bonnes notions d'italien. Ce sont une bonne formation commerciale, l'aptitude à seconder son chef de manière autonome, et une parfaite discrétion qui assureront le succès à la titulaire de ce poste. Une expérience préalable dans l'un ou l'autre des secteurs précités constitue un enjeu supplémentaire bienvenu.
Employé de bureau
bilingue (français-allemand) possédant si possible de bonnes notions d'italien. Le titulaire, au bénéfice d'une bonne instruction générale, se verra confier une gamme variée de travaux dactylographiques et administratifs relevant de la gestion du personnel, pour laquelle une discrétion absolue est de rigueur.
Les candidats (tes) sont invités (ées) à soumettre leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle et mentionnant la référence DAP, à OMEGA, département du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11.

Fuyez l'habituel train-train par le travail temporaire
Adia Interim vous offre des situations temporaires, intéressantes et bien rétribuées. Selon votre désir, vous travaillez chez nos clients quelques jours, quelques semaines ou quelques mois.
Actuellement nous cherchons:
facturières
secrétaires
employées de bureau
connaissant les langues
sténodactylos
Appelez-nous sans tarder!
adia interim
Centre international du travail temporaire
LA CHAUX-DE-FONDS
Temple-Allemand 73
Téléphone (039) 2 53 51

Nous cherchons
manœuvre
suisse ou étranger, pour travail de mécanique.
Fabrique Précibloc, Meuniers 7a, Peseux.
Tél. (038) 8 15 12.

DISTRIBUTEUR
de prospectus publicitaires pour *Neuchâtel* est demandé. Haute rémunération. Ecrire ou téléphoner à l'*Institut Programex, ch. de Mornex 38, Lausanne — Tél. (021) 23 94 22.*

Paul Racine, empierrage, Boine 20, Neuchâtel, tél. 5 66 76, engage
OUVRIÈRES
pour travail sur horlogerie, éventuellement demi-journée.

On cherche **JEUNE FILLE** de confiance pour aider au ménage. Vie de famille assurée. Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres au **restaurant du Coin, Granges-Marnand, près Payerne.**

FLUCKIGER & Co, fabrique de pierres fines, 2, avenue Fornachon, PESEUX, cherchent
dames ou demoiselles
pour travaux propres.
Places stables et bien rétribuées.
Semaine de cinq jours.

FRIBOURG

COUSSET

Un champignon pas ordinaire

(c) La jeune Christine, âgée de 11 ans, domiciliée à Cousset (Fribourg), qui était allée aux champignons avec son père, M. Charles Rey, a découvert dans un champ ce curieux champignon ayant la forme d'une boule blanche, pesant 800 grammes et mesurant 60 centimètres de circonférence. Il s'agit d'une « calvatie géante, dite licoperdon, tout à fait comestible, que l'on ne rencontre que très rarement dans cette taille.

(Avipress - Pache.)

BULLE

Un jeune Bullois retrouvé mort en Valais

(c) Le jeune Jacques Chapelle, de Bulle, âgé de 18 ans, apprenti cuisinier à Loèche-les-Bains, était porté disparu depuis mercredi dernier. Les recherches entreprises aux environs de la localité aboutirent à la découverte du jeune homme au bas d'une paroi rocheuse, la tête dans un ruisseau. Il semble que le malheureux ait fait une chute au cours d'une promenade. Les parents du jeune défunt, M. et Mme Robert Chapelle, habitant Bulle, campaient dans le nord de la France, lorsqu'on les a avertis de la disparition de leur fils.

CORBIÈRES

Blessé par un train routier

(c) Un habitant de Satigny (Genève), M. Jacques Charrière, âgé de 23 ans, a été happé par la remorque d'un train routier, hier, vers 17 h 30, à Corbières, alors qu'il sortait d'une voiture. Souffrant d'un coude fracturé et de diverses contusions, il a été transporté à l'hôpital de Riaz.

CHEYRES — Carnet de deuil

(c) A son domicile de Cheyres est décédée, à l'âge de 61 ans, Mme Robert Collaud. La défunte, immobilisée depuis de nombreuses années, était la femme de l'instituteur du village qui a pris sa retraite le mois dernier.

A SURVEILLER. — En marquant trois buts contre Vevey, le Noir Contayon a lancé un avertissement aux arrières droits de première ligue !

FOOTBALL Le championnat de première ligue semble devoir être attrayant

Pour mémoire...

GROUPE ROMAND

Résultats. — Martigny-Campagnes 2-1; Monthey-Fontainemelon 3-0 ; Rarogne-Carouge 1-3 ; Stade Lausanne-Cantonal 3-1 ; Versoix-Le Locle 0-2 ; Yverdon-Vevey 5-0.

Dimanche prochain. — Campagnes-Versoix ; Cantonal - Chênois ; Carouge-Martigny ; Fontainemelon-Stade Lausanne ; Rarogne-Monthey ; Yverdon-Le Locle.

GROUPE CENTRAL

Résultats. — Concordia-Alle 4-0 ; Durrenast - Saint-Imier 5-1 ; Emmenbrucke-Zofingue 1-0 ; Nordstern-Minerva 2-1 ; Old Boys-Berthoud 1-2 ; Porrentruy-Breitenbach 2-1.

Dimanche prochain. — Alle-Nordstern ; Berthoud-Emmenbrucke ; Breitenbach - Langenthal ; Concordia-Durrenast ; Minerva-Old Boys ; Saint-Imier - Porrentruy.

Groupe romand — Que faut-il penser des Yverdonnois ?

Le championnat est lancé en Romandie et une première grosse surprise s'est produite. Elle n'est pas agréable pour les Neuchâtelois, puisque Cantonal a commis un premier faux pas à Vidy, en perdant contre Stade Lausanne qui n'était pas, jusqu'à preuve du contraire, un adversaire redoutable. Les différents défauts cantonaliens ont été confirmés : nervosité de la défense et absence de tirs au but chez les attaquants. Peut-être aussi un excès de confiance a-t-il joué ce mauvais tour aux hommes de Morand qui aura une tâche difficile pour trouver un remplaçant au remuant Kroemer.

Sur les autres fronts, les favoris ont clairement annoncé la couleur. Les Locois appréhendaient le déplacement à Versoix où les visiteurs ne sont jamais à l'aise. Toutefois, le rythme des Neuchâtelois a prévalu et ils ont bien commencé la compétition, bien que la machine ait enregistré encore quelques ratés. Etoile Carouge s'est trouvé en difficulté dans le Haut-Valais. Rarogne avait marqué le premier. Puis, à un quart d'heure de la fin, les Genevois réussirent deux buts en moins de deux minutes ce qui leur assura une victoire somme toute confortable. Un autre favori, Monthey, recevait Fontainemelon qui paraissait en verve. La routine des Valaisans a suffi et leur départ rapide (deux buts en treize minutes) a coupé l'élan des Neuchâtelois qui ne se sont jamais relevés de ce coup de tonnerre initial. Fontainemelon a tout pour redresser la situation samedi, en accueillant Stade Lausanne.

Martigny a voulu, d'emblée, accumuler les points afin d'éviter de courir tout le second tour à la recherche de l'indispensable. La visite du néo-promu Campagnes lui a donné l'occasion d'empocher deux points mérités, car le benjamin doit faire ses classes dans sa nouvelle série.

Yverdon a surpris agréablement son public. La nouvelle direction de Rickens a porté ses fruits et le Noir Contayon s'est mis en évidence en marquant trois buts. Les Yverdonnois seront-ils les trouble-fête du groupe ou vont-ils afficher des prétentions ? Il est trop tôt pour juger. Vevey, qui, chaque année, semble de taille à jouer un rôle en vue, est mal parti. Cela ne veut pas tout dire, car il reste encore 23 matches à jouer pour chacun. Des changements peuvent se produire ces prochains dimanches.

INTERIM

Groupe central — Les favoris s'imposent

Bien qu'au départ d'un championnat chaque équipe ait ses chances, il faut reconnaître que Concordia de Bâle, Emmenbrucke, Berthoud, Nordstern, autre banlieusard bâlois, et Porrentruy paraissaient les mieux armés pour s'imposer d'emblée. Si nous avions misé sur ces cinq formations nous aurions gagné à coup sûr, puisqu'elles ont toutes triomphé au cours de cette première journée : Concordia a battu nettement les Ajoulots d'Alle, Emmenbrucke a disposé de Zofingue (d'un petit but il est vrai), Berthoud s'est défait de Old Boys Bâle, Nordstern et Porrentruy en ont fait de même avec, respectivement, Minerva et Breitenbach.

C'est donc un départ en fanfare des clubs favoris. Ajoutons encore que le néo-promu Saint-Imier n'a pas fait le poids contre Durrenast, l'équipe oberlandaise qui, la saison dernière, luttait contre la relégation. Ce faux pas des Jurassiens du Sud leur sera peut-être bénéfique pour la suite du championnat qui promet beaucoup. A noter que trois matches se sont terminés sur le même résultat — 2-1 — on s'était donné le mot, et qu'à part Berthoud, toutes les équipes jouant chez elles ont empoché les deux points.

Relevons, pour clore, que des clubs vainqueurs au cours de cette première journée, seul Concordia évoluera, dimanche prochain, chez lui, bénédiciant ainsi d'une petite chance d'augmenter son capital de points.

F.-A. B.

OLYMPISME Les hockeyeurs suisses n'iront pas à Grenoble

Le comité olympique suisse, le comité national pour le sport d'élite et l'Association nationale d'éducation physique ont tenu une assemblée commune, durant le weekend, à Saint-Moritz. Les délégués ont profité de cette réunion pour visiter le camp d'entraînement en altitude, dont les installations, qui doivent encore être complétées, leur ont laissé une excellente impression.

Au cours de l'assemblée, il a été confirmé que l'équipe suisse de hockey sur glace n'irait pas aux Jeux olympiques de Grenoble, même en cas de défection de l'Autriche.

M. Raymond Gafner, président du C.O.S., a fait ensuite un exposé sur les tractations qui sont actuellement en cours pour une unification des comités olympiques nationaux, cependant que, de son côté, le secrétaire Jean Weymann a déploré l'esprit bureaucratique du C.I.O., dont les formules d'inscription pour les Jeux olympiques ne sont guère compréhensibles pour les athlètes. En ce qui concerne l'avancement des travaux à Grenoble, M. Weymann a fait un rapport favorable. Toutefois, un séjour de longue durée des athlètes au village olympique ne sera pas possible. En ce qui touche la presse, trente-deux journaux ou agences de Suisse ont demandé leur accréditation. Il ne pourra pas être répondu favorablement à toutes ces demandes. Le cas des photographes est plus difficile encore, car il sera formé un « pool » qui aura le monopole pour l'ensemble des Jeux olympiques. Seuls quelques photographes pourront y être admis.

Une modification est intervenue dans la composition de la délégation suisse pour les Semaines internationales de Mexico, en octobre. L'entraîneur des escrimeurs, Oswald Zappelli (malade) a été remplacé par Robert-Pierre Benoît (Neuchâtel).

Enfin, l'assemblée générale de l'ANEP a été fixée au 11 novembre 1967, à Berne.

ATHLÉTISME Le championnat suisse interclubs

Un nouvel essai pour le championnat suisse interclubs a eu lieu, le week-end écoulé, sur plusieurs stades du pays. Voici les principaux résultats enregistrés :

Cat. b à Genève : 1. SFG Plainpalais 9771 p. ; 2. US Yverdon 8802 p. ; 3. UA Bulle Châtel-Saint-Denis 8252 p. ; 4. Stade Genève 8023,5 points. **Cat. C :** Care Vevey 5837 points.

100 m : 1. Bersier (UAC) 11"1 ; 2. Resin (Yv) 11"3. 200 m : 1. Resin (Yv) et Barras (UABC) 23"1. 400 m : 1. Schaerer (Plain) 51"8 ; 2. Marsden (Stade Ge) 52"1. 800 m : 1. Schaerer (Plain) 1'59"8. 1500 m : 1. Rufli (Plain) 4'06"4. 3000 m : 1. Kundig (Vevey) 8'45"7 ; 2. Friedli (Plain) 8'52"2. 110 m haies : 1. Overney (Plain) 16". 4 x 100 m : 1. SFG Plainpalais 44"4 ; 2. UABC, 44"5. Perche : 1. Gilliéron (Yv) 3 m 90 ; 2. Altherr (Plain) 3 m 70. Longueur : . Bersier (UABC) 6 m 47. Triple saut : 1. Fetz (Stade Ge) 13 m 50. Disque : 1. Vonlanthen (Plain) 39 m 59. Poids : 1. Vonlanthen (Plain) 12 m 98. Hauteur : 1. Jaquillard (Plain) 1 m 80. Javelot : 1. Altherr (Plain) 54 m 44.

Cat. B, à Bienne : 1. LAC Bienne 10.256,5 ; 2. Olympic La Chaux-de-Fonds 9752 p. ; 3. C.A. Fribourg 5401 points.

100 m : 1. Roosli (Chx) 10"9 ; 2. Aubry (Chx) 11". 200 m : 1. Roosli 22"8 ; 2. Aubry 22"9. 400 m : 1. Guichard (B) 52"5. 800 m : 1. Brawand (B) 1'56"2 ; 2. Hostettler (Chx) 1'57"3. 1500 m : 1. Brawand 3'57"4 ; 2. Sommer 4'00"5. 3000 m : 1. Leuba (Chx 8'46"2 ; 2. Knebuchl (B) 8'46"4 ; 3. Maillard (F) 8'46"8. 110 m haies : 1. Villars (B) 14"8 ; 2. Giauque (B) 15"2 ; 3. Montandon (Chx) 15"2. Hauteur : 1. Marti (B) 1 m 85. Poids : 1. Schneider (Chx) 13 m 42. Disque : 1. Grunig (B) 39 n. Javelot : 1. Kohli (Chx) 47 m 20. Marteau : 1. Haller (B) 46 m 08. Longueur : 1. Aebischer (F) 6 m 46. Triple saut : 1. Baenteli (Chx) 13 m 91. Perche : 1. Bouldoires (B) 3 m 70. 4 x 100 m : 1. La Chaux-de-Fonds 43"5 ; 2. Bienne 43"5.

Cat. A, à Aarau : BTV Aarau bat le record suisse du 4 x 100 m en 40"7, mais n'aligne pas des concurrents dans toutes les disciplines.

Cat A, à Berne (Neufeld) : 1. G.G. Berne 12,770,5 p. ; 2. STV Lucerne 11,884 ; 3. STV Berne 11,667.

1500 m : Heinrich (Berne) 3'54"4. Hauteur : Bretscher (GGB) 1 m 95. Longueur : Muff (Lu) 7 m 16. Perche : Wyss (Berne) 4 m 40. Disque : Rothenbuhler (Berne) 46 m 32 ; 2. Mayne (Berne) 46 m 26 ; 3. Weissbach (Lu) 46 m 06.

Cat B, à Pratteln : KTV vom Stein Baden, 10,296 points. 100 m : Hansjoerg Wittmer 10"5. 200 m : Wittmer 21"5. 110 m haies : D. Riedo 14"4.

AUTOMOBILISME Grand prix de la Méditerranée

Triomphe total des Matra Ford

Le 6me Grand prix de la Méditerranée de formule 2, remporté par le Britannique Jackie Stewart, sur Matra Ford, a vu triompher les voitures de cette marque sur le circuit de Pergusa, près d'Enna. En effet, cinq Matra Ford se sont classées en tête, après avoir occupé les cinq premières places dans les deux manches de l'épreuve.

Les concurrents devaient boucler au total 80 fois le circuit de 4 km 797. Un seul pilote a inquiété les équipages de Matra Ford, le Mexicain Pedro Rodriguez, sur Harris Constin, victime d'un accident au onzième tour de la première manche. La voiture de Rodriguez a été heurtée, alors qu'elle était en tête, par la Matra Ford du Français Jean-Pierre Beltoise. Après avoir quitté la route, la voiture de Rodriguez a heurté violemment le garde rail puis s'est brisée en deux. Le pilote, blessé, a été transporté à l'hôpital d'Enna.

Jim Clark a dû abandonner pendant la première manche à la suite d'un accident mécanique, au moment où il se trouvait dans le groupe de tête, au volant de sa Lotus, avec les Matra Ford.

RÉSULTATS

Classement du 6me Grand prix de la Méditerranée : 1. Stewart (G-B) sur Matra Ford, les 80 tours soit 383 km 810 en 1 h 40' 19"2 (moyenne 229km 551) - 2. Beltoise (Fr) Matra Ford, 1 h 40'19"8 - 3. Ickx (Be) Matra Ford, 1 h 40'20"2 - 4. Schlesser (Fr) Matra Ford 1 h 41'08"6 - 5. Gavin (Fr) Matra Ford, 1 h 41'13"9 - 6. Rees (G-B) Brabham, à 1 tour - 7. Hill (G-B) Lotus, à 2 tours.

Des prestations de grande valeur dans le match Suède-Finlande

A Stockholm, la Suède a finalement battu la Finlande par 212 - 198 (total des matches masculin et féminin).

Outre les 8' 29"8 du Finlandais Jouko Kuha au 3000 m et obstacles, les meilleurs résultats de cette rencontre ont été les 5 m à la perche du Finlandais Risto Ivanoff, les 16 m 13 au triple saut de son compatriote Kaj Helminen et les 82 m 16 au javelot d'un autre Finlandais, Pauli Nevala.

20ème braderie
fête de la montre
corso fleuri
la chaux-de-fonds 2 et 3 sept.
50 chars et groupes, 1000 figurants et musiciens, 80 chevaux
Samedi : Braderie, concerts, danse, FÊTE DE NUIT
Dimanche : CORTÈGE FOLKLORIQUE ET CORSO FLEURI
avec la «Musique des Equipages de la Flotte française» (Brest), les majorettes du Mans, «The Scots Guards» (militaires anglais). Location : La Chaux-de-Fonds, Grisel, Tabacs, tél. (039) 2 23 73 ; Neuchâtel, Hug & Cie, vis-à-vis de la poste, tél. (038) 5 72 12. — Les enfants jusqu'à 16 ans (accompagnés) ne paient pas.

VEUVE
bonne présentation, affectueuse, désire rencontrer, pour amitié, monsieur de 60 à 65 ans, Région de Neuchâtel. Adresser offres écrites à BJ 1664 au bureau du journal.

Terrasse du Terminus
Assiette du jour

3 pour 2 — 3 pour 2

Avec « 3 pour 2 », nous vous offrons les bestsellers FORMFIT ci-après :

Soutiens-gorge :

446, dentelle	Fr. 8.50
476, teenager	Fr. 8.50
512, dentelle	Fr. 19.50
288, rembourré	Fr. 23.50
612, en photo	Fr. 27.50
Gaine 953, en photo	Fr. 38.50
Gaines-culotte 853, aussi en très grandes tailles	Fr. 38.50

Saviez-vous qu'en changeant souvent vos dessous, vous prolongez leur durée ?

« 3 pour 2 » signifie :
choisir **3 mêmes modèles**
n'en payer que **2**
le 3me, nous vous l'offrons **à titre gratuit**

Mais cela veut aussi dire :
choisir **2 mêmes modèles**
en payer **1 ½**
½ vous est offert à titre gratuit

CORSETS BELDONA LINGERIE

NEUCHÂTEL
Croix-du-Marché
Tél. (038) 5 29 69

LA CHAUX-DE-FONDS
53, av. Léopold-Robert
Tél. (039) 3 37 37

3 pour 2

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **20 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

ASPIRATEUR ELECTROLUX ; poste radio tourne-disque. Bas prix. Tél. 5 08 35.

CAMÉRA CANON 8 EEE obj. 1,7/6,5 - 40 mm ; projecteur Kodak 8 mm, comme neuf, bas prix. Tél. 4 38 44, heures des repas.

POUSSETTE MODERNE démontable. Téléphone (038) 6 36 27.

A louer

A CORCELLES, belle chambre à monsieur, balcon, vue. Tél. (038) 8 18 03.

A THIELLE, CHAMBRE à louer. Téléphone 3 33 55.

CHAMBRE AVEC PENSION pour jeune fille. Tél. (038) 5 49 52.

CHAMBRE AVEC PENSION, quartier de Vauseyon. Tél. (038) 5 88 55.

Demandes à louer

APPARTEMENT de 5 pièces pour professeur avec deux enfants, pour le 24 décembre 1967 ou le 24 juin 1968. Téléphone (038) 3 39 52.

CHAMBRE INDÉPENDANTE est cherchée par employé pour le 1er septembre. Téléphone 5 85 01, interne 22, pendant les heures de bureau.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE pour 4 ou 5 matins par semaine, au centre de la ville. Faire offres à Mme Jean Carbonnier, téléphone (038) 7 72 44, heures des repas.

QUI GARDERAIT deux fillettes de 4 et 7 ans chaque mardi après-midi. Langue maternelle française désirée. Tél. 5 86 68.

MANŒUVRE, de nationalité suisse, travail facile d'atelier, bon salaire, engagement immédiat ou à convenir. Tél. (038) 5 77 34.

COURTEPOINTIÈRE est cherchée. Téléphoner au No 5 14 90.

COMMIS DE CUISINE et garçon de cuisine. Tél. (038) 7 71 03.

FEMME DE MÉNAGE de confiance est cherchée pour ménage soigné deux demi-journées par semaine. Appartement moderne. Bon salaire. Tél. 5 86 65.

CHAUFFEUR-MAGASINIER pour magasin de fournitures d'automobiles, à Clos-Brochet. Tél. 5 48 15.

Demandes d'emplois

JEUNE DAME s'occuperait de lavage et raccommodage de linge. Eventuellement irait chercher à domicile. Tél. (038) 7 77 91.

Demandes à acheter

BUREAU, 6 chaises Louis-Philippe ou Louis XIII. Tél. 7 74 18 dès 19 heures.

Perdus - Trouvés

ÉGARÉ PERRUCHE, quartier Evole, vendredi 18 août. Tél. 5 38 67.

Divers

PETIT CHIEN très affectueux à donner contre bons soins. Tél. (038) 4 38 63.

MOTS CROISÉS

Problème No 266

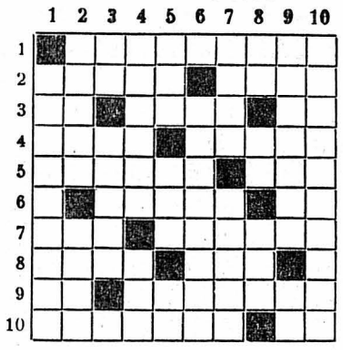

HORIZONTALEMENT

1. Oncle et tuteur d'Esther. 2. Etre attaché. — Victoire de Condé. 3. La promenade des écrevisses. — Pourvu. — Lettre doublée. 4. On ne la passe à gauche qu'une fois. — Rendit mordant. 5. Héroïne du cycle de la Table ronde. — Répété pour la publicité. 6. Folie légère. — Symbole. 7. A lui le sceptre. — Il en faut au diplomate. 8. Rond. — Il brava vents et marées. 9. Pronom. — Organisés pour durer. 10. Prénom féminin. — Sur la rose des vents.

VERTICALEMENT

1. On n'a pas oublié celle de Ganelon. 2. Péris. — Ornements. 3. On veille en attendant sa fin. — Préparer des peaux en blanc. 4. Il signe des vers de mirliton. — La première. 5. Touffu. — Auxiliaire du turf. — Pronom. 6. Le journal d'Armand Carrel. 7. Exprime un bruit sec. — Elle vit mourir tous ses enfants. 8. Appel. — Sert à lier. — Phénomène qui peut faire trembler. 9. Pénétrant. — Dans des titres. 10. Elle fait payer trop cher.

Problème No 265

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	E	V	E	R	G	O	N	D	E
2	E	T	A	L	E	U	S	E	■	N
3	A	A	■	G	A	I	■	G	I	T
4	M	■	F	A	■	D	A	R	N	E
5	B	A	R	R	I	E	R	E	S	■
6	U	S	A	■	B	R	U	■	T	A
7	L	A	C	H	E	■	M	A	I	L
8	E	R	■	A	R	T	■	U	T	E
9	R	E	G	L	E	E	S	■	U	N
10	■	T	R	E	S	S	A	U	T	E

HOROSCOPE

MARDI 22 AOUT 1967

La matinée favorise les initiatives à base d'intuition et d'invention. Le reste de la journée est assez calme.

Naissances : Les enfants de ce jour très originaux et indépendants auront beaucoup d'imagination et d'intuition, et seront ingénieux.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé : Sinusite à craindre. **Amour :** Dominez vos passions. **Affaires :** Evitez toute impulsivité.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé : Soins à donner au nez. **Amour :** Evitez tout entêtement injustifié. **Affaires :** Ne relâchez pas vos efforts.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé : Aérez-vous à fond. **Amour :** Ne courez pas deux lièvres à la fois. **Affaires :** Votre action portera ses fruits.

CANCER (22/6-22/7)

Santé : Tendance à l'aérophagie. **Amour :** Attachez-vous aux réalités. **Affaires :** Ne vous découragez pas.

LION (23/7-23/8)

Santé : Dominez vos nerfs. **Amour :** Sachez comprendre l'esprit de famille. **Affaires :** Faites usage de votre autorité.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé : Buvez des jus de fruits. **Amour :** Ecartez les aventures extérieures. **Affaires :** Il faut garder votre sang-froid.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé : Evitez les excès. **Amour :** Faites honneur à vos engagements. **Affaires :** Examinez bien vos problèmes.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé : Désintoxiquez-vous. **Amour:** Ne vous abandonnez pas à la mauvaise humeur. **Affaires :** Surmontez votre agressivité.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé : Relaxez-vous plus souvent. **Amour :** Rencontre qui modifiera vos projets. **Affaires :** Vous réaliserez une partie de vos plans.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé : L'exercice vous fera du bien. **Amour :** Ne dissimulez pas vos véritables réactions. **Affaires :** Une grande amélioration se produira.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé : Ménagez le cœur. **Amour :** On vous observe secrètement. **Affaires :** Votre tâche sera souvent pénible.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé : Utilisez de bonnes chaussures. **Amour :** Montrez de la vigilance. **Affaires :** Ecoutez les conseils avisés.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	18 août	21 août
3 % Fédéral 1949	92.— d	92.— d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	92.50 d	92.60 d
3 % Féd. 1955, juin	90.25 d	90.25 d
4 ¼ % Fédéral 1965	96.50 d	97.25
4 ½ % Fédéral 1966	99.—	98.75 d
ACTIONS		
Swissair nom.	848.—	850.—
Union Bques Suisses	2860.—	2910.—
Société Bque Suisse	2160.—	2220.—
Crédit Suisse	2365.—	2410.—
Bque Pop. Suisse	1425.—	1450.—
Bally	1270.—	1310.—
Electro Watt	1420.—	1440.—
Indelec	925.—	985.—
Motor Colombus	1220.—	1250.—
Italo-Suisse	223.—	221.—
Réassurances Zurich	1630.—	1720.—
Winterthour Accid.	757.—	752.—
Zurich Assurances	4625.—	4725.—
Alu. Suisse nom.	3255.—	3300.—
Brown Boveri	1750.—	1760.—
Saurer	890.—	930.—
Fischer	900.—	900.—
Lonza	1055.—	1040.—
Nestlé porteur	2145.—	2195.—
Nestlé nom.	1605.—	1635.—
Sulzer	3450.—	3440.—
Oursina	3900.—	3950.—
Alcan-Aluminium	121.—	120 ½
American Tel & Tel	224.—	226.—
Canadian Pacific	274 ½	270.—
Chesapeake & Ohio	305.—	303.— d
Du Pont de Nemours	704.—	710.—
Eastman Kodak	587.—	582.—
Ford Motor	231 ½	232 ½
General Electric	457.—	457.—
General Motors	367.—	367.—
IBM	2140.—	2160.—
International Nickel	437.—	426.—
Kennecott	211.—	207.—
Montgomery Ward	110.—	108 ½
Std Oil New-Jersey	275.—	276 ½
Union Carbide	232.—	234.—
U. States Steel	209.—	210.—
Machines Bull	47 ¼	47 ½
Italo-Argentina	27.—	27 ¼
Philips	127.—	128 ½
Royal Dutch Cy	164.—	163 ½
Sodec	226.—	225.—
A. E. G.	450.—	450.—
Farbenfabr. Bayer AG	163.—	164.—
Farbw. Hoechst AG	246 ½	248 ½
Mannesmann	148.—	150.—
Siemens	253 ½	255.—

BALE	ACTIONS	
Ciba, porteur	6975.—	6990.—
Ciba, nom.	5250.—	5325.—
Sandoz	6300.—	6375.—
Geigy nom.	3280.—	3340.—
Hoff.-La Roche (bj).	80000.—	80500.—

LAUSANNE	ACTIONS	
B. C. Vaudoise	1150.—	1160.—
Crédit Fonc. Vaudois	745.—	755.—
Rom. d'Electricité	398.—	400.—
Ateliers constr. Vevey	615.—	610.— d
La Suisse-Vie	2900.— d	2900.— d

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

Actions	18 août	21 août
Banque Nationale	585.— d	580.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	645.— d	650.—
La Neuchâteloise as.g.	1200.— d	1275.— d
Appareillage Gardy	205.— d	215.— d
Câbl. élect. Cortaillod	7900.— d	7900.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	3050.— d	3050.— d
Chaux et cim. Suis. r.	500.— d	510.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1500.— d	1575.—
Ciment Portland	4100.— o	4100.—
Suchard Hol. S.A. «A»	1300.— d	1325.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	7500.— o	7550.—
Tramways Neuchâtel	460.— o	460.— o
Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
Obligations		
Etat Neuch. 2½ 1932	93.25 d	93.25 d
Etat Neuch. 3½ 1949	99.— d	99.25 d
Etat de Ntel 4¼ 1965	97.— d	97.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	96.50 d	96.50 d
Com. Neuch. 3½ 1951	91.50 d	91.50 d
Chx-de-Fds 3½ 1946	97.50 d	98.— d
Le Locle 3½ 1947	97.50 d	97.50 d
Châtelot 3¼ 1951	97.50 d	97.50 d
Elec. Neuch. 3½ 1951	85.50 d	91.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½ 1930	89.25 d	89.25 d
Suchard Hol. 3¼ 1953	99.25 d	99.25 d
Tabacs N.-Ser 4½ 1962	88.25 d	88.25 d

Cours des billets de banque

du 21 août 1967

France	87.—	89.50
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	107.—	109.—
Espagne	7.05	7.35
U. S. A.	4.30	4.35
Angleterre	11.95	12.20
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119.—	121.50
Autriche	16.60	16.90

Marché libre de l'or

Pièces suisses	45.50	48.—
Pièces françaises	43.—	46.—
Pièces anglaises	43.—	46.—
Pièces américaines	185.—	195.—
Lingots	4875.—	4935.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

L'annonce
reflet vivant du marché

L'annonce dans

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 22 AOUT

SUISSE ROMANDE

14.00 Télé-bac.
18.45 Bulletin de nouvelles.
18.50 Le magazine.
19.20 Publicité.
19.25 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.30 Janique Aimée
Feuilleton.
19.55 Publicité.
20.00 Téléjournal.
20.15 Publicité.
20.20 Dossier
Les fabricants d'idoles parlent...
21.10 Le Paquet jaune
Film policier.
22.00 L'Encyclopédie de la mer
La vie dans la mer.
22.50 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE

12.30 Détective international.
13.00 Actualités télévisées.
14.00 Radio-télé-bac.
18.30 La séquence du jeune spectateur.
19.05 Jeu de mots.
19.25 Vive la vie
Feuilleton.
19.40 Actualités régionales.
20.00 Actualités télévisées.
20.35 Jeux sans frontière.
20.40 Mais n'te promène donc pas toute nue.
21.20 On va faire la cocotte.
22.00 Musique pour vous.
22.30 Rencontres.
23.00 Actualités télévisées.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Dossier (Suisse, 20 h 20) : Un nonsens : la reprise avant l'émission nouvelle.

Festival Georges Feydeau (France, 20 h 40) : Deux pièces du célèbre auteur comique.

L'Encyclopédie de la mer (Suisse, 22 h : Une politique de petits copains recule cette intéressante émission à une heure tardive.

J.-C. L.

FRANCE 2me CHAINE

19.45 Trésors sur 625 lignes.
19.55 24 heures actualités.
20.05 L'Extravagante Lucy
Feuilleton.
20.30 Le Chevalier de Maison-Rouge.
22.05 Studs Lonigan.

SUISSE ALÉMANIQUE

14 h, radio-télé-bac1967. 18.45, la journée est finie. 18.55, téléjournal, l'antenne, publicité. 19.25, Ma femme Suzanne, publicité. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, La Paix perdue. 20.45, Citizen Kane. 22.40, chronique littéraire. 22.45, téléjournal.

ALLEMAGNE

16.45, pour les enfants. 18 h, informations, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine récréatif. 21 h, Un palmier dans la roseraie. 22.30, téléjournal, commentaires.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

MARDI

Préau du collège de la Promenade : 20 h 30, L'Ecole des fauves.

Musée d'ethnographie : 175 ans d'ethnographie à Neuchâtel.

CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, Mon amour, mon amour. 16 ans.

Studio : 20 h 30, Un choix d'assassins. 18 ans.

Bio : 18 h 40, Le Doulos, 18 ans ; 20 h 45, Irma la douce. 18 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Propriété privée. 20 ans.

Palace : 20 h 30, Razzia au F.B.I. 16 ans.

Arcades : 20 h 30, Les Russes arrivent. 16 ans.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Coopérative, Grand-Rue. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMAS. — **Casino** (Fleurier), 20 h 30 : Thomas l'imposteur.

Colisée (Couvet), 20 h 30 : Adios gringo.

Pharmacie de service. — Schelling (Fleurier).

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 15 : Le Tigre aime la chair fraîche.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 6.30, roulez sur l'or. 7.15, miroir-première. 7.30, roulez sur l'or. 8 h et 9 h, miroir-flash. 9.05, le bonheur à domicile. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, spécial-vacances. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 12.35, 10, 20, 50, 100. 12.45, informations. 12.55, L'Ile au trésor. 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles ou presque. 14 h, miroir-flash. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, fantaisie sur ondes moyennes. 15 h, miroir-flash. 15.05, concert chez soi.

16. h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous de seize heures, La Moisson du hasard. 17 h, miroir-flash. 17.05, bonjour les enfants. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.10, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, millésimusique. 20 h, magazine 67. 20.20, intermède musical. 20.30, Une vie pour rien, pièce inédite de Jean-Claude Fontanet. 21.50, l'Orchestre de musique légère du Sudwestfunk, Baden-Baden. 22.30, informations. 22.35, le tour du monde des Nations unies. 23.05, petite sérénade. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori in Svizzera et musique pour la Suisse. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20, L'Ile au trésor. 20.30, soirée musicale, hier et aujourd'hui, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 21.30, la vie musicale. 21.50, encyclopédie lyrique, L'Italienne à Alger. 22.25, pièces pour piano. 22.35, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 9 h, 10 h, 11 h, 15 h, 16 h et 23 h, informations. 6.20, joyeux réveil en musique. 7.10, pages de R.-V. Williams. 7.30, pour les automobilistes. 8.30, musique hongroise. 9.05, le saviez-vous encore, le saviez-vous déjà. 10.05, solistes de l'Orchestre Philharmonia. 11.05, Orchestre symphonique d'Etat d'URSS. 12 h, émission pour la campagne. 12.30, informations, communiqués. 12.40, commentaires, nos compliments, musique récréative. 13 h, concert par la Fanfare de la Felddivision. 13.30, souvenirs musicaux. 14 h, roman à épisodes. 14.30, quatuor Schubert. 14.50, lieder, Fr. Schubert. 15.05, grandes scènes d'opéras.

16.05, 100me anniversaire du Dr Max-Oskar Bircher-Benner. 16.30, thé dansant. 17.30, du pétrole à l'essence : 3 enfants visitent une raffinerie. 18 h, informations, météo, actualités. 18.20, ondes légères : magazine récréatif. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 20 h, musique symphonique. 21.25, souvenirs pour les amis de la musique. 22.15, informations, commentaires. 22.25, Quintette Schönberg. 23.05, piano.

critique TV

En marge de deux émissions

HORIZONS. — Cette émission ville-campagne de la télévision romande, réalisée par l'équipe Caviézel - Laedermann, retient chaque semaine l'attention d'un très large public. Elle permet aux gens de la terre de prendre contact avec des méthodes, des techniques nouvelles ou de s'intéresser à des solutions pratiques, de collègues d'autres régions, à leurs p oblèmes coutumiers. Les citadins, eux, apprennent à connaître et à reconnaître les avantages et les désavantages, les peines et les joies de ceux qui vivent de la culture et de l'élevage. Un trait d'union important, entre deux communautés très différentes l'une de l'autre, est établi. Il était nécessaire car ceux de la ville ignorent trop souvent ceux de la campagne. Une réalité rétablie, exacte, permettra une meilleure compréhension.

On prétend généralement que la qualité du t avail d'information, à la télévision, est fonction de la classe du journaliste et du réalisateur. Il manque la similitude de vues, car le travai de l'un peut détruire celui de l'autre. Dans le cas qui nous préoccupe, les deux intéressés s'entendent parfaitement bien, préparent ensemble leurs émissions et connaissent, d'une manière très approfondie, la campagne et ses problèmes. L'un d'eux l'a découve te, l'autre l'a étudiée, mais les deux l'aiment. Ils se complètent admirablement.

Chaque semaine, ils s'attachent à d'autres sujets. En un quart d'heure, ils réussissent à nous faire sentir l'essentiel et n'oublient jamais la personnalité de leurs interlocuteurs. Pour en arriver à ces magnifiques résultats, il leur a fallu, chaque fois, se documenter, beaucoup s'entreteni , filmer tout autant et ttier soigneusement au montage. Du travail sérieux que l'on apprécie à sa juste valeur.

MUSIQUE. — La semaine passée, nous avons eu le plaisir de suivre deux émissions musicales de conceptions différentes. Elles nous permettent, avec celle d'hier soir, de faire d'utiles comparaisons. Le récital de piano de Wilhelm Kempf fut remarquable. Il satisfaisait pleinement nos sens en éveil. Non seulement la qualité musicale de l'interprétation résonnait en nous comme lo s de l'audition d'un disque, mais encore le réalisateur nous amenait à communier avec l'artiste par son travail traditionnel mais discret et efficace. Enlevons l'interprète ou les images et le résultat n'est plus le même. En revanche, vendredi soir, « Musique pour les yeux » fut une émission expérimentale. Dire que ce fut un succès se ait se leurrer. L'auteur remplaçait les prises de vues — ensemble, gros plans — de l'orchestre, par une suite de dessins aux traits de Pablo Picasso. Ainsi l'on pensait régénérer le genre. Musical ou documentaire ? A la fin du compte, nous ne savions plus quel était le véritable objet de l'émission tellement les genres sont différents. Il est bien entendu que, dans le cas de l'orchestre, le problème est tout autre que celui du soliste. Il n'est pas encore résolu et nous y reviendrons dans un prochain article. Le sujet est important, car les mélomanes, en hiver surtout, sont souvent oubliés ou rejetés à des heures tardives.

J.-C. LEUBA

OFFRES D'EMPLOIS

Importante maison de Neuchâtel cherche

collaborateur qualifié

en tant que

opérateur IBM

pour parc de machines conventionnelles.

NOUS DEMANDONS :

— Personnalité âgée de 25 à 35 ans
— Caractère agréable ayant le sens des responsabilités
— Apprentissage de commerce ou formation commerciale équivalente.

NOUS OFFRONS :

— Place stable et possibilités d'avancement
— Initiation aux travaux de l'ensemble du service
— Avantages sociaux d'une grande entreprise
— Caisse de retraite.

Les candidats sont invités à envoyer leurs offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, avec prétentions de salaire et photo, sous chiffres P 50166 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

HAUSER

MONTEUR

Nous cherchons un mécanicien expérimenté pour le montage de nos machines automatiques, et, après une période de mise au courant, la démonstration chez nos clients.

Prière d'adresser offres ou de téléphoner à

Henri Hauser SA Bienne
Rue de l'Eau 42 Tél. 032 44922

Bon café-restaurant cherche

sommelière

évent. DÉBUTANTE

Deux horaires avec alternance. Pas de verres à laver.

Tél. (038) 8 12 12

Brasserie du centre de la ville cherche

sommelière

Tél. (038) 5 17 95

Je cherche

bonne coiffeuse

très capable, sachant travailler seule. Bon salaire. Entrée le 19 septembre ou date à convenir.

Faire offres à : Salon Moderna, C. Binda, 2034 Peseux (NE). Tél. salon (038) 8 15 78 ; privé 8 25 16.

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

une employée de maison
une jeune fille

pour aider au buffet et au ménage. S'adresser à l'hôtel du Cheval-Blanc, Colombier. Tél. (038) 6 34 21.

AX 1560
Pourvu
MERCI

L'annonce
reflet vivant
du marché

DEMANDES D'EMPLOIS

DIPLÔMÉ

de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel cherche place, si possible dans *FIDUCIAIRE*.
Adresser offres écrites à DL 1666 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Nous cherchons pour le printemps 1968 :

1 apprenti(e) dessinateur (trice)
1 apprenti mécanicien de précision
1 apprenti ferblantier industriel

Entourés et secondés par une équipe dynamique, les candidats auront l'occasion d'acquérir une excellente formation dans nos ateliers spécialisés. Nous offrons une ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours.

Les intéressés sont priés de s'adresser à ARO S. A., la Neuve-Téléphone (038) 7 90 91.

Nous cherchons, pour notre département de vente à l'étranger et en Suisse romande, une

SECRÉTAIRE-CORRESPONDANCIÈRE

de langue maternelle française, notions d'anglais et d'allemand désirées, mais pas indispensables.

Activité variée et indépendante.

Ambiance de travail agréable.

Semaine de cinq jours.

Rémunération en rapport avec qualifications.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à **LAHCO S. A., bain-plage et sports, 5401 Baden.**
Tél. (056) 2 44 66.

Manufacture de boîtes de montres, en plein développement, engage tout de suite :

Réf. 402 **mécaniciens aides-mécaniciens**
Réf. 191 **polisseurs**
Réf. 301 **étampeurs**
Réf. 181 **personnel auxiliaire féminin et masculin**

à former sur différentes parties intéressantes.

Faire offres en indiquant les références à : Maider-Leschot S. A., quai du Haut 52, 2500 Bienne 3, tél. (032) 2 36 36.

Prof. médicales

Docteur
GIRARDET
Neuchâtel
ABSENT
jusqu'au 28 août

SUPERMAN

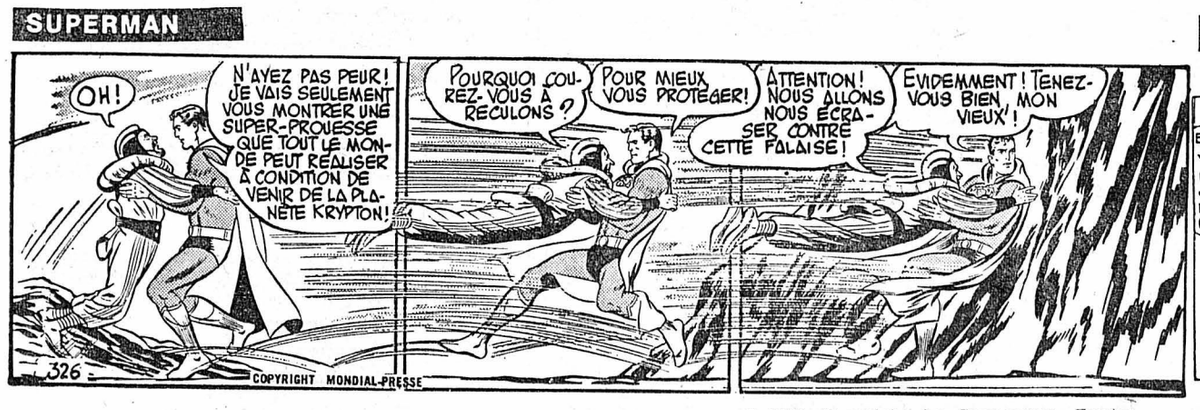

DONALD DUCK

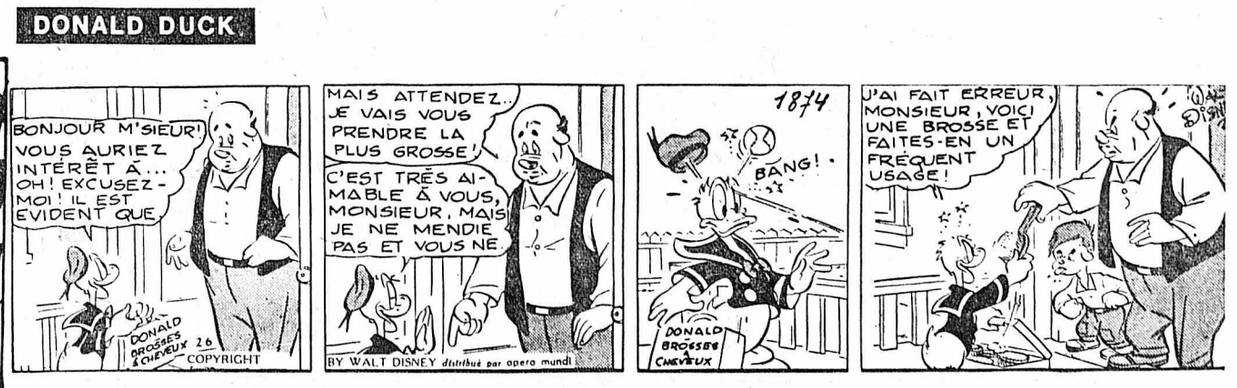

C 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

Actualité suisse et romande

Vers la réorganisation de la chancellerie fédérale

De notre correspondant de Berne :

Si M. Gnaegi, chef du département des transports, des communications et de l'énergie, est rentré d'URSS avant les autres délégués suisses au vol inaugural de la ligne aérienne Zurich - Moscou, c'est qu'il devait participer, lundi, à une séance extraordinaire du Conseil fédéral.

En effet, le collège gouvernemental s'est réuni, mais à la campagne, quelque part dans une auberge cossue des environs de Berne, pour se dégager des petites besognes administratives et consacrer plus librement son temps à la discussion politique et aux échanges de vues.

Le moment est venu, en effet, de songer à quelques-unes des meures indispensables à l'exercice normal du pouvoir exécutif.

En 1965, le Conseil fédéral a chargé une commission d'experts d'examiner les propositions faites par trois députés romands, MM. Alfred Borel, radical genevois, au Conseil des Etats, Chevallaz, radical vaudois, et Schmitt, radical genevois, au Conseil national, en vue d'alléger la tâche purement administrative du gouvernement, et d'abord par une réorganisation de la chancellerie.

Dans le rapport de gestion publié en avril dernier, nous pouvons lire, à ce propos :

« La commission pense qu'une modification de l'organisation de la chancellerie fédérale, avec nouvelle délimitation de son champ d'activité, surtout en vue de développer le service d'information, permettrait d'obtenir des allégements. Elle étudie attentivement ces possibilités. La commission compte déposer au début de l'été un premier rapport et, cet automne, un rapport définitif. »

RÉTABLIR LE POSTE DE VICE-CHANCELIER

On ne connaît pas officiellement les premiers résultats de cette étude qui ont, sans doute, servi de base aux discussions de lundi. On sait toutefois qu'il est question de rétablir le poste de second vice-chancelier, dûment prévu par la loi sur l'organisation de l'administration fédérale, mais qui n'avait pas été pourvu lorsque M. Oser avait été élu chancelier, en 1951.

Il est évident toutefois que la réforme ne pourra se borner à cette mesure et que si l'on veut d'une part décharger le Conseil fédéral de certaines tâches, d'autre part développer le service d'information, il faudra aller beaucoup plus loin.

Et ce ne sera pas tout, l'efficacité du nouvel appareil dépendra pour une très large part des qualité personnelles de l'homme qui en aura la responsabilité et de la valeur de ses principaux collaborateurs.

La quête des personnes se révèle ardue déjà. Mais il importe de parvenir sans trop tarder à un résultat, car on ne saurait contester que les lacunes et les faiblesses du système actuel ne sont pas étrangères à la détérioration des rapports entre le gouvernement et l'opinion publique.

S'EST-ON AUSSI OCCUPÉ DE LUCENS ?

Il est probable d'ailleurs que le collège exécutif a traité d'autres sujets encore. Selon certaines informations parvenues à Berne en fin d'après-midi, on aurait aperçu, le matin, devant la centrale nucléaire expérimentale de Lucens, un certain nombre de grandes voitures noires à l'allure on ne peut plus officielle.

Le Conseil fédéral a donc visité les installations atomiques de la Suisse romande, dont l'avenir est encore incertain, à la suite de la décision prise par deux grandes entreprises industrielles du pays de renoncer à développer, en commun, un type déterminé de réacteur.

Comme le Conseil national doit discuter, en septembre prochain, le rapport gouvernemental sur la future politique énergétique, une visite à Lucens n'a donc rien de surprenant, en prévision d'un débat qui s'annonce fort nourri. Mais sur les réflexions qu'elle a pu inspirer à nos sept sages, c'est le silence le plus complet à Berne.

G. P.

Le système actuel des adjudications freine souvent le développement technique dans l'industrie du bâtiment

Il faut assouplir et libéraliser tout le régime

De notre correspondant de Berne :

Il y a un mois environ, la commission suisse des cartels publiait son rapport sur « les limitations de droit public en matière de concurrence introduites par les règlements concernant les adjudications et les concessions ».

Nos lecteurs trouvaient ici même, le 27 juillet, le résumé des conclusions et des recommandations auxquelles aboutit l'étude entreprise. Elles peuvent s'énoncer en une phrase : il faut maintenant assouplir et libéraliser tout le régime des adjudications.

Malheureusement, cet appel a retenti à un moment peu favorable, durant les plus beaux jours des vacances et il ne semble pas qu'il ait trouvé un très large écho. C'est pourquoi le président de la commission des cartels, M. Schuermann, conseiller national de Soleure, et le délégué du Conseil fédéral à la construction de logements, M. Berger, ingénieur, ont précisé, lors d'une conférence de presse, la portée du problème.

L'INFLUENCE DES POUVOIRS PUBLICS

On compte que, ces prochaines années, 40 % des constructions se feront pour le compte des pouvoirs publics, Confédération, cantons et communes. Il est évident qu'un tel volume de commandes entraîne des charges financières considérables. Il importerait donc d'avoir la garantie que, pour les constructions publiques, on laissât un champ suffisant à la concurrence pour obtenir les conditions les plus avantageuses, compte tenu de la qualité.

Ce serait d'abord dans l'intérêt du contribuable, mais aussi à l'avantage de l'économie en général, car l'activité et les prix dans le secteur de la construction publique ne restent pas sans influence sur le secteur privé.

Or, la commission des cartels a bien dû constater que le régime actuel des adjudications, qui se caractérise par la profusion des règlements, met parfois des entraves à ce jeu normal de la concurrence, parce qu'il relègue à l'arrière-plan le principe du prix le plus avantageux et le subordonne à d'autres critères aujourd'hui désuets.

Ces règlements, en effet, datent d'une époque où le prix de la construction ne jouait qu'un rôle secondaire. L'important, entre 1920 et 1936, était de créer des occasions de travail, afin de réduire un chômage qui prenait une inquiétante extension.

Il en va tout autrement en un temps de prospérité économique. Alors que l'ampleur des dépenses publiques renforce les tendances à l'inflation.

POUVOIR CHOISIR

Que l'on s'entende bien : la commission des cartels ne recommande nullement des pratiques qui conduiraient à un avilissement des prix. Tout au contraire, elle estime qu'il faut se maintenir le principe du prix « équitable », qui tient compte de tous les éléments, y compris une juste rémunération du travail. Mais ce prix équitable peut aussi être « avantageux », si l'entrepreneur est capable de mettre en œuvre des méthodes rationnelle et, par là, de fournir un travail de qualité à moins de frais.

Ce n'est pas toujours possible, parce que certaines dispositions, établies par les communes ou les cantons, excluent de l'adjudication certaines entreprises capables de fournir un tel travail, par exemple par le seul fait qu'elles n'avaient pas leur siège sur le territoire communal ou cantonal.

Ou encore, les règlements empêchent les entreprises qui ont fait des offres d'accorder des rabais que, pour des raisons parfaitement légitimes, elles seraient en mesure de proposer.

Il arrive aussi que des offres sont écartées sans examen parce qu'elles ne répondent pas absolument aux conditions du concours, alors que certaines variantes, plus avantageuses, pourraient parfaitement convenir.

Bref, il y a, dans le système actuel, outre l'inconvénient de la profusion, une rigidité dont le maître de l'ouvrage fait les frais et, lorsqu'il s'agit de travaux publics, c'est en définitive la communauté, donc l'ensemble des contribuables, qui en subit les fâcheuses conséquences.

UN FREIN AU PROGRÈS

Une revision, une réforme même s'impose d'autant plus que le système actuel présente encore un sérieux inconvénient.

M. Berger, un homme du métier, l'a déclaré sans ambages : les divers règlements d'adjudications et de concessions manifestent une tendance très nette à protéger les entreprises locales ou régionales. Pour des raisons qui tiennent à la politique, au sens étroit du terme, ils restreignent le champ de la concurrence, bien plus, ils compartimentent à l'extrême le marché de la construction. Et ce cloisonnement — à chaque entreprise son petit rayon d'activité — freine sensiblement le développement de la technique, donc la rationalisation qui devrait permettre de compenser, dans une certaine mesure tout au moins, le renchérissement sensible en ce domaine comme en tant d'autres.

Certes, la Confédération tente de donner l'exemple, en particulier pour ses constructions militaires, en donnant la préférence aux entreprises qui recourent à l'élément préfabriqué. La situation n'est peut-être pas la même, en toutes circonstances, pour les cantons et les communes, du moins leurs administrations devraient-elles aujourd'hui montrer quelque faculté d'adaptation, refondre les règlements, renoncer à des règles qui ne correspondent plus aux exigences de l'économie, bref se dégager d'une routine qui ne peut que mener à la sclérose de nos structures économiques, un mal dont certains signes apparaissent déjà d'ailleurs.

G. P.

GENÈVE

Dans la campagne genevoise

Deux chiens furieux égorgent 25 moutons

C'est à un véritable massacre particulièrement sanguinaire que se sont livré deux molosses (un dogue allemand et un chien loup) dans la région des Baillets, commune de Dardagny. Ces chiens de grande taille — notamment le dogue — sont parvenus à s'introduire dans une bergerie et y ont égorgé les 25 moutons qui s'y trouvaient.

Cette terrible tuerie a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi. Les hurlements de s molosses ivres de sang ont réveillé des campeurs installés dans la région, mais ce n'est que lundi matin à 7 heures que le propriétaire des moutons a découvert les cadavres déchiquetés de ses bêtes.

Il semble qque les deux chiens ont passé la nuit auprès des corps de leurs victimes et ne se sont éloignés qu'au petit matin. Ils avaient partiellement dévoré le corps d'une brebis.

Le bétail massacré appartenait à M. Dussauge, un agriculteur du lieu.

Un couple intoxiqué par des champignons vénéneux

(sp) Un couple, M. et Mme Celien et Marie Donzé, 73 ans tous les deux, était parti à la cueillette des champignons. Naïvement, M. et Mme Donzé ramassèrent un peu n'importe quoi et firent frire tout cela... Mal leur en prit !

Moins d'une demi-heure après l'ingestion des champignons vénéneux, le couple fut pris de violentes douleurs et dut être hospitalisé d'urgence pour une très grave intoxication.

Enseveli dans une fouille

(sp) Un chantier ouvert près des nouveaux bâtiments du cycle d'orientation professionnelle, à la cité satellite de Meyrin, a été le théâtre d'un accident de travail qui a bien failli s'achever par une tragédie.

Un ouvrier frontalier français de 65 ans, M. François Calegari, demeurant à Gex, s'est trouvé soudain enseveli vivant sous une masse de terre, au fond d'une fouille. Plusieurs mètres cubes s'abattirent ainsi sur lui.

Par chance, ses camarades de travail s'acharnèrent à le dégager le plus promptement possible, avant qu'il ne soit complètement étouffé. Ils y parvinrent de justesse. Néanmoins, l'ouvrier a été grièvement blessé. Il souffre de graves lésions internes et il a été hospitalisé à Genève dans un état grave.

VAUD

Une table sur l'autoroute : une Chaux-de-Fonnière à l'hôpital

(sp) Un accident vraiment insolite s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi, peu avant minuit, sur le tronçon vaudois de l'autoroute, près de Rolle.

Une table de cuisine tombant du toit d'une voiture vint s'écraser au milieu de la piste. Une auto suivait de près. Elle était conduite par Mlle Marthe Pittet, monitrice infirmière, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, qui donna un brusque coup de frein, pour éviter cet obstacle aussi imprévu qu'inusité. Il s'ensuivit une folle embardée, et la voiture neuchâteloise se retourna dans un champ. Du véhicule hors d'usage, on retira la malheureuse conductrice fort mal en point. Elle a été hospitalisée à Lausanne.

Un pneu éclate sur l'autoroute : cinq blessés

(sp) Un militaire belge cantonné en Allemagne roulait sur l'autoroute en direstion de Genève, à fort vive allure, bien qu'ayant sa femme et ses trois enfants à bord. Entre Bursins et Rolle, un pneu éclata et ce fut l'embardée. Incapable de maintenir son véhicule, le conducteur alla se jeter contre l'accotement et l'auto se retourna. Les cinq occupants, blessés plus ou moins grièvement, ont été admis à l'hôpital de Rolle.

SUISSE ALÉMANIQUE

Dépassement téméraire sans visibilité : deux morts trois blessés

WAGENHAUSEN (UPI-ATS). — Un tragique accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale entre Wagenhausen et Rheinklingen, dans le canton de Thurgovie, faisant deux morts et trois blessés grièvement atteints.

Le conducteur d'une voiture venant de Rheinklingen a tenté de faire une manœuvre de dépassement sur un dos d'âne sans visibilité, près de Wagenhausen. Son véhicule empiéta sur la partie gauche de la chaussée et alors qu'il roulait à une très grande vitesse entra en collision avec une autre voiture venant correctement en sens inverse. Les deux voitures prirent feu.

Aussitôt, les secours furent organisés et l'on devait retirer de la voiture se dirigeant vers Schaffhouse le corps de Mme Margrit Tenger-Roffler, âgée de 54 ans, domiciliée à Schaffhouse. Son beau-fils et le fils de ce dernier, Thomas Cadario, âgé de 5 mois, durent être transportés d'urgence à l'hôpital de Schaffhouse, où le bébé devait expirer dans la journée de dimanche. Les deux Italiens, également grièvement atteints, sont eux aussi hospitalisés à Schaffhouse. Il est encore impossible de les interroger.

4 ouvriers intoxiqués par du gaz

• Un mort • Trois autres dans un état désespéré

MUTTENZ (ATS). — Un grave accident dû à une émanation de gaz nocif s'est produit lundi après-midi dans une huilerie de Muttenz (Bâle-Campagne), provoquant la mort d'un ouvrier, alors que trois autres étaient gravement incommodés.

L'accident s'est produit au moment où un ouvrier était occupé au nettoyage d'un récipient. Les restes qui s'y trouvaient, mélangés au détergent, ont provoqué la formation d'un gaz nocif dont l'effet a été mortel. L'ouvrier a perdu conscience dans le réservoir. Un second ouvrier, accouru pour le secourir, a lui aussi perdu conscience, ainsi que deux autres successivement.

Le sauvetage fut difficile. Le réservoir a dû être dessoudé, afin que les corps des ouvriers puissent en être retirés. Malgré l'intervention immédiate d'un médecin, l'un d'eux a succombé. Les trois autres ouvriers sont entre la vie et la mort.

Du mazout dans le lac de Zurich

WAEDENSWIL (ATS). — Une grosse flaque de mazout a été remarquée à la surface du lac de Zurich, près de Waedenswil. Une entreprise procédait depuis quelque temps à une revision d'un réservoir. Pour ce travail, elle avait utilisé un autre réservoir provisoire d'un millier de litres. Il semble que, dans la journée de samedi, des enfants aient touché à la conduite du réservoir auxiliaire, de sorte que 400 à 500 litres de carburant se sont déversés dans un ruisseau et de là dans le lac. Celui-ci était recouvert, en fin de semaine, d'une masse puante de mazout sur une distance d'environ 800 mètres.

DEUX PIÉTONS TUÉS

SEVELEN (ATS).. — Deux voitures venant de Vaduz roulaient en direction de Sevelen. Le conducteur de la première remarqua à l'approche d'un passage à niveau que les barrières commençaient à descendre. Il ralentit sa course. Mais le conducteur qui le suivait ne fit pas cette même observation et voulut dépasser la première voiture. Ce faisant il atteignit un piéton qui marchait correctement sur le bord de la chaussée et qui fut projeté à plusieurs mètres et tué sur le coup. Il s'agit d'un jeune homme de 20 ans, M. Alex Schwendener, de Sevelen, employé de bureau.

Un accident semblable s'est produit à Bauma, dans le canton de Zurich. Un piéton, M. Heinrich Bosshard, âgé de 57 ans, agriculteur à Sternenberg, a été atteint par une voiture, traîné sur une vingtaine de mètres, avant d'être projeté dans un champ. Transporté à l'hôpital avec une fracture du crâne, le malheureux est décédé peu après son arrivée.

Deux alpinistes font une chute : un mort

SCHIERS (ATS). — Deux alpinistes qui tentaient l'ascension de la Schesaplana, vendredi, ont fait une chute. Alors que M. Siegfried Prœll, officier de police de Munich, né en 1941, était tué sur le coup, sa fiancée qui l'accompagnait n'était que légèrement blessée. La nouvelle de l'accident n'a été connue que samedi, à midi, dans la vallée. Une colonne de secours est alors partie de Schiers. Ce n'est que dimanche matin qu'elle a pu retrouver le corps du malheureux alpiniste et transporter sa compagne à l'hôpital de Schiers.

CONFÉDÉRATION

M. Gnægi de retour

GENÈVE (ATS). — Le chef du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, est rentré dimanche soir, peu avant minuit, de Moscou, où il avait été invité à participer au vol inaugural de Swissair.

M. Gnaegi, devant être lundi à son département, est rentré de Moscou par un avion « Air France » sur Paris, puis de Paris à Genève par avion de la « Swissair ». Il a été accueilli à sa descente d'avion par Mme Mirondova, ambassadeur auprès des Nations unies, et M. Fedor-Alexandrovitch Mikkhailev, chargé d'affaires à l'ambassade à Berne. M. Gnaegi, qui a eu une journée très pénible — s'étant rendu de Moscou à Leningrad pour revenir à Moscou, et de là partir pour Paris — n'en était pas moins très souriant et a déclaré qu'il était enchanté de son voyage et de l'accueil que lui avait réservé M. Louquinov, ministre de l'aviation.

D'autre part, la délégation suisse est arrivée lundi, à 16 h 50, à l'aéroport de Kloten, à bord d'un avion régulier de l'Aéroflot.

Un groupe de parlementaires à Montréal

MONTRÉAL (ATS). — Un groupe de parlementaires suisses est arrivé en fin de semaine à Montréal pour un voyage d'étude. Ce groupe, qui comprend notamment M. Eugène Dietschi, conseiller aux Etats, les conseillers nationaux Francis Germanier (Valais), Jacques Glarner (Glaris), Josef Hofstetter (Soleure), Fritz Maurer (Bâle-Campagne), Mlle Lilli Viret, députée vaudoise de Château-d'Œx, et Mme Zettler, députée de Bâle-Ville, a visité dimanche le pavillon suisse de l'Expo où ils ont été reçus par le commissaire général de Suisse. Ces parlementaires ont unanimement exprimé leur enthousiasme pour notre participation à l'Exposition universelle de Montréal.

Le groupe poursuivra cette semaine son périple et visitera successivement les villes d'Ottawa, Toronto, Détroit, Washington et New-York.

L'affaire des réfugiés tibétains

Lettre de protestation du comité des droits de l'homme

ZURICH (ATS). — Dans une lettre datée du 19 août et adressée à l'ambassade de Chine à Berne, le comité de l'« Action pour les droits de l'homme » (Zurich) expose son attitude à l'égard des récentes notes chinoises relatives aux réfugiés tibétains vivant en Suisse. Cette lettre dit notamment :

« Nous sommes indignés que ces documents qualifient de bandits les ressortissants d'un peuple qui a mené un combat héroïque contre l'oppression et la domination étrangères. Un délégué de notre organisation a pu se convaincre une nouvelle fois, au contact direct avec les réfugiés tibétains vivant dans notre pays, qu'il s'agit de gens travailleurs et discrets qui ont dû payer par l'exil leur amour de la liberté. Il ne peut être question d'une activité politique de ces réfugiés en Suisse. Mais par leur destin et leur caractère, ils ont conquis une place durable dans le cœur de la population.

Le divisionnaire de Diesbach en France

BERNE (ATS). — Le département militaire fédéral a annoncé que le colonel divisionnaire de Diesbach, commandant de la division de montagne 10, se rendrait en France du 22 au 26 août pour assister aux manœuvres en montagne de l'armée française, qui se dérouleront près de Grenoble.

VALAIS

Le fils du président de la Confédération blessé en montagne

(c) L'abbé Jean-Marc Bonvin, fils du président de la Confédération, prêtre et guide de montagne, vient d'être victime d'un accident de montagne. Il se trouvait dans la région du Haut-Valais en compagnie d'un autre prêtre de Sierre, l'abbé Zufferey. Tous deux glissèrent sur la glace et s'écrasèrent dans un pierrier.

L'abbé Bonvin eut une jambe cassée et son collègue des blessures au bras et au genou.

Fait étonnant, l'abbé Bonvin marcha durant dix heures avec sa jambe cassée. Il couvrit ainsi en sautant sur sa jambe valide un trajet de plusieurs kilomètres qui, en temps normal, aurait été couvert en moins de deux heures. Il est hospitalisé à Sierre avec son collègue d'infortune.

Le jeune homme présentant bien... un escroc

(c) **Dans la soirée de lundi le bureau du commandant de la gendarmerie cantonale à Sion remettait le communiqué suivant à la presse :**

Entre le 16 juillet et le 19 août 1967, un jeune homme blond présentant bien, se disant fils d'un riche industriel allemand a commis de nombreuses escroqueries dans a région de Crans et Montana. Il s'identifiait comme étant le nommé Pierre-André Kuhnlein et signait parfois des reconnaissances de dettes sous ce nom. L'intéressé fréquentait assidûment les bars et les dancings.

Comme il a une certaine ressemblance avec le chanteur Nino Ferrer on l'appelait aussi Gaston. Ce jeune homme est en réalité le nommé D. P.-A., confiseur, domicilié dans le canton de Vaud. Afin de faciliter la suite de l'enquête, les lésés sont priés de s'annoncer au poste de gendarmerie de Crans.

PRETS
rapides et discrets
Renseignements contre envoi de ce bon
Nom: _____
Adresse: _____
Localité: _____
COFINANCE SA
9, rue de Berne, 1211 Genève

Machines mécaniques Coffres - forts
Achat - Vente - Echange - Expertise
R. Ferner, rue du Parc 89, tél. (039) 2 23 67, la Chaux-de-Fonds.

Encore plus favorable est le Prêt-Rohner et avec cela simple et absolument discret.
Depuis le 1er décembre 1966, les nouvelles conditions de nos prêts personnels jusqu'à Fr. 25000.— peuvent être jusqu'à
45% meilleur marché
Comparez vous-même! Demandez donc avant toute obtention de crédit ou avant tout achat à tempérament une proposition sans engagement pour un prêt bon marché auprès de la
Banque Rohner+Cie S.A.
8001 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30
Téléphonez ou écrivez-nous! Par retour du courrier vous recevrez notre documentation sur les avantages du Prêt-Rohner.
Nom/Prénom
Rue
N° postal/Lieu
II/401

RENCONTRES — AMITIÉS
MARIAGES
Centre-Union vous propose un grand nombre de personnes dès 30 ans et selon vos goûts. Présentations rapides, tact et discrétion. Documentation gratuite. Centre-Union, 18, rue Sophie-Mairet, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 54 10.

5 tapis
Superbes milieux moquette, 260 × 350 cm, fond rouge ou beige, dessins Chiraz.
Fr. 190.— pièce (port compris)
G. KURTH, 1038 BERCHER tél. (021)81 82 19.

Occasion sans pareille
salle à manger
style Renaissance en chêne sculpté comprenant : 1 dressoir, 1 argentier, 6 chaises, 1 table à allonge. Les 3 pièces à prix intéressant.
Tél. (021) 34 36 43 ou 25 99 53.

GOÛT DES MOINES
GODET VINS
AUVERNIER

URGENT
A vendre
Coffre-fort
poids 700 kg.
Tél. 5 16 22, heures de bureau.

VOS CANONS DE PANTALONS
sont rétrécis et modernisés par le spécialiste :
R. POFFET
tailleur
Ecluse 12, Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17.

TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS
Dängeli
Tél. 7 22 51 et 3 34 29

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre de particulier voiture
MG 1100
modèle 1964, 32,000 km. Prix à discuter. Téléphoner aux heures de bureau au 5 45 21 (interne 11).

Je cherche
voilier DC 20
Tél. (024) 7 24 74.

A vendre
MORRIS 850
DE LUXE
modèle 1963, de première main. Expertisée. Prix 2950 fr.
Grandes facilités de paiement.
Garage R. WASER
rue du Seyon 34-38 Neuchâtel.

Un bon conseil : avant d'acheter une voiture d'occasion, adressez-vous au Garage des Falaises S.A., Neuchâtel, agence Mercedes-Benz et Simca, qui dispose toujours d'un beau choix à des prix intéressants.
Tél. 038 5 02 72

OCCASION
VW 1200
1963, expertisée, en parfait état.
GARAGE du ROC
Hauterive
Tél. 3 11 44

A VENDRE
1 VW 1959 . . . . . 980 fr.
1 VW 1958 . . . . . 880 fr.
1 DKW 1956, 3-6, (avec radio) . 850 fr
1 Opel Record 1958 . . . . . 1550 fr
1 Citroën ID 1962, (avec radio) . 1850 fr
1 Citroën 2 CV 1961 . . . . . 1980 fr
1 Peugeot 403 1958 . . . . . 1550 fr
Facilités de paiement et échange possible ; on reprendrait une partie en paiement, spécialement 1 moto récente 250 cc.
Ulysse Grandjean, Corcelles, tél. 8 15 14, si possible aux heures des repas.

A VENDRE
MERCEDES 190 C
(essence), noire, toit ouvrant, radio, intérieur impeccable houssé, 22,000 km depuis la révision à l'usine. 12,700 fr. Tél. 6 38 34, dès 18 h 30.

Dernières dépêches de la nuit

Délégué personnel du secrétaire général de l'ONU

M. Thalmann (Suisse) a trouvé à Jérusalem une atmosphère assez peu engageante

TEL-AVIV (AP). — Au lendemain de la conférence des ministres arabes des finances, du pétrole et de l'économie, à Bagdad, la situation s'est tendue au Moyen-Orient avec une tentative de grève anti-israélienne à Jérusalem, la lenteur des opérations de rapatriement des réfugiés cisjordaniens et avec des manifestations d'hostilité à l'égard d'Israël dans les territoires arabes occupés.

A l'occasion de l'arrivée à Jérusalem de M. Thalmann, représentant de M. Thant, un mot d'ordre de grève générale avait été donné dans le secteur arabe de la ville, pour attirer son attention sur la situation des Arabes.

M. Thalmann a été, en effet, chargé de s'occuper par M. Thant de la question de Jérusalem.

Devant le déploiement des forces israéliennes, les commerçants ont décidé de ne pas suivre le mot d'ordre. Seules sept boutiques étaient fermées. Aux premières heures de la matinée, des policiers et des soldats israéliens ont patrouillé dans les rues pour rassurer les commerçants contre d'éventuelles représailles des organisateurs de la grève. Selon les autorités israéliennes, des commerçants auraient même demandé leur protection.

STATU QUO

Commentant l'arrivée de M. Thalmann, les journaux israéliens soulignent « qu'il ne peut y avoir de négociation sur le statut de Jérusalem unifiée ».

Le journal « Davar » affirme notamment : « que personne, en particulier dans certains milieux dans les quartiers est de Jérusalem, ne s'imagine qu'Israël acceptera jamais une Jérusalem à nouveau divisée. »

Les autorités israéliennes semblent connaître de nouvelles difficultés dans les territoires occupés. Elles ont été obligées d'instaurer le couvre-feu à El-Arich, à la suite de la grève générale. Aux dires des résidents égyptiens, les soldats israéliens ont tiré sur les maisons afin d'effrayer les gens qui se trouvaient à l'intérieur.

A Hébron, le souk a été fermé dimanche, après que des soldats égyptiens eurent été lapidés par un groupe de jeunes gens.

Les milieux israéliens soulignent, néanmoins, que des progrès économiques sont déjà clairement visibles dans les territoires occupés où l'on observe une certaine détente. A Naplouse, notamment, le maire et les huit conseillers ont retiré leur démission.

REMOUS

Lorsque l'avion de M. Thalmann s'est posé à l'aéroport de Lydda, plusieurs centaines de manifestants ont crié « Jérusalem appartient à Israël, comme Berne à la Suisse » Certains brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « Jérusalem, à jamais indivisible », « pas un pouce de territoire, pas un pouce de souveraineté » ou « Où était M. Thant lorsque Hussein a détruit 50 synagogues ? »

La police a dû intervenir pour disperser des manifestants.

LE RAPATRIEMENT

Quelque 170,000 Cisjordaniens ont demandé aux autorités israéliennes l'autorisation de rentrer chez eux. Il ne reste plus que dix jours jusq'au 31 août, date limite fixée par Israël pour le rapatriement.

Les opérations de rapatriement semblaient devoir se dérouler hier avec la même lenteur. Quelque 2500 Cisjordaniens devaient franchir le Jourdain dans la journée, mais il semble que les autorités jordaniennes, éprouvent des difficultés à contacter les réfugiés autorisés à rentrer par Israël.

UPI. — Avant de monter dans l'avion à destination de Tel-Aviv, à l'aéroport de Kloten, M. Thalmann a déclaré qu'après son enquête, il gagnera directement New-York, pour y informer M. Thant de ses entretiens avec les représentants israéliens et jordaniens.

Les informations que l'ambassadeur Thalmann apportera au palais de l'ONU formeront la base d'un rapport du secrétaire général à l'intention du Conseil de sécurité et de l'assemblée générale.

M. Thalmann a encore déclaré qu'il n'aura pas besoin d'un grand état-major de collaborateurs pour accomplir sa mission et qu'il aura cependant recours aux représentants de l'ONU en activité sur place.

Accident en Italie :

50 blessés

CASERTE (ATS-AFP). — Cinquante personnes voyageant à bord d'un autocar ont été blessées dans un accident survenu près de Caserte.

Probablement en raison de la pluie tombant intensément à ce moment-là, le car qui se rendait de Naples à Rome a dérapé, puis heurté le garde-fou en bordure de la route avant de se renverser dans le fossé.

Trois jeunes touristes belges ont été exécutés au Congo

BRUXELLES (AP). — Trois jeunes touristes belges ont été exécutés par l'armée congolaise il y a cinq jours après avoir pénétré accidentellement en territoire congolais, annonce le ministère belge des affaires étrangères.

Le communiqué du ministère ajoute que les autorités congolaises ont ouvert une enquête pour punir les responsables de ce meurtre.

Les identités des victimes ne seront divulguées que lorsque les familles auront été informées.

Le communiqué du ministère déclare notamment :

« Trois jeunes touristes ont été tués le 16 août au camp de Rumangabo, Kivu. Ils avaient pénétré par erreur, le 15 août sur le territoire congolais, alors qu'ils se rendaient en provenance de Mombaua vers le nord du Ruanda.

» Ils avaient été arrêtés par les gardes-frontières congolais et transférés au camp militaire de Rumangabo. Dès qu'elle fut informée de l'arrestation de ces trois jeunes gens, l'ambassade de Belgique à Kigali a fait de nombreuses démarches en vue d'obtenir leur libération notamment auprès de M. Bomboko, ministre des affaires étrangères et du chef d'état-major de l'armée nationale congolaise, le général Malila, mais apparemment les trois touristes ont été exécutés quelques heures seulement après avoir été arrêtés. »

BOMBARDEMENT DE BUKAVU

On apprend enfin que des avions légers de combat de l'armée nationale congolaise ont bombardé dimanche les positions des mercenaires à Bukavu.

Ce dimanche était le dernier jour de l'ultimatum lancé au gouvernement congolais par le commandant Jean Schramme.

Bien que des informations non confirmées fassent état d'une avance de Schramme vers le sud, aucune confrontation de sa position n'a pu être obtenue à Kinshasa.

TRÊVE

Jean Schramme se serait prononcé pour une trêve de quarante huit heures à Bukavu, apprend-on à Kinshasa de source généralement sûre.

Le chef des mercenaires envisagerait, moyennant des garanties, de faire suivre une trêve éventuelle de 8 heures à Bukavu d'un arrêt définitif des hostilités, apprend-on de même source.

Le baron Allard réfute les déclarations du prince Charles

GENÈVE (ATS). — Dans un communiqué à la presse publié lundi, le baron Allard donne les précisions suivantes par l'entremise de son **avocat :**

Les articles récents publiés dans la presse m'ont enfin permis de connaître les griefs du prince Charles à mon égard, et je tiens à y répondre immédiatement :

« Le prince prétend qu'entre les 18 et 24 février 1962, il aurait signé des quittances pour un total de 30 millions de francs, sans avoir reçu les fonds correspondants. Cette affirmation est absolument fausse.

« Le 20 février 1962, ayant besoin d'argent liquide pour honorer un engagement qu'il venait de prendre vis-à-vis d'une tierce personne, le prince Charles m'a vendu des titres qui se trouvaient en dépôt à Genève pour une valeur totale de 7 millions 250,000 francs. Ce prix lui a été payé en francs suisses, à Genève, la plus grande partie par virements bancaires à son compte numérique.

« Le prince Charles a donné lui-même les ordres de transfert des titres en question. Il ne m'a pas délivré, à cette époque, d'autres reçus que ceux relatifs à ce paiement ».

MOINS D'ARGENT

La seconde accusation du prince Charles concerne des immeubles qui lui appartiendraient sur la Côte-d'Azur et en Corse, et dont les titres de propriété lui auraient été subtilisés.

A ma connaissance, il ne possède aucun bien immobilier quelconque dans le midi de la France. Je suis en mesure de prouver qu'il n'a aucun droit sur les sociétés immobiliaires auxquelles je participe. Il l'a d'ailleurs implicitement reconnu dans une nombreuse correspondance.

Aux dépenses considérables du prince Charles, il y a lieu d'ajouter la somme de 4 millions de francs payée par son comptable à divers fournisseurs. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la fortune du prince ait quelque peu diminué.

Nouveau réquisitoire soviétique contre les méthodes de la Chine

MOSCOU (AP). — Le gouvernement soviétique a fait savoir à la Chine communiste que le harcèlement des navires soviétiques mettait en danger les accords sur le commerce et la navigation, conclus entre les deux pays.

Cet avertissement était contenu dans une nouvelle note de protestation, remise à l'ambassade chinoise à Moscou.

Dans la note, le ministère soviétique des affaires étrangères déclare qu'il est devenu impossible pour les navires soviétiques d'utiliser le port chinois de Dairen, sur la mer Jaune.

La note révèle que deux bâtiments soviétiques, le « Turkestan » et le « Kamtchatsk » ont quitté Dairen mardi sans chargement, en raison d'incidents continuels avec les autorités chinoises.

Auparavant déjà, le navire soviétique « Svirsk » avait été endommagé par la foule chinoise, avant d'être autorisé à lever l'ancre, le 13 août.

Le gouvernement soviétique accuse les Chinois de violer « les normes généralement admises du droit international, et les accords soviéto-chinois existants sur le commerce et la navigation. »

La note affirme que les actes des autorités chinoises font partie intégrante de la campagne anti-soviétique, qui est menée en vue d'aggraver encore les relations soviéto-chinoises.

Le ton et la rédaction de cette note rappellent le message personnel adressé le 12 août par M. Kossyguine, président du conseil soviétique, à son collègue chinois, M. Chou En-lai, au sujet du « Svirsk ».

DÉSORDRES

Enfin, selon les services de renseignements de Chine nationaliste, les adversaires de Mao Tsé-toung auraient enregistré de nouveaux succès, dans des combats qui se déroulent dans la région de Tchoung-king (province de Seu-tchouan).

Après de violents combats, les anti-maoïstes se seraient emparés de Chia-chan, dans les faubourgs de Tchoung-king. Ils disposeraient également de vedettes sur le fleuve Kial-ling, affluent du Yang-tsé.

En tout cas plus de deux mille journalistes chinois ont manifesté devant la mission diplomatique britannique à Pékin et ont remis une très vive protestation contre la « persécution » dont sont victimes « les patriotes chinois travaillant dans les journaux » de Hong-kong.

A El-Arish, les soldats israéliens patrouillent

(Téléphoto AP)

Kiesinger : pas de politique américaine de détente sur le dos des Allemands

BONN (ATS-AFP). — « Il n'est absolument pas dans les intentions des Américains de pratiquer une politique de détente à l'égard de l'Est qui se ferait sur le dos des Allemands » a affirmé le chancelier Kiesinger en rendant compte devant la presse, à Bonn, de ses entretiens avec le président Johnson.

Soumis à un feu roulant de questions, le chef du gouvernement fédéral allemand a souligné que si les intérêts allemands étaient menacés, Bonn prendrait position de la manière la plus énergique contre de semblables tendances.

C'est précisément pour éviter une pareille évolution que des consultations régulières et étroites ont été décidées entre Washington et Bonn.

PAS ÉTERNEL

En réponse à une question d'un journaliste russe, le chancelier a été amené à préciser qu'une politique de détente ne pouvait consister en une cimentation du « statu quo » en Europe.

Il a assuré qu'il n'y avait pas de contradiction entre la décision germano-américaine de Washington de renforcer l'OTAN et la politique d'ouverture à l'Est.

« On m'a demandé récemment, du côté soviétique, si j'étais partisan d'un système de sécurité européen, a révélé M. Kiesinger. J'ai répondu qu'il fallait savoir d'abord ce que recouvrait ce système, et qu'il ne pouvait en aucun cas reposer sur le maintien de la division de l'Europe et de l'Allemagne ».

Le chancelier a insisté, d'autre part, sur le fait que l'Allemagne fédérale et la France, « assises dans le même bateau sur le continent européen », étaient condamnées à coopérer mais que, de l'avis de Bonn, la politique franco-allemande commune ne devait pas être dirigée contre les Etats-Unis et l'OTAN.

Les coups de feu contre l'ambassade américaine à Londres : des « maquisards »

LONDRES (AP). — L'autre nuit, comme nous l'avons indiqué lundi, une rafale d'arme automatique a été tirée contre l'ambassade des Etats-Unis, à Grosvernor Square, dans le quartier élégant de Mayfair, par trois individus qui se trouvaient à bord d'une voiture blanche. Un vaste dispositif de recherches a été déclenché dans tout le sud-est de l'Angleterre.

Les tireurs ont jeté sur le sol, devant l'ambassade des tracts sur lesquels on lisait en lettres capitales : « Arrêt des assassinats criminels commis par l'armée américaine. Solidarité avec tous les peuples luttant contre le fascisme yankee à travers le monde. Non au racisme. Liberté pour les Noirs américains ».

Ce document était signé du « mouvement de solidarité révolutionnaire ».

Les projectiles ont percuté le mur de l'ambassade près du niveau du sol, fait huit trous de la dimension d'une balle de tennis dans la porte et les piliers, brisé les vitres de trois fenêtres et perforé des lampes en aluminium se trouvant sur les degrés.

Par chance, il n'y a pas eu de blessés. En effet, la rafale a été tirée, non sur la porte principale où deux fusiliers-marins sont en faction, mais contre une porte latérale réservée aux visiteurs désireux d'obtenir un visa.

SUITE Le conflit en Asie

» Il est probable qu'un ou les deux appareils ont été abattus par les « Mig », soit par ceux qui les poursuivaient soit par des avions de la Chine populaire de l'autre côté de la frontière.

» Chaque « A-6 » avait à son bord un équipage de deux hommes. Nous n'avons aucune information au sujet des équipages. »

PÉKIN SAIT

Peu après la déclaration du porte-parole du Pentagone, le chef du service de presse de la Maison-Blanche, M. Christian, a tenu à affirmer : « Nous, sommes convaincus que Pékin sait que les Etats-Unis ne recherchent pas un engagement avec la Chine populaire. »

Comme on lui demandait si le président Johnson avait demandé une reconsidération des mesures de précaution contre de nouvelles incursions dans l'espace aérien chinois, le porte-parole du président Johnson a répondu qu'il considérait comme évident que, en dépit de toutes les précautions, « il va se produire des incidents comme celui-ci ».

Il semble donc que la Maison-Blanche se soit attendue à des incidents de ce genre depuis le feu vert donné par le chef d'Etat américain aux pilotes américains pour qu'ils pilonnent des zones situées à 16 km de la frontière chinoise.

Radio-Pékin a annoncé dans la nuit que deux chasseurs « A-6 » américains ont été abattus et que l'un des pilotes a été fait prisonnier.

HANOI

Par ailleurs, l'escalade des bombardements sur Hanoï se poursuit. L'aviation américaine a bombardé des zones de population dense dans la capitale et dans sa banlieue « et cinq appareils américains ont été abattus », a annoncé Radio-Hanoï. Le correspondant de l'agence A.D.N. rapporte, de son côté, que les F-105 ont pris pour objectifs des quartiers résidentiels et des installations industrielles.

Plusieurs pilotes américains auraient été faits prisonniers.

Radio-Hanoï a annoncé d'autre part que trois autres avions américains ont été abattus dans la journée, au-dessus des provinces de Quang-ninh et de Namha.

Le commandement américain signale de son côté que lors d'un raid sur la région de Hanoï-Haïphong, un « Mig 17 », a été abattu par un missile sol-air provenant des défenses nord-vietnamiennes.

Répondant à un appel à l'aide lancé par radio, le capitaine Steve Pless, pilote d'un hélicoptère de la marine américaine, est arrivé samedi au-dessus d'une plage pour y voir torturer quatre Américains par une cinquantaine de communistes.

Avec l'aide de quatre autres hélicoptères et des trois hommes de son équipage — qui ont tué 20 guérilleros et maintenu les autres à distance — Pless est parvenu à sauver deux des Américains.

Régis Debray échangé contre des anticastristes ?

LA PAZ (AP). — Le gouvernement bolivien n'a pas écarté la possibilité d'échanger le Français Régis Debray contre des prisonniers anti-communistes détenus par le gouvernement de Fidel Castro, a déclaré le président bolivien René Barrientos.

SUITE Suède

Au cours des derniers mois, les journaux publiaient régulièrement des articles sur le changement de conduite. Dès dimanche, les quatre grands journaux de la capitale consacrent plus d'une page chacun à ce problème et il en sera ainsi pour les 15 jours à venir.

DE A à Z

Près de huit millions de brochures (soit au moins une par habitant), ont été ou vont être distribuées à la population. La radio fera quotidiennement des émissions en onze langues différentes, comprenant notamment le turc et le serbocroate.

Les programmes de la télévision comprendront des courts métrages sur le thème « Tout le monde doit le savoir. mais comment l'apprendre ? »

Un effort particulier a été fait pour instruire les handicapés physiques. Des brochures en braille ont été distribuées aux aveugles et des cours spéciaux ont été institués pour les infirmes.

M. Jordan a peut-être été exécuté en raison de ses attaches avec Israël

VIENNE. — Les circonstances de la mort de M. Charles Jordan, directeur des opérations en Europe de l'« American Joint Distribution Commitee », organisation de secours aux Israélites demeurent toujours aussi mystérieuses malgré la publication des résultats de l'autopsie, par l'agence C.T.K.

Selon l'autopsie pratiquée par la police tchécoslovaque, M. Jordan, qui avait disparu depuis jeudi à Prague, serait mort de noyade. Aucune trace de blessure n'a été relevée sur son corps.

Son cadavre, on s'en souvient, a été repêché dans la Moldau à Prague et avait séjourné plusieurs jours dans l'eau. Il a été identifié par M. Norbert Krieg, conseiller d'ambassade américain et par le neveu de M. Jordan.

Les autorités du congrès juif américain qui pensent que M. Jordan a été probablement exécuté en raison de ses attaches avec Israël ont demandé au département d'Etat américain de faire une enquête « à l'échelon le plus élevé ». Il est probable d'autre part que la version tchécoslovaque de l'affaire ne satisfasse pas les autorités.

L'organisation que dirigeait M. Jordan, avait été qualifiée par la Tchécosovaquie d'agence d'espionnage américaine. En fait, « American Joint Distribution Committee », fondé après la Première Guerre mondiale, avait pour objectif de venir en aide aux Israélites du monde entier.

Cette affaire intervient, d'autre part, après la prise de position de Prague dans la guerre israélo-arabe et la défection en Israël de l'écrivain Mnacko.

UN FAIT PAR JOUR

38 me parallèle

Il y a 14 ans, le dernier Américain, le dernier communiste et le dernier Coréen de tous les jours, mouraient quelque part, au nord ou au sud du 38me parallèle.

Les Pénélopes de Pam Mum-jon avaient terminé leur tapisserie. Ce n'était plus vraiment la guerre. Ce n'était pas vraiment la paix. Communistes et Américains avaient fait la part du feu. Deux Corées, c'est-à-dire deux empires face à face.

C'était voici 14 ans. 14 ans que les ennemis d'hier qui demeurent les adversaires d'aujourd'hui, campent sur place, veillant, se surveillant, prêts à réagir.

Mais voici que l'URSS et d'autres pays du bloc soviétique, viennent de demander à nouveau, et à Thant, le retrait des troupes américaines de Corée du Sud.

Voici que le serpent endormi semble sortir de l'engourdissement. Voici qu'en Corée, dans cette zone qui n'appartient à personne, mais à laquelle aucun camp n'a vraiment renoncé, voici que les balles sifflent, que des hommes meurent à nouveau, Américains, communistes, Coréens du Sud.

D'incident en incident, ce n'est déjà presque plus la paix. C'est déjà la petite guerre qui recommence. Dans l'espèce de glacis que constitue pour les Chinois et les Américains la terre de Corée, rien ne peut vraiment se passer sans que Chinois et Américains soient au courant, sans qu'ils le permettent.

Or, comme ces incidents ont été provoqués par les Coréens communistes, il faut donc croire qu'à Pékin, on n'est pas hostile à ce que l'on souffle à nouveau sur un feu qui n'était qu'endormi et, qu'il faudrait sans doute peu de chose pour réveiller tout à fait.

Le règlement de Pam Mun-jon n'avait pas eu la prétention de résoudre le problème coréen. Il s'agissait seulement de colmater, de boucher une brèche, d'endormir un abcès, d'attendre pour voir venir. Dans la guerre d'Asie qui ne cesse de s'exaspérer, les Chinois ont-ils décidé que le serpent pouvait montrer ses crocs, de créer un nouveau point chaud qui serait une sorte de réponse à l'escalade américaine au Viet-nam.

S'en va-t-on, entre Séoul et Pyon-yang vers un nouvel affrontement qui, celui-là, pour les deux adversaires, serait beaucoup plus meurtrier que la petite guerre des rizières.

Le monde inquiet, mais qui, cependant, espère, va-t-il un de ces jours, un de ces mois, avoir le spectacle d'un nouveau combat où, cette fois, il n'y aurait plus de combattants interposés ?

L'autre soir, le président Johnson a déclaré que la Chine savait que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'élargir le conflit du Viet-nam et que les bombardements au nord ne présentaient pas un danger pour elle.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Le président américain a-t-il voulu exprimer que la Chine « savait » parce que, à l'échelon le plus élevé, elle en avait été informée et qu'un accord à ce sujet dormait à la Maison-Blanche sur la page blanche d'un dossier interdit ?

Ou alors a-t-il voulu dire que la bonne foi des Américains ne pouvant être mise en doute par personne, Mao, tout Chinois qu'il puisse être, ne pouvait manquer d'en être lui-même convaincu.

Cela fait pourtant une drôle de différence dans le sens et dans l'esprit et pour ce qui nous attend demain ou plus tard.

C'est peut-être Mao qui répondra à notre question. Très bientôt et sans nous le dire.

Il n'y aura qu'à lire les nouvelles de Corée.

L. GRANGER

A travers le monde

Des syndicalistes s'affrontent au Mexique : 23 morts

ACAPULCO (ATS-AFP). — Le bilan définitif de l'échange de coup de feu qui a eu lieu à Acapulco, dans l'Etat de Guerrero, entre ouvriers du cuivre, est de 23 morts — dont deux femmes et un enfant — et cent blessés. Deux cent vingt-neuf personnes ont été arrêtées.

Le corps de l'une des deux femmes qui ont été tuées, a reçu soixante-deux balles. La fusillade a duré une vingtaine de minutes.

Le gouverneur de l'Etat, M. Alarcon, a confirmé qu'il s'agissait bien, pour le groupe du député Cesar del Angel, de prendre d'assaut le local du syndicat des ouvriers du cuivre, ce qui a provoqué l'échaffourée.

Le député dispute, en effet, la direction du syndicat à l'actuel président du syndicat régional des ouvriers du cuivre, et les occupants du local ont riposté à l'attaque des partisans du député.

Le gouverneur a précisé que M. Cesar del Augel était connu pour ses sympathies communistes.

Succès biafrais au Nigeria

LAGOS (ATS-AFP). — Selon la radio de Benin (capitale du Centre-Ouest) captée à Lagos, les forces biafraises auraient complètement « anéanti » le 11me bataillon de l'armée fédérale et se seraient emparées de la ville d'Idogu, près d'Owo, à la frontière entre l'ouest et le centre-ouest.

La radio affirme également que les forces biafraises se sont emparées de la ville d'Okene, au Nigéria septentrional, ainsi que d'un certain nombre de véhicules lourds dont des automitrailleuses. Un officier et deux soldats de l'armée fédérale se seraient rendus aux rebelles.

Chute mortelle au massif du Mont-Blanc

CHAMONIX (ATS-AFP). — Un alpiniste autrichien, M. Manfred Moissel, 25 ans, dessinateur à Salzbourg, a fait une chute mortelle de 300 mètres en descendant la face ouest du Dru (3754), dans le massif du Mont-Blanc.

L'ascension avait dû être interrompue par suite du mauvais temps.

On pense que l'alpiniste est tombé alors qu'il faisait sa dernière descente en rappel. Le corps de la victime a été retrouvé dans une rimaye par une caravane de secours et redescendu à Chamonix.

HONG-KONG : ferme rappel à l'ordre de Londres à Pékin

LONDRES (ATS-AFP). — La Grande-Bretagne a décidé de rappeler à la Chine qu'elle restait responsable de la sécurité de la mission diplomatique britannique à Pékin et des ressortissants britanniques en territoire chinois, a annoncé le Foreign office.

Le chargé d'affaires de Chine à Londres, M. Shen-ping a été convoqué au Foreign office pour recevoir une communication formelle à ce sujet.

Le porte -parole du Foreign office a précisé : « Il sera rappelé à M. Shen-ping que le gouvernement chinois reste responsable d'assurer la sécurité de M. Grey de la mission diplomatique britannique à Pékin et en général de tous les ressortissants britanniques se trouvant en Chine ».

La contre-offensive diplomatique britannique, illustrée par la démarche auprès du chargé d'affaires chinois à Londres, reflète l'intention de la Grande-Bretagne de s'opposer fermement à toute ingérence de Péikn dans les affaires intrieures de la colonie de Hong-kong, souligne-t-on à Whitehall.

Rap Brown : appel à la violence

NEW-YORK (AP). — Par le truchement de son avocat, Rap Brown, chef du comité de coordination des étudiants non-violents a lancé de sa prison un appel aux Noirs américains leur demandant de s'armer « car notre liberté reste encore à venir ».

Brown, qui est détenu pour port d'armes prohibé, déclare dans son appel que « son internement ne reconstruira pas Détroit, pas plus qu'il ne sauvera l'Amérique du sort qui lui est dû ».

SUITE Drame de Martelange

C'est là qu'a explosé un camion-citerne français transportant du gaz naturel de Hollande, provoquant la mort de neuf personnes et faisant 34 blessés.

Le camion a versé à la sortie d'un virage qui se trouve au bas d'une descente et au moment où il abordait le pont sur la Sure. Il a complètement écrasé le parapet de pierre.

UNE PETITE AUTO...

Il était environ 11 h 30. A ce moment, une petite auto immatriculée aux Pays-Bas et traînant une remorque de camping, franchissait le pont en sens inverse. Ses occupants ont été tués sur le coup par la déflagration. Ils rentraient de vacances. De leur petit attelage, il ne reste qu'une carcasse noircie.

Quant au camion, il s'est volatilisé. Le pont arrière a poursuivi seul sa route vers le Luxembourg. Le tracteur s'est enfoncé dans une station-service en explosant. Un pan de tôle de la citerne a volé par-dessus la Sure de l'autre côté du village.

Un gendarme a raconté : « Lorsque le camion a explosé, nous avons vu des flammes dépassant la colline. Elles devaient avoir 100 mètres de haut. Après, tout le centre du village a été envahi par la fumée. Ce n'est que plus tard que nous avons vu les incendies s'étendre aux maisons voisines.

CARBONISÉ

Quant au camionneur français, M. Charles Imhof, de Folcquemont (France) qui travaille pour la société Locofrance de Saint-Nazaire, et qui a un siège à Metz, son corps carbonisé a été retiré de la cabine du véhicule par les pompiers.

Un déploiement important de secours s'est rapidement organisé. Une partie du territoire de Martelange se trouve au Luxembourg. Les pompiers et les services de la protection civile de Belgique et du Luxembourg ont combattu les incendies qui se sont propagés en chapelet dans tout le village. Des services de secours de diverses entreprises privées sont également sur place.

UN PEU AVANT...

Au « Café des sports », on se préparait à la fête et les consommateurs étaient nombreux. Il y a eu beaucoup de blessés légèrement atteints. La poste, la grande « station service », une épicerie, un hôtel et quelques autres maisons sont complètement détruits.

L'armée a organisé un gîte pour les sans-abri, tandis qu'un avion sanitaire de la force aérienne belge a déjà ramené à Bruxelles huit victimes de la catastrophe grièvement brûlées. D'autre part, une chapelle ardente a été dressée dans une salle de la mairie pour recueillir les morts.

En fin de soirée, les sauveteurs s'efforçaient d'abattre un immeuble qui menaçait de s'effondrer. En face de cette maison, un monument rappelle que c'est ici qu'en 1944 fut arrêtée l'offensive von Rundstedt.

FRANCE : la terre tremble encore

OLORON (AP). — De nouvelles secousses telluriques assez violentes ont été ressenties dans les Basses-Pyrénées. Dimanche trois maisons du village de Lourdios ont été ébranlées et lundi matin en cette même localité la terre a, à nouveau, tremblé six secondes durant.

Cette secousse a également été ressentie dans la vallée d'Asp à Oloron, et même à Pau.

Dernière minute

Agression à Zurich Un individu maîtrisé

ZURICH (UPI). — Hier soir, vers 17 heures, deux jeunes individus armés ont attaqué une bijouterie à la rue de Baden, à Zurich. Tandis qu'un des bandits put s'enfuir avec 650 francs, l'autre a pu être maîtrisé par la commerçante, une femme de 76 ans, et arrêté.

L'homme arrêté est un ressortissant allemand âgé de 22 ans. Il affirme avoir fait la connaissance de son complice dans le train venant d'Italie, alors qu'il regagnait l'Allemagne. Ce dernier l'aurait incité à commettre le vol et lui avoir pressé le revolver dans la main, devant le magasin.